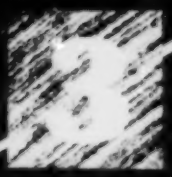

Engorgement des urgences: portrait statistique récent et données évolutives

Engorgement des urgences: portrait statistique récent et données évolutives

BIBLIOTHÈQUE
MAI 24 1990
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Sylvie Montreuil
Marie – Renée Roy
Ministère de la Santé et des Services Sociaux
Direction de l'évaluation
Décembre 1989

90-07282/

ISBN : 2-550-20367-4

Dépôt légal - 4e trimestre 1989

Bibliothèque nationale du Québec

Ce document est disponible au service Evaluation - Recouvrement de la santé, MSSS, 1075, chemin Ste-Foy, 3e étage, Québec (Québec) G1S 2M1, tél. (418) 643-1121.

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude à toutes celles et ceux qui, dans les salles d'urgence, remplissent le Registre, ainsi qu'au personnel de la Direction des systèmes d'information du M.S.S.S., pour la transformation de ces données.

Nous tenons aussi à remercier François Camirand, Robert Jacob et Lisette Dupuis pour leur précieuse collaboration dans la réalisation de cette mise à jour des données sur l'engorgement des salles d'urgence.

Enfin, nous remercions Céline Drouin pour sa disponibilité lors de l'édition finale du document.

TABLE DES MATIERES

	Page
Remerciements	iii
Table des matières	v
Liste des schémas	vii
Liste des graphiques	ix
Liste des tableaux	xi
Introduction	1
Indicateurs d'engorgement	3
Evolution de la situation: points de repères	9
Région de Québec	15
Région de Trois-Rivières	31
Région de Montréal	43
Région de Lanaudière et des Laurentides	65
Région de la Montérégie	77
Comparaisons interrégionales	95
Références bibliographiques	105

LISTE DES SCHÉMAS

Page

Schéma 1 : Tableau chronologique des sources de données selon la région 12

LISTE DES GRAPHIQUES

Page

RÉGION DE QUÉBEC:

Graphique 03-1: Encombrement sévère des urgences 120 % et plus . . . 19
Graphique 03-2: Encombrement des urgences (100 % et plus) 19
Graphique 03-3: 48 heures ou plus à l'urgence 20
Graphique 03-4: Taux moyen d'occupation des civières 20
Graphique 03-5: Flot d'entrée des clients sur civières 21

RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES:

Graphique 04-1: Encombrement sévère des urgences 120 % et plus . . . 35
Graphique 04-2: Encombrement des urgences (100 % et plus) 35
Graphique 04-3: 48 heures ou plus à l'urgence 36
Graphique 04-4: Taux moyen d'occupation des civières 36
Graphique 04-5: Flot d'entrée des clients sur civières 37

RÉGION DE MONTRÉAL:

Graphique 06A-1: Encombrement sévère des urgences 120 % et plus . . . 48
Graphique 06A-2: Encombrement des urgences (100 % et plus) 48
Graphique 06A-3: 48 heures ou plus à l'urgence 49
Graphique 06A-4: Taux moyen d'occupation des civières 49
Graphique 06A-5: Encombrement sévère des urgences 120 % et plus . . . 52
Graphique 06A-6: Encombrement des urgences (100 % et plus) 52
Graphique 06A-7: 48 heures ou plus à l'urgence 53
Graphique 06A-8: Taux moyen d'occupation des civières 53
Graphique 06A-9: Flot d'entrée des clients sur civières 54

RÉGION DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES:

Graphique 06B-1: Encombrement sévère des urgences 120 % et plus . . . 69
Graphique 06B-2: Encombrement des urgences (100 % et plus) 69
Graphique 06B-3: 48 heures ou plus à l'urgence 70
Graphique 06B-4: Taux moyen d'occupation des civières 70
Graphique 06B-5: Flot d'entrée des clients sur civières 71

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE:

Graphique 06C-1: 48 heures ou plus à l'urgence 81
Graphique 06C-2: Taux d'occupation des civières à 8 heures 81
Graphique 06C-3: Encombrement sévère des urgences 120 % et plus . . . 86
Graphique 06C-4: Encombrement des urgences (100 % et plus) 86
Graphique 06C-5: 48 heures ou plus à l'urgence 87
Graphique 06C-6: Taux moyen d'occupation des civières 87
Graphique 06C-7: Flot d'entrée des clients sur civières 88

COMPARAISONS INTERRÉGIONALES:

Graphique 00-1: Encombrement sévère des urgences 120 % et plus . . . 99
Graphique 00-2: Encombrement des urgences (100 % et plus) 100
Graphique 00-3: 48 heures ou plus à l'urgence 101
Graphique 00-4: Taux moyen d'occupation des civières 102
Graphique 00-5: Flot d'entrée des clients sur civières 103

LISTE DES TABLEAUX

Page

ÉVOLUTION DE LA SITUATION:

Tableau 1 : Evolution de la situation pour les dix hôpitaux du G.R.I.S 14

RÉGION DE QUÉBEC:

Tableau 03-1: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120 % et plus, mars 1987 à maintenant 22

Tableau 03-2: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100 % et plus, janvier 1988 à maintenant 24

Tableau 03-3: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence, mars 1987 à maintenant 26

Tableau 03-4: Taux d'occupation moyen des civières, mars 1987 à maintenant 28

Tableau 03-5: Flot d'entrée des clients sur civière, septembre 1987 à maintenant 30

RÉGION DE TROIS-RIVIERES:

Tableau 04-1: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120 % et plus, septembre 1987 à maintenant 38

Tableau 04-2: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100 % et plus, janvier 1988 à maintenant 39

Tableau 04-3: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence, septembre 1987 à maintenant 40

Tableau 04-4: Taux d'occupation moyen des civières, septembre 1987 à maintenant 41

Tableau 04-5: Flot d'entrée des clients sur civière, septembre 1987 à maintenant 42

RÉGION DE MONTRÉAL:

Tableau 06A-1: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120 % et plus, avril 1988 à maintenant 55

Tableau 06A-2: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100 % et plus, avril 1988 à maintenant 57

Tableau 06A-3: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence, avril 1988 à maintenant 59

Tableau 06A-4: Taux d'occupation moyen des civières, avril 1988 à maintenant 61

Tableau 06A-5: Flot d'entrée des clients sur civière, janvier 1989 à maintenant 63

RÉGION LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES:

Tableau 06B-1: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120 % et plus, janvier 1988 à maintenant 72

Tableau 06B-2: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100 % et plus, janvier 1988 à maintenant 73

Tableau 06B-3: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence, janvier 1988 à maintenant 74

Tableau 06B-4: Taux d'occupation moyen des civières, janvier 1988 à maintenant 75

Tableau 06B-5: Flot d'entrée des clients sur civière, janvier 1988 à maintenant 76

RÉGION MONTÉRÉGIE:

Tableau 06C-1: Pourcentage de séjours excessifs à l'urgence: moyenne/CH, oct-nov. 1986 à déc. 1988 82

Tableau 06C-2: Taux moyen d'occupation des civières à 8 heures, moyenne pondérée pour le nombre de civières, oct-nov. 1986 à juillet 1988 83

Tableau 06C-3: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120 % et plus, juin 1988 à maintenant 89

Tableau 06C-4: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100 % et plus, janvier 1988 à maintenant 90

Tableau 06C-5: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence, juin 1988 à maintenant 91

Tableau 06C-6: Taux d'occupation moyen des civières, juin 1988 à maintenant 92

Tableau 06C-7: Flot d'entrée des clients sur civière, juin 1988 à maintenant 93

INTRODUCTION

Le document qui suit présente avant tout le tableau général de la situation récente de l'engorgement des salles d'urgence pour chacune des cinq régions visées par les plans d'actions ministériels de mars et juin 1986. En plus, quelques données évolutives permettent de dégager des tendances de changement dans la problématique. En regard de l'évolution sur une longue période, une première section du document présente des points de repères tirés de l'étude évaluative du G.R.I.S. portant sur un échantillon de dix hôpitaux.

Les portraits régionaux et la comparaison interrégionale sont tirés des données du Registre de la salle d'urgence. Les données ainsi recueillies portent sur tous les patients admis sur civière à l'urgence. Les indicateurs retenus pour décrire la situation d'engorgement dans les salles d'urgence sont l'encombrement et les séjours excessifs. Nous avons aussi retenu deux indicateurs de fonctionnement soit l'achalandage et le flot d'entrée. Ils sont tous définis au début du document.

Le système d'information a été implanté dans les cinq régions à des moments différents. La première région à participer au Registre a été Québec, en mars 1987. Se sont ajoutées progressivement les régions de Trois-Rivières (octobre 1987), Lanaudière et des Laurentides (novembre 1987), Montréal (avril 1988) et enfin la Montérégie (mai 1988).

La présentation des données est faite à l'aide de graphiques régionaux et de tableaux présentant les données par centre hospitalier. De courts commentaires accompagnent chaque section, afin de faire ressortir les principales tendances de l'évolution de l'engorgement des salles d'urgence. Dans un premier temps, les données de chacune des cinq régions sont traitées séparément. La dernière section présente une comparaison interrégionale pour les quatre indicateurs énumérés plus haut.

Le tableau évolutif des régions de Montréal et de la Montérégie au moyen du Registre porte sur une courte période. Afin de donner une idée plus complète de l'évolution de l'engorgement des salles d'urgence de ces deux régions, quelques graphiques et commentaires portant sur des données antérieures à celles du Registre ont été ajoutés. L'information remonte ainsi jusqu'à septembre 1986 pour la région de Montréal, et à octobre-novembre 1986 pour la région de Montérégie.

Le système d'information a certaines limites. Le Registre de la salle d'urgence prend ses données de la salle d'urgence même et porte sur tous les patients sur civière à l'urgence. Il constitue donc une source précieuse et complète d'informations autant sur les caractéristiques des patients, que sur l'occupation des civières ou certains éléments de la dynamique de la salle d'urgence.

Cependant, la qualité des données recueillies au moyen du Registre varie selon les établissements. Pour cette raison, nous avons parfois dû soustraire certains hôpitaux des calculs régionaux lorsque leurs données s'avéraient aberrantes ou lorsque ces derniers nous avisaient des erreurs dans leurs résultats. Un commentaire à cet effet est inséré dans chacune des sections.

Une autre limite des données réside dans le dénombrement des civières à l'urgence: la capacité fonctionnelle. A l'heure actuelle, les chiffres retenus comme dénominateurs des taux d'occupation de civières sont ceux que chacun des C.R.S.S.S. a fournis. Des différences dans les méthodes de décompte du nombre de civières peuvent exister et ne sont pas contrôlées dans le traitement de l'information. Une démarche de validation de la capacité fonctionnelle des urgences des cinq régions est en cours, mais les résultats ne sont pas encore disponibles. Ce facteur peut influencer trois indicateurs soit l'encombrement, l'achalandage et le flot d'entrée.

Enfin, l'analyse est meilleure quand certaines conditions sont présentes: une longue période d'observation, et des centres hospitaliers qui fournissent des données valides dès le début. De plus, le système d'information ne s'adapte pas aux modifications de la capacité fonctionnelle d'une durée de moins d'une période (28 jours), comme des fermetures partielles ou totales pour quelques jours ou pendant la fin de semaine. Ainsi, les données présentées dans les tableaux ne tiennent pas compte de ces diminutions sporadiques dans le nombre de civières. L'analyse quant à elle peut intégrer ces changements lorsque les centres hospitaliers nous en avisent.

INDICATEURS D'ENGORGEMENT

INDICATEURS D'ENCORGEMENT

DÉFINITIONS ET MODES DE CALCUL

Encombrement sévère:

Pourcentage des heures de la période où le taux d'occupation des civières est de 120 % ou plus.

$$\text{encombrement sévère} = (\Sigma ES) \times \frac{100}{(Jp \times 24)}$$

où ES: encombrement sévère des civières à chaque heure i.e. un nombre de personnes sur civière égal ou supérieur à 120 % de la capacité fonctionnelle de la salle d'urgence.

$$ES = 1 \text{ si } \left(\frac{NO}{n} \times 100\right) \geq 120$$

$$ES = 0 \text{ si } \left(\frac{NO}{n} \times 100\right) < 120$$

n : nombre de civières à l'urgence (capacité fonctionnelle)
NO: nombre de civières occupées à chaque heure
Σ : somme pour toutes les heures de la période
Jp: nombre de jours dans la période

Exemple: Un taux d'encombrement sévère de 26 % signifie que pendant 26 % du temps, il y avait une proportion importante de clients occupant une civière dans le corridor, utilisant ainsi au moins 20 % de plus de civières que le nombre autorisé.

Encombrement:

Pourcentage des heures de la période où le taux d'occupation des civières est égal ou supérieur à 100 %.

$$\text{encombrement} = (\Sigma E) \times \frac{100}{(Jp \times 24)}$$

où E: encombrement des civières à chaque heure i.e. un nombre de clients sur civière égal ou supérieur à la capacité fonctionnelle de la salle d'urgence.

$$E = 1 \text{ si } \left(\frac{\Sigma NO}{n} \times 100 \right) \geq 100$$

$$E = 0 \text{ si } \left(\frac{\Sigma NO}{n} \times 100 \right) < 100$$

n : nombre de civières à l'urgence (capacité fonctionnelle)
NO: nombre de civières occupées à chaque heure
Σ : somme pour toutes les heures de la période
Jp: nombre de jours dans la période

Exemple: Un taux d'encombrement de 45 % signifie que pendant 45 % du temps, toutes les civières autorisées étaient occupées ou qu'il y avait au moins une personne sur civière dans le corridor.

Séjours excessifs:

Pour une période donnée, la proportion des personnes sur civière dont la durée de séjour à l'urgence est de 48 heures ou plus.

$$\text{séjours excessifs} = \left(\frac{N48}{N} \times 100 \right)$$

où N: nombre de personnes qui ont occupé une civière à l'urgence durant une période donnée (incidence).

N48: nombre de personnes qui ont occupé une civière à l'urgence et qui ont une durée de séjour de 48 heures ou plus à l'urgence.

(date-heure de sortie - date-heure d'arrivée) ≥ 48 heures

Exemple: Un taux de séjours excessifs de 11 % signifie que 11 % des personnes sur civière ont passé 48 heures ou plus à l'urgence.

Achalandage:

L'achalandage est la moyenne horaire du taux d'occupation des civières de la salle d'urgence.

$$\text{achalandage} = (\Sigma T) \times \frac{100}{(Jp \times 24)}$$

où T : taux d'occupation à chaque heure = $\left(\frac{NO}{n} \times 100\right)$

NO: nombre de civières occupées à chaque heure
n : nombre de civières à l'urgence (capacité fonctionnelle)
Σ : somme pour toutes les heures de la période
Jp: nombre de jours dans la période

Exemple: Un taux d'achalandage de 95 % signifie que 95 % des civières autorisées étaient occupées en tout temps, pendant la période étudiée.

Flot d'entrée:

Pour une période donnée, le nombre moyen quotidien de personnes sur civière qui sont admises à l'urgence, pour chaque civière (capacité fonctionnelle) à l'urgence.

$$\text{flot d'entrée} = \frac{N}{n \times Jp}$$

où N : nombre de personnes sur civière qui ont été admises à l'urgence durant une période donnée (incidence).
n : nombre de civières à l'urgence (capacité fonctionnelle)
Jp : nombre de jours dans la période

Exemple: Un flot d'entrée de 1,5 signifie qu'il est arrivé en moyenne 1,5 client par civière par jour à l'urgence. Ce nombre exclut les clients non couchés sur une civière

Moyenne régionale:

Moyenne arythmétique des moyennes de tous les hôpitaux d'une région.

$$\text{moyenne régionale} = \frac{(\Sigma \ Mch)}{ch}$$

où Mch : moyenne pour chaque centre hospitalier
ch : nombre de centres hospitaliers de la région
Σ : somme de tous les C.H. d'une région

Moyenne pondérée:

Moyenne régionale pondérée pour le nombre de civières. Moyenne régionale dans laquelle l'importance de chaque centre hospitalier est proportionnel à son nombre de civières.

$$\text{moyenne pondérée} = \frac{\Sigma\ (Mch \times nch)}{nr}$$

où Mch: moyenne pour chaque centre hospitalier
nch : nombre de civières de chaque centre hospitalier
nr : nombre total de civières de la région i.e. la somme des nch de la région.
Σ : somme pour tous les C.H. d'une région

EVOLUTION DE LA SITUATION

ÉVOLUTION DE LA SITUATION

POINTS DE REPÈRES

Il nous est difficile de retracer l'évolution de la situation dans les urgences avant et à la fin du plan de désengorgement (1986-1989); les systèmes d'information sur lesquels nous avons basé notre suivi ont été installés progressivement dans les différentes régions, après le lancement du plan (schéma 1).

Les données des Conseils régionaux de Montréal et de la Montérégie permettent cependant de dégager une approximation de cette évolution puisqu'elles remontent au tout début de l'implantation des mesures, soit en septembre 1986 pour la région métropolitaine et en octobre-novembre 1986 pour la rive sud de Montréal. Nous y référons spécialement lors de l'analyse par région.

De plus, à la demande du Ministère, le Groupe de Recherche Interdisciplinaire en Santé de l'université de Montréal (G.R.I.S.) a réalisé une recherche évaluative sur l'efficacité et l'efficience des mesures de désengorgement des urgences. Le G.R.I.S. a publié ses résultats dans un rapport extensif (Roberge et al, 1989). Pour réaliser leur mandat, les chercheurs ont colligé une série de données décrivant la problématique de l'engorgement, sur une période allant de février 1985 à septembre 1988.

Les chercheurs ont sélectionné un échantillon de dix hôpitaux, que l'on percevait parmi les plus problématiques (Montréal: cinq, Québec: deux, et un pour chacune des trois autres régions). Les données ont été recueillies pendant six semaines d'observation, dans les périodes présumées représentatives de l'engorgement, en hiver (février) et en automne (octobre) de chaque année.

Pour dégager une tendance de changement dans le temps, le G.R.I.S. a regroupé les deux semaines avant le printemps 1986, pour représenter le moment "avant" l'implantation des mesures de désengorgement, et les trois semaines de l'automne 1987 à l'automne 1988, pour représenter l'"après" implantation.

Le but de cette recherche étant de voir quels étaient les effets des mesures sur l'engorgement des urgences, les hôpitaux et les périodes d'observation ont été choisis de façon à maximiser les chances de voir ces effets. L'échantillon n'est donc pas représentatif de l'ensemble des hôpitaux et ne tient pas compte des variations saisonnières de l'engorgement. Les résultats du G.R.I.S. sont cependant les seuls qui présentent des points d'observation comparables, **avant** et **après** les mesures.

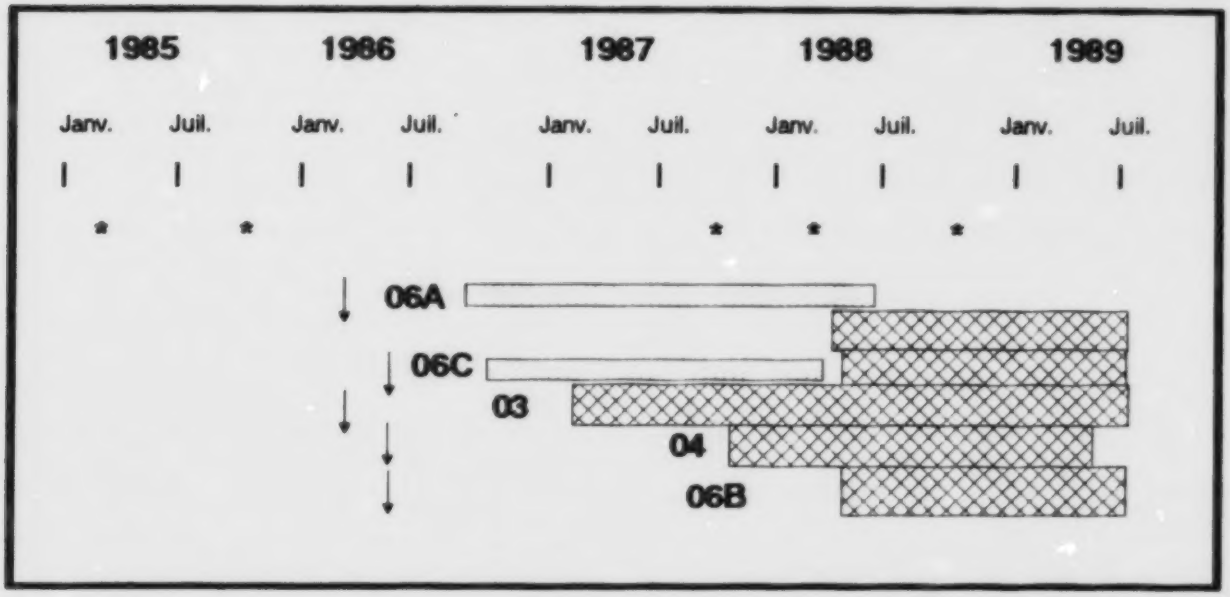

↓ Décrets visant le désengorgement des urgences: mars 1986 pour les régions 03 et 06A, juin 1986 pour les régions 04, 06B et 06C.

* G.R.I.S..: Observations à intervalles de quatre heures pendant cinq semaines, dans dix C.H. du Québec. Les deux premières semaines (février et octobre 1985) sont agrégées et comparées aux trois dernières (octobre 1987, février 1988 et septembre 1988).

C.R.S.S.S.S. : Observations à minuit, chaque jour, dans 26 C.H. de la région 06A. Observations à huit heures le matin, chaque jour, dans huit C.H. de la région 06C.

REGISTRE: Observations continues (compilation à chaque heure), dans un maximum de 53 C.H. Région 03: neuf ou dix C.H.; 04: trois C.H.; 06A: 19 à 29 C.H.; 06B: quatre C.H.; 06C: cinq à sept C.H.

SCHÉMA 1: TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES SOURCES DE DONNÉES SELON LA RÉGION

Points saillants de l'évolution entre 1985 et 1988 pour les dix hôpitaux de l'étude du G.R.I.S.

1. L'encombrement, soit le pourcentage des observations où le taux d'occupation des civières était supérieur ou égal à 100 %, passe de 72 % avant les mesures à 58 % après, soit une amélioration de 19 %.

2. L'indicateur des séjours excessifs montre lui aussi une diminution du pourcentage de patients qui séjournent 48 heures ou plus sur civière à l'urgence, passant de 17 % à 14 % entre 1985 et 1987-88, soit 18 % de baisse.

3. Le G.R.I.S. fait aussi un certain nombre d'observations portant sur des indicateurs de fréquentation de la salle d'urgence. L'occupation moyenne des civières passe de 127 % en 1985 à 103 % en 1987-88.

4. Le séjour moyen des clients sur civières dans les urgences des C.H. sélectionnés passe de 29 heures à 23 heures, (baisse de 21 %) et le volume d'entrée hebdomadaire des patients sur civière s'accroît de 16 % entre 1985 et 1988.

La plupart des indicateurs retenus montre donc une amélioration sensible de la situation entre 1985 et 1987-88 dans les dix hôpitaux de l'étude du G.R.I.S. et particulièrement dans ceux où l'engorgement était le plus critique, en dépit d'un accroissement du volume de patients sur civières.

Cependant l'analyse des données plus récentes par région, à partir des systèmes d'information mis en place, fait ressortir une certaine tension voire une détérioration de la situation au cours de la dernière année du plan.

Les sections suivantes présentent un portrait de la situation récente par région et joignent des données évolutives lorsque celles-ci sont disponibles.

TABLEAU 1: EVOLUTION DE LA SITUATION POUR LES DIX HOPITAUX DE L'ÉTUDE DU G.R.I.S.

DIMENSION	AVANT IMPLANTATION 1985 %	APRES IMPLANTATION 1987-88 %	% de variation AVANT-APRES %
INDICATEURS D'ENGORGEMENT			
encombrement (≥ 100 %)	72	58	-19
séjours excessifs (>48h)	17	14	-18
INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT			
occupation moyenne	127	103	-19
séjour moyen	29 heures	23 heures	-21
volume d'entrée	1890 clients	2193 clients	+16

QUEBEC

03

RÉGION DE QUÉBEC (03)

Mise en garde

La région 03 a implanté le Registre en premier, soit en mars 1987, ce qui permet de comparer deux années financières complètes. L'indicateur décrivant l'encombrement des salles à 100 % et plus de sa capacité n'est cependant disponible que depuis janvier 1988.

L'Hôtel-Dieu de Québec, moins engorgé que la moyenne, se rajoute en août-septembre 1988 aux neuf autres C.H. dont les données sont compilées depuis le début. Ceci entraîne donc une légère surestimation des indicateurs régionaux pendant la première moitié de la période étudiée ou, selon le point de vue, une diminution artificielle du niveau des problèmes dans les derniers mois d'observation.

Points saillants

1. La région démontre une grande stabilité pour l'ensemble des indicateurs : les écarts observés d'une période à l'autre deviennent de moins en moins marqués avec le temps.

2. L'encombrement sévère des salles d'urgence révèle le pourcentage de temps où les salles d'urgence sont occupées à 120 % ou plus de leur capacité fonctionnelle. Dans la région de Québec, cet indicateur montre une tendance à la hausse d'une année à l'autre. En 1987-88, l'encombrement sévère dans la région était de 11,3 % et de 14,8 % en 1988-89. Sans l'ajout de l'Hôtel-Dieu en cours de route, l'encombrement sévère avait été encore plus élevé en 1988-89, soit de 16,3 %. Les problèmes graves d'engorgement des urgences ne sont donc pas disparus au contraire.

3. La proportion du temps où l'urgence fonctionne soit à pleine capacité, soit avec des clients sur civière dans le corridor, passe entre janvier à juillet 1988, et janvier à juillet 1989, de 38,6 % à 34,1 %. L'introduction de l'Hôtel-Dieu explique cependant cette baisse car sans elle, le taux serait de 38,5 % pour 1989. Les minimums et maximums sont respectivement de 23 % et 50 %.

4. La proportion des clients ayant un séjour d'une durée excessive à l'urgence est stable avec 4,7 % la première année et 4,6 % la deuxième. Le pourcentage le plus élevé pour une période est de 7,1 %, et le moins élevé de 1,9 %.

5. La région de Québec permet de constater, en raison de la longue période de référence, certains cycles saisonniers. L'été marque un retour au calme jusqu'au mois d'août, où l'on observe le moins de séjours excessifs de l'année. Puis la proportion des personnes affichant un séjour excessif grimpe jusqu'au printemps, avec une

accalmie en décembre et un pic en janvier. Le même phénomène se dessine aussi au niveau du taux d'occupation et de l'encombrement.

6. Le taux d'occupation varie peu d'une période à l'autre, et est légèrement à la hausse. Il passe de 80 % en 1987-88 à 82 % l'année suivante, avec un maximum observé de 94 % et un minimum de 60 %. Sans l'Hôtel-Dieu de Québec, le taux moyen d'occupation de civières serait de 84,4 % pour l'année 1988-89.

7. Le flot d'entrée est assez constant, passant en moyenne de 1,7 la première année à 1,8 client par civière par jour la seconde année, avec des minimum et maximum de 1,5 et 2.

8. Les C.H. présentant les niveaux d'engorgement les plus sévères sont, en 1988-89, Laval, Lévis, Saint-Sacrement et Jeffrey-Hale. Ces deux derniers C.H. ont connu une certaine stabilité en 1987-88 et 1988-89. Laval était et demeure le C.H. le plus affecté de la région, avec une salle d'urgence pleine ou avec des personnes sur civière dans le corridor pendant 67,8 % du temps, suivi de Lévis (49,8 %) et de Saint-Sacrement (47,6 %). Ces trois salles d'urgence ont de 7 à 9 % de leurs clients qui y séjournent 48 heures ou plus, et les taux moyens d'occupation des civières sont de 93 % et plus.

9. Les C.H. affichant les niveaux d'engorgement les plus bas sont Saint-François d'Assise, l'Hôtel-Dieu de Québec et Christ-Roi. Ces trois salles d'urgence ont été encombrées en 1988-89 pendant moins de 14 % du temps, et gardent moins de 2,5 % de leurs clients pendant 48 heures et plus. Leur taux moyen d'occupation des civières varie entre 48 et 60 %.

ENCOMBREMENT SEVERE DES URGENCES 120% +

Région 03, moyenne pondérée

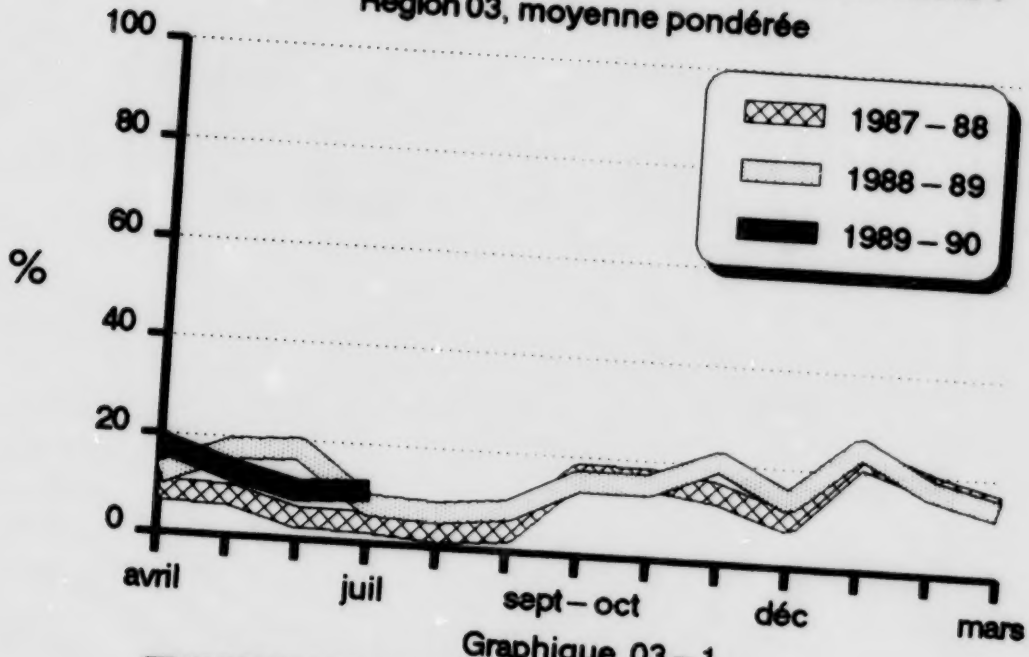

Graphique 03 – 1

ENCOMBREMENT DES URGENCES (100% et +)

Région 03, moyenne pondérée

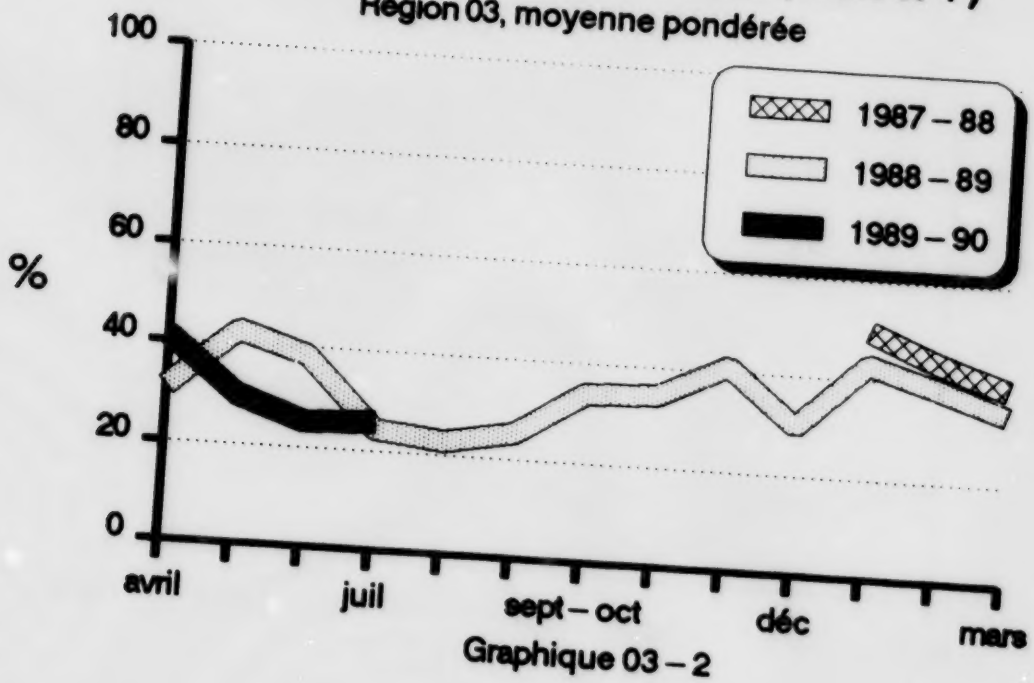

Graphique 03 – 2

48 HEURES OU PLUS A L'URGENCE

Région 03, moyenne pondérée

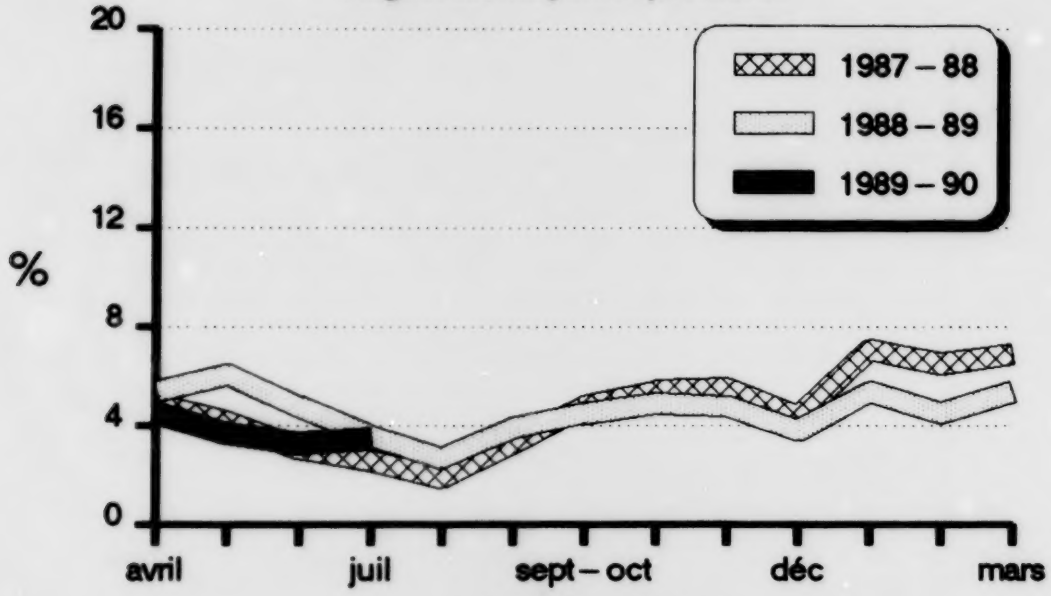

Graphique 03 – 3

TAUX MOYEN D'OCCUPATION DES CIVIERES

Région 03, moyenne pondérée

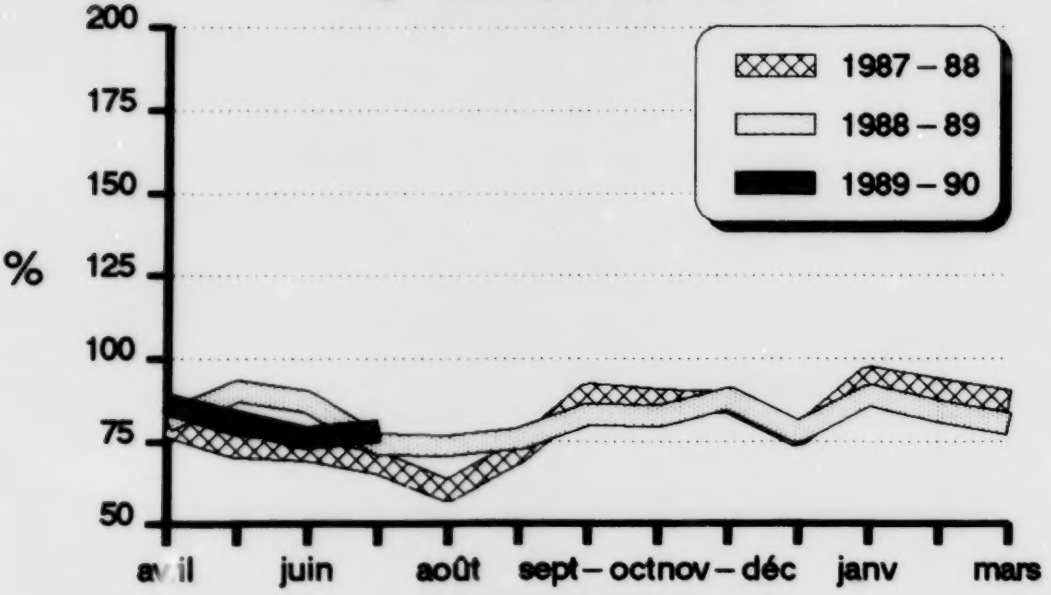

Graphique 03 – 4

FLOT D'ENTREE DES CLIENTS SUR CIVIERE

Région 03, moyenne régionale

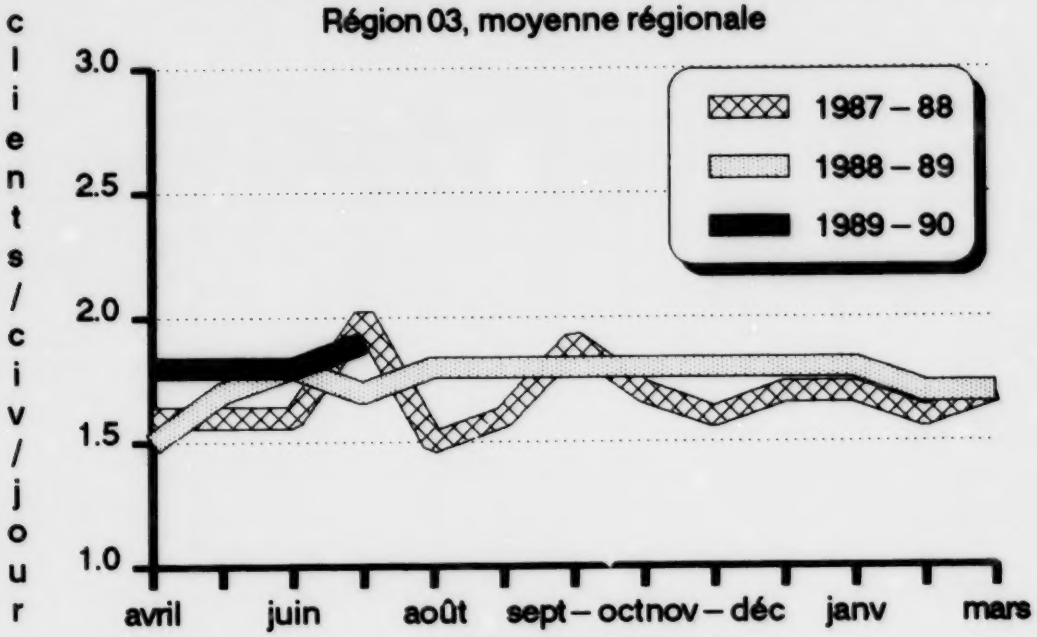

Graphique 03 – 5

Tableau 03-1: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120% et plus
Région de Québec, mars 1987 à juillet 1989

ANNEE 1986-87

Période / C.H.	capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan87 %	12 fév %	13 mars %
Lévis	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21.6
Christ-Roi	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15.5
Jeffrey Hale	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33.3
CHUL	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12.4
Chauveau	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8.5
Enfant-Jésus	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11.9
St-Sacrement	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30.8
Laval	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57.6
St-François d'Ass.	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	.0
moyenne / ch		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21.3
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	19.9

ANNEE 1987-88

Période / C.H.	capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan88 %	12 fév %	13 mars %	moyenne %
Lévis	17	3.0	19.1	1.8	1.2	1.8	5.7	15.9	3.9	8.9	11.2	23.5	22.0	19.6	10.6
Christ-Roi	10	12.0	.3	.0	.6	1.0	.9	1.3	14.3	9.1	8.0	5.1	.4	.8	4.1
Jeffrey Hale	6	6.7	21.4	4.5	2.1	15.0	7.0	13.0	6.6	31.3	14.4	40.9	21.9	8.0	14.8
CHUL	12	5.2	2.0	1.3	2.1	1.2	1.8	2.2	4.9	4.8	3.4	7.6	4.6	5.3	3.6
Chauveau	5	8.7	20.7	12.5	1.9	3.4	6.3	10.7	14.7	17.4	15.9	15.3	39.1	19.4	14.3
Enfant-Jésus	22	4.7	.0	.0	2.7	.0	3.7	30.5	33.5	11.9	3.7	28.1	23.5	16.3	12.2
St-Sacrement	13	9.8	14.7	9.3	16.5	10.4	11.3	25.5	35.1	30.2	14.3	40.2	25.4	27.3	20.8
Laval	11	39.3	13.9	22.1	11.0	5.2	1.6	16.8	20.4	29.6	22.9	51.2	38.4	31.2	23.4
St-François d'Ass.	15	.0	.0	.2	1.3	.0	.5	14.1	.7	1.5	3.7	.9	1.3	1.5	2.0
moyenne / ch		9.9	10.2	5.7	4.4	4.2	4.3	14.5	14.9	16.1	10.8	23.6	19.6	14.7	11.7
moyenne pondérée		8.8	8.4	4.5	4.4	3.2	4.1	16.6	16.3	14.2	9.5	23.3	18.5	14.7	11.3

Tableau 03-1 (suite): Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120% et plus
Région de Québec, mars 1987 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

C.H.	Période capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan89 %	12 fev %	13 mars %	moyenne %
Lévis	17	21.7	25.7	29.9	6.0	7.6	17.0	29.3	29.3	28.7	11.3	39.9	25.9	22.1	22.6
Christ-Roi	10	.2	2.4	1.0	2.4	1.8	4.3	7.0	5.5	.3	1.6	12.4	12.6	9.8	4.7
H-Dieu de Québec	18	-	-	-	-	-	.3	.6	.3	.4	.7	.7	1.0	1.1	.6
Jeffrey Hale	6	21.6	26.5	30.4	18.2	2.5	3.4	23.5	11.8	17.9	11.0	12.6	10.9	13.0	15.6
CHUL	12	8.0	15.5	11.5	5.7	6.7	9.8	13.1	24.7	32.6	13.7	30.5	17.3	13.4	15.6
Chauveau	5	11.8	17.6	18.5	10.0	24.6	34.8	25.9	14.3	19.3	16.7	24.6	27.2	15.8	20.1
Enfant-Jésus	22	10.7	12.2	21.3	2.7	5.4	1.5	4.8	4.2	26.2	16.7	37.4	17.4	14.6	13.5
St-Sacrement	13	14.9	19.6	18.8	12.8	7.3	12.4	28.3	29.9	20.7	19.8	31.7	16.4	25.7	19.9
Laval	11	22.8	48.1	36.3	26.3	19.0	21.9	42.7	44.0	65.9	52.2	56.8	60.9	28.1	40.4
St-François d'Ass.	15	.0	1.0	.1	.0	.0	.0	.1	.1	.1	.0	.0	.0	.0	.1
moyenne / ch	111 ou 129*	12.4	18.7	18.6	9.3	8.3	10.5	17.5	16.4	21.2	14.4	24.7	19.0	14.4	15.8
moyenne pondérée		12.0	17.7	18.4	7.8	7.1	8.4	15.1	15.2	20.7	13.4	25.1	17.5	13.8	14.8

* L'Hotel-Dieu de Québec a pu être inclus dans les statistiques régionales à partir de l'automne 1989.

ANNEE 1989-90

C.H.	Période capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan90 %	12 fev %	13 mars %	moyenne %
Lévis	17	22.7	19.3	.9	3.6										
Christ-Roi	10	2.7	11.0	7.0	12.2										
H-Dieu de Québec	18	2.3	.7	.0	1.2										
Jeffrey Hale	6	20.6	7.9	5.5	17.9										
CHUL	12	13.3	20.7	9.5	4.8										
Chauveau	5	37.7	24.0	17.6	22.6										
Enfant-Jésus	22	18.2	8.5	3.3	2.1										
St-Sacrement	13	33.1	14.0	20.5	25.0										
Laval	11	49.4	44.3	56.7	47.8										
St-François d'Ass.	15	1.1	.0	.3	.3										
moyenne / ch	129	20.1	15.0	12.1	13.8										
moyenne pondérée		18.0	13.4	10.0	10.7										

Tableau 03-2: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100% et plus
Région de Québec, janvier 1988 à juillet 1989

ANNEE 1987-88

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan88 %	12 fév %	13 mars %
Lévis	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	62.9	56.4	61.1
Christ-Roi	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	16.4	4.7	5.7
Jeffrey Hale	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	67.7	46.5	36.3
CHUL	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30.7	21.1	27.9
Chauveau	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32.9	53.7	37.0
Enfant-Jésus	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	65.7	58.6	40.7
St-Sacrement	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72.5	65.7	63.9
Laval	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	77.8	68.0	65.0
St-François d'Ass.	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7.7	12.3	7.2
moyenne /CH		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	48.3	43.0	39.5
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49.8	44.0	39.5

ANNEE 1988-89

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan89 %	12 fev %	13 mars %	moyenne %
Lévis	17	52.9	64.8	52.2	22.4	26.9	47.5	67.7	55.0	57.6	34.4	58.9	55.2	52.1	49.8
Christ-Roi	10	2.6	11.6	4.6	8.4	6.1	18.0	17.4	19.3	3.9	8.3	24.8	25.8	26.8	13.7
H-Dieu de Québec	18	-	-	-	-	-	2.1	6.7	1.8	5.0	8.4	8.9	6.1	7.4	5.8
Jeffrey Hale	6	42.1	55.4	53.0	50.3	27.2	15.5	47.9	34.0	47.7	29.0	24.9	29.1	47.3	38.7
CHUL	12	26.5	40.4	40.1	16.0	24.7	32.3	37.4	50.4	62.4	35.7	61.5	42.7	34.0	38.8
Chauveau	5	25.0	41.0	34.4	20.6	42.3	52.7	46.1	30.2	38.1	39.9	28.6	40.7	28.5	36.0
Enfant-Jésus	22	26.5	38.8	47.9	23.8	23.3	20.4	19.4	33.8	57.0	34.1	66.4	57.0	41.4	37.7
St-Sacrement	13	39.7	53.8	45.0	37.8	23.7	34.9	53.4	56.1	56.3	48.5	64.4	47.5	58.1	47.6
Laval	11	57.6	73.2	63.1	56.1	45.9	50.3	75.6	74.2	86.0	79.0	76.0	86.0	58.1	67.8
St-François d'Ass.	15	5.8	9.9	2.5	.9	.6	1.9	2.6	2.6	3.4	.0	.0	.0	.0	2.3
moyenne /CH	111 ou 129*	31.0	43.2	38.1	26.3	24.5	27.6	37.4	35.7	41.7	31.7	41.4	39.0	35.4	34.9
moyenne pondérée		31.0	42.8	38.5	24.4	22.7	25.2	34.1	34.5	41.2	30.0	43.2	38.9	34.3	33.9

* L'Hotel-Dieu de Québec a pu être inclus dans les statistiques régionales à partir de l'automne 1989.

Tableau 03-2 (suite): Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100% et plus
Région de Québec, janvier 1988 à juillet 1989

ANNEE 1989-90

C.H.	Période capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan90 %	12 fev %	13 mars %	moyenne %
Lévis	17	56.8	45.8	11.5	15.5										
Christ-Roi	10	9.0	27.4	17.7	24.4										
H-Dieu de Québec	18	8.9	4.6	1.8	8.8										
Jeffrey Hale	6	42.6	31.4	26.2	30.1										
CHUL	12	35.1	42.6	24.5	18.6										
Chauveau	5	50.6	39.6	36.1	33.5										
Enfant-Jésus	22	60.1	20.3	25.8	23.5										
St-Sacrement	13	64.2	49.0	53.7	56.0										
Laval	11	88.6	68.0	84.4	70.9										
St-François d'Ass.	15	1.7	.7	1.6	3.9										
moyenne /CH	129	41.8	32.9	28.3	28.5										
moyenne pondérée		41.1	30.0	25.2	25.7										

Tableau 03-3: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence
Région de Québec, mars 1987 à juillet 1989

ANNEE 1986-87

Période C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan87	12 fév	13 mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lévis	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11.6
Christ-Roi	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.8
Jeffrey Hale	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13.9
CHUL	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.5
Chauveau	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	.8
Enfant-Jésus	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7.5
St-Sacrement	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9.2
Laval	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14.7
St-François d'Ass.	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	.2
Région 03	111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6.4
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7.0

ANNEE 1987-88

Période C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan88	12 fév	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lévis	17	7.6	5.6	5.9	3.0	2.0	5.7	4.9	5.8	6.3	8.3	9.7	9.6	14.0	6.8
Christ-Roi	10	2.3	1.5	.0	1.1	1.6	.0	.4	2.3	3.7	3.2	4.1	2.5	1.4	1.9
Jeffrey Hale	6	12.9	13.8	5.2	11.9	9.1	10.3	14.7	9.3	15.2	10.4	14.8	10.5	14.1	11.7
CHUL	12	.7	.7	.6	.0	.0	.4	.2	.7	.7	.7	.7	1.0	.8	.6
Chauveau	5	1.5	2.5	3.4	2.3	2.0	2.6	1.6	3.3	4.9	1.2	.8	3.6	5.5	2.7
Enfant-Jésus	22	5.1	5.1	3.9	.6	.2	4.1	8.6	7.9	6.1	3.4	10.3	9.7	9.1	5.7
St-Sacrement	13	5.6	6.8	4.7	7.7	4.1	6.0	10.1	13.6	11.4	7.0	9.3	8.1	6.0	7.7
Laval	11	10.1	4.4	3.9	1.9	3.0	1.8	2.0	3.7	5.4	5.4	11.4	10.3	9.1	5.6
St-François d'Ass.	15	.5	.6	.0	.5	.3	.0	.6	.3	.3	.6	.8	.7	.6	.4
Région 03	111	4.3	3.6	2.8	1.9	1.5	2.0	4.0	4.7	4.7	3.6	6.3	5.9	5.8	3.9
moyenne pondérée		4.9	4.2	3.1	2.6	1.9	3.3	4.8	5.4	5.5	4.4	7.1	6.5	6.9	4.7

Tableau 03-3 (suite): Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence
Région de Québec, mars 1987 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

C.H.	Période capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan89 %	12 fev %	13 mars %	moyenne %
Lévis	17	11.2	9.6	8.7	7.9	4.1	11.8	12.3	7.8	9.5	6.1	9.2	7.4	6.1	8.6
Christ-Roi	10	1.1	2.6	1.3	1.7	2.3	2.4	2.8	3.2	1.4	.0	2.6	1.4	2.2	1.9
H-Dieu de Québec	18	-	-	-	-	-	1.2	1.3	.6	1.0	.9	1.3	.8	11.5	2.3
Jeffrey Hale	6	9.7	10.6	8.3	10.9	9.6	4.3	10.1	13.0	9.2	8.7	6.7	6.6	7.7	8.9
CHUL	12	.7	.9	1.2	.3	.6	.7	.7	1.9	2.0	1.0	1.2	.8	1.4	1.0
Chauveau	5	.0	2.5	2.0	1.2	4.4	1.1	4.3	2.7	2.0	2.1	3.3	2.0	2.4	2.3
Enfant-Jésus	22	5.9	6.9	7.2	2.9	2.3	3.6	2.4	5.4	6.1	3.6	7.6	6.0	5.6	5.0
St-Sacrement	13	8.4	9.9	5.1	5.8	3.0	5.4	9.7	9.9	7.5	7.9	8.5	6.9	6.0	7.2
Laval	11	7.9	10.7	5.6	2.2	2.2	5.7	5.0	8.0	9.4	9.5	12.6	12.9	7.2	7.6
St-François d'Ass.	15	.7	.5	.4	.3	.3	.5	.1	.3	.3	.6	.0	.0	.9	.4
Région 03	111 ou 129*	5.1	6.0	4.4	3.7	3.2	3.7	4.9	5.3	4.8	4.0	5.3	4.5	5.1	4.6
moyenne pondérée		5.4	6.1	4.8	3.6	2.7	3.9	4.5	4.9	4.8	3.8	5.4	4.5	5.4	4.6

* L'Hotel-Dieu de Québec a pu être inclus dans les statistiques régionales à partir de l'automne 1989.

ANNEE 1989-90

C.H.	Période capacité fonctionn.	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan90 %	12 fev %	13 mars %	moyenne %
Lévis	17	5.6	7.1	3.8	3.1										
Christ-Roi	10	2.2	3.8	2.7	3.3										
H-Dieu de Québec	18	1.2	.4	.8	.9										
Jeffrey Hale	6	6.5	5.1	2.4	9.3										
CHUL	12	1.0	1.5	.4	.6										
Chauveau	5	4.8	1.2	2.6	3.3										
Enfant-Jésus	22	6.5	4.4	3.2	3.6										
St-Sacrement	13	6.6	5.4	4.8	5.7										
Laval	11	11.9	8.2	13.3	10.5										
St-François d'Ass.	15	.2	.2	.5	.0										
moyenne /CH	129	4.7	3.7	3.5	4.0										
moyenne pondérée		4.5	3.7	3.3	3.5										

Tableau 03-4: Taux d'occupation moyen des civières
Région de Québec, mars 1987 à juillet 1989

ANNEE 1986-87

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan87	12 fév	13 mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lévis	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	95.8
Christ-Roi	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	86.3
Jeffrey Hale	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	102.2
CHUL	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	81.7
Chauveau	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	74.3
Enfant-Jésus	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90.8
St-Sacrement	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	101.7
Laval	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	124.6
St-François d'Ass.	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47.7
taux moyen/CH	111	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	89.4
taux moyen pondéré		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88.8

ANNEE 1987-88

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan88	12 fév	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
H-D Lévis	17	80.0	85.8	80.9	68.6	66.4	88.8	94.7	82.8	88.8	77.7	102.3	102.0	104.1	86.4
Christ-Roi	10	79.8	47.7	41.4	58.7	63.2	52.1	47.4	85.9	81.4	68.8	70.7	50.4	51.5	61.5
Jeffrey Hale	6	79.0	82.8	71.6	66.6	76.0	77.4	85.5	69.4	92.7	81.8	112.7	92.9	81.1	82.3
CHUL	12	76.9	70.6	63.8	62.5	58.6	61.1	69.7	73.1	77.1	71.7	81.0	74.0	79.1	70.7
Chauveau	5	63.6	99.5	96.4	49.9	58.0	76.2	78.4	88.9	88.8	73.0	73.7	99.3	79.7	78.9
Enfant-Jésus	22	79.6	63.4	71.1	64.2	49.7	81.5	110.7	107.2	86.1	74.6	105.6	102.9	93.6	83.9
St-Sacrement	13	85.7	88.6	82.1	94.9	79.8	83.2	102.1	105.7	102.4	90.4	110.3	104.6	102.0	94.8
Laval	11	114.0	86.2	97.9	85.9	70.7	70.8	86.1	93.3	101.8	92.8	118.6	110.9	110.5	95.3
St-François d'Ass.	15	58.7	57.3	55.5	58.3	36.0	45.8	90.8	63.7	69.3	63.0	63.4	67.8	62.6	60.9
taux moyen/CH	111	79.7	75.8	73.4	67.7	62.0	70.8	85.0	85.6	87.6	77.1	93.1	89.4	84.9	79.4
taux moyen pondéré		79.9	73.3	72.1	68.6	60.0	71.6	89.2	87.6	86.8	76.6	94.4	90.5	87.0	79.8

Tableau 03-4 (suite): Taux d'occupation moyen des civières
Région de Québec, mars 1987 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

C.H.	capacité fonctionn.	Période 1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
H-D Lévis	17	100.3	104.1	99.5	75.0	80.4	92.7	108.3	102.4	105.1	83.4	108.0	99.2	98.5	96.7
Christ-Roi	10	48.7	54.6	55.2	54.5	47.0	68.5	65.7	65.8	53.0	48.8	74.8	71.8	72.7	60.1
H-Dieu de Québec	18	-	-	-	-	-	55.3	59.9	50.2	58.9	62.6	64.3	59.0	61.3	58.9
Jeffrey Hale	6	86.8	97.3	102.6	90.5	74.3	59.2	91.2	81.8	92.5	73.6	75.8	74.6	80.0	83.1
CHUL	12	79.6	90.7	89.1	69.9	76.6	85.2	88.8	96.8	105.8	87.4	106.8	91.3	79.0	88.2
Chauveau	5	64.2	82.4	74.4	66.1	84.4	92.0	82.3	75.7	77.1	74.5	80.6	83.2	74.7	77.8
Enfant-Jésus	22	84.7	91.6	99.0	78.4	84.8	76.5	76.3	85.4	101.5	88.1	107.6	101.4	93.6	89.9
St-Sacrement	13	87.7	96.5	90.0	82.2	76.6	84.1	99.9	100.7	96.3	96.8	104.5	94.1	99.8	93.0
Laval	11	99.8	121.6	111.6	102.9	90.1	100.3	116.0	120.4	136.0	128.3	131.4	135.5	104.2	115.2
St-François d'Ass.	15	62.9	67.1	51.9	50.6	45.2	53.2	57.4	54.9	52.9	34.6	29.2	31.5	36.6	48.3
taux moyen/C.H.	111 ou 129*	79.4	89.5	85.9	74.5	73.3	76.7	84.6	83.4	87.9	77.8	88.3	84.2	80.0	82.0
taux moyen pondéré		81.4	90.2	87.0	74.0	73.5	75.7	83.1	82.7	88.1	77.7	89.1	84.1	80.3	82.1

* L'Hotel-Dieu de Québec a pu être inclus dans les statistiques régionales à partir de l'automne 1989.

ANNEE 1989-90

C.H.	capacité fonctionn.	Période 1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars	moyenne
Lévis	17	100.0	96.0	70.4	69.2										
Christ-Roi	10	60.1	78.7	70.6	68.7										
H-Dieu de Québec	18	63.7	59.4	51.7	65.0										
Jeffrey Hale	6	88.5	74.5	70.0	85.5										
CHUL	12	83.0	94.5	75.6	75.3										
Chauveau	5	91.6	82.9	76.6	76.0										
Enfant-Jésus	22	101.4	77.5	78.3	81.2										
St-Sacrement	13	103.8	93.5	99.1	99.5										
Laval	11	128.9	122.0	128.8	127.8										
St-François d'Ass.	15	46.9	47.3	55.3	52.3										
taux moyen/CH	129	86.8	82.6	77.6	80.1										
taux moyen pondéré		86.3	81.1	76.0	78.3										

Tableau 03-5: Flot d'entrée des clients sur civière
Région de Québec, septembre 1987 à juillet 1989
CLIENT/CIVIERE/JOUR

ANNEE 1987-88

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan88	fév	mars	moyenne
111	1.6	1.6	1.6	2.0	1.5	1.6	1.9	1.7	1.6	1.7	1.7	1.6	1.7	1.7

ANNEE 1988-89

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan89	fev	mars	moyenne
111 ou 129*	1.5	1.7	1.8	1.7	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8

ANNEE 1989-90

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan90	fev	mars	13
129	1.8	1.8	1.8	1.9										

TROIS – RIVIERES

04

RÉGION DE TROIS-RIVIERES (04)

Mise en garde

Dans la région 04, il n'y a que les trois C.H. du Trois-Rivières et de sa banlieue qui sont visés par les mesures de désengorgement des urgences. Le petit nombre d'établissements et de civières couverts par le système d'information entraîne une importante variation des indicateurs de mois en mois, d'où l'aspect chaotique des courbes évolutives. Depuis juin 1989, à cause des moyens de pression des infirmières, les trois C.H. ont interrompu l'envoi de données.

Points saillants

1. Dans l'ensemble, il y a détérioration de la situation, tant au niveau de l'encombrement, des séjours excessifs que du taux d'occupation. Les urgences de Trois-Rivières et de sa banlieue ont été encombrées à 120 % et plus de leur capacité pendant environ le cinquième du temps en 1988-89. La comparaison des périodes de septembre 1987 à mai 1988 avec les mêmes mois en 1988-89 démontre une détérioration de la situation. La première année, l'encombrement sévère était de 15,4 % contre 26,5 % l'année suivante.

2. Pendant près de la moitié du temps, il y a occupation complète ou des clients sur civière dans les corridors, et cette proportion va en augmentant, allant de 47,2 % entre janvier et mai 1988 à 57,8 % de janvier à mai 1989. Selon les périodes, le niveau d'encombrement oscille entre 32 % et 68 %.

3. Un client sur dix est resté 48 heures ou plus sur civière à l'urgence. Cette situation va en se détériorant, avec des variations entre 7 % et 15 % selon les périodes financières. Pour des périodes comparables (septembre à mai), les séjours excessifs augmentent entre 1987-88 (9,4 %) et 1988-89 (11,1 %).

4. Le taux d'occupation des civières est à la hausse avec, pour la même période, en 1987-88, 86,7 % des civières étaient occupées, contre 99 % en 1988-89. Les minimum et maximum observés sont de 72 % en décembre 1987 et de 111 % en décembre 1988.

5. Les urgences accueillent en moyenne 1,2 client par civière par jour, avec des variations entre 1,0 et 1,3, mais un flot relativement constant ces derniers mois.

6. L'Hôpital Saint-Joseph, bien qu'il présente le moins de clients ayant un séjour excessif, a l'encombrement le plus important en 1988-89, soit 61 % du temps à capacité complète ou avec des clients dans le corridor. Son taux d'occupation moyen des civières est de 103,4 % pour la même année.

7. Les deux autres centres hospitaliers visés par le plan de désengorgement présentent des tableaux relativement voisins avec de 36 à 40 % du temps à pleine capacité ou avec des clients dans le corridor. Leurs taux d'occupation moyen des civières est entre 83 % et 90 %. Le C.H. Cloutier a cependant beaucoup plus de séjours excessifs: 17,7 % de ses clients contre 10,6 % au C.H. Sainte-Marie en 1988-89.

ENCOMBREMENT SEVERE DES URGENCES 120% +

Région 04, moyenne pondérée

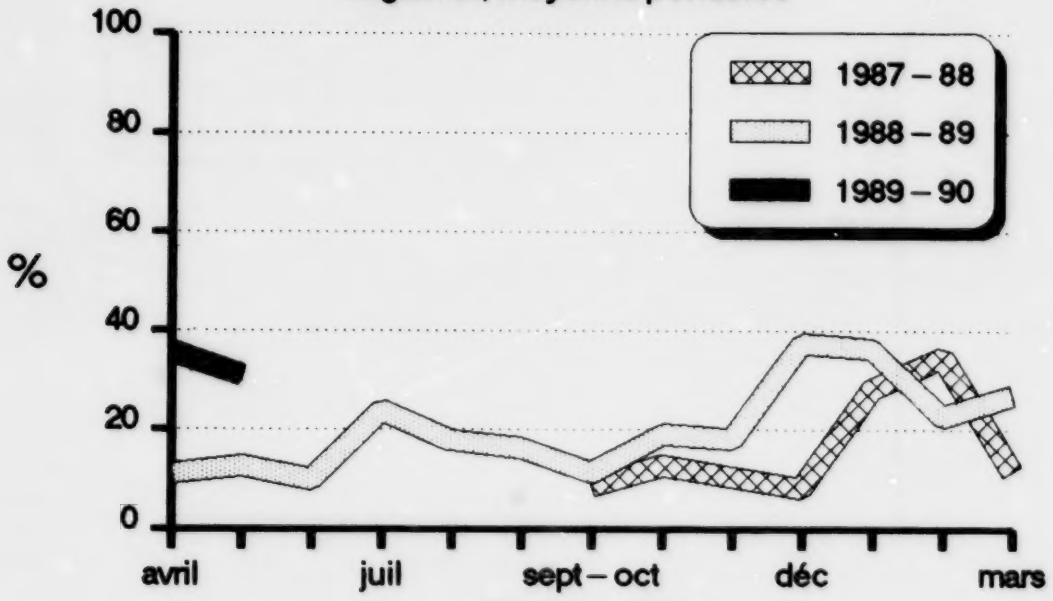

Graphique 04 – 1

ENCOMBREMENT DES URGENCES (100% et +)

Région 04, moyenne pondérée

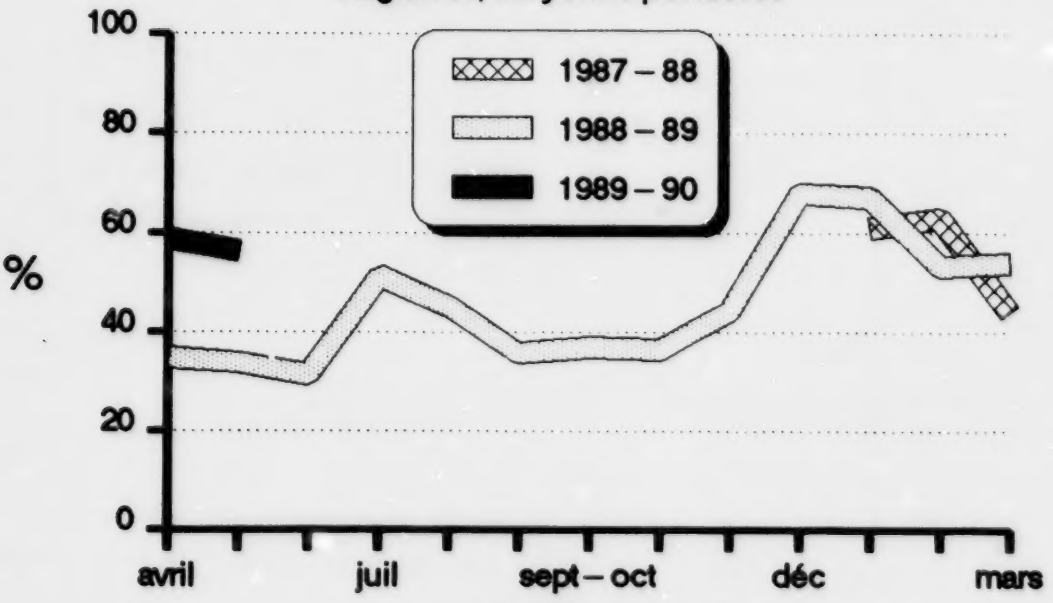

Graphique 04 – 2

48 HEURES OU PLUS A L'URGENCE

Région 04, moyenne pondérée

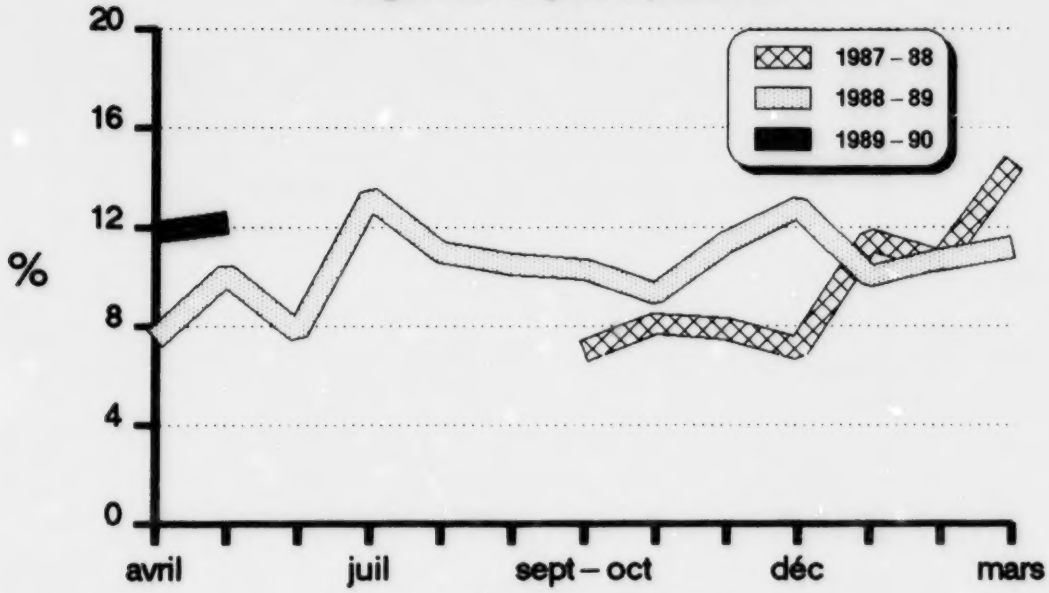

Graphique 04 – 3

TAUX MOYEN D'OCCUPATION DES CIVIERES

Région 04, moyenne pondérée

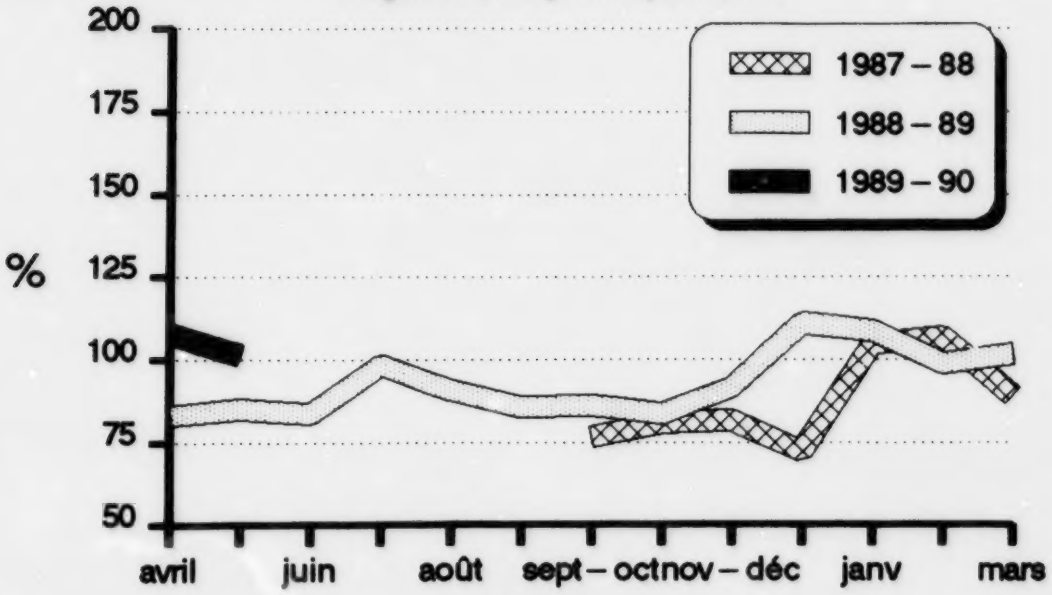

Graphique 04 – 4

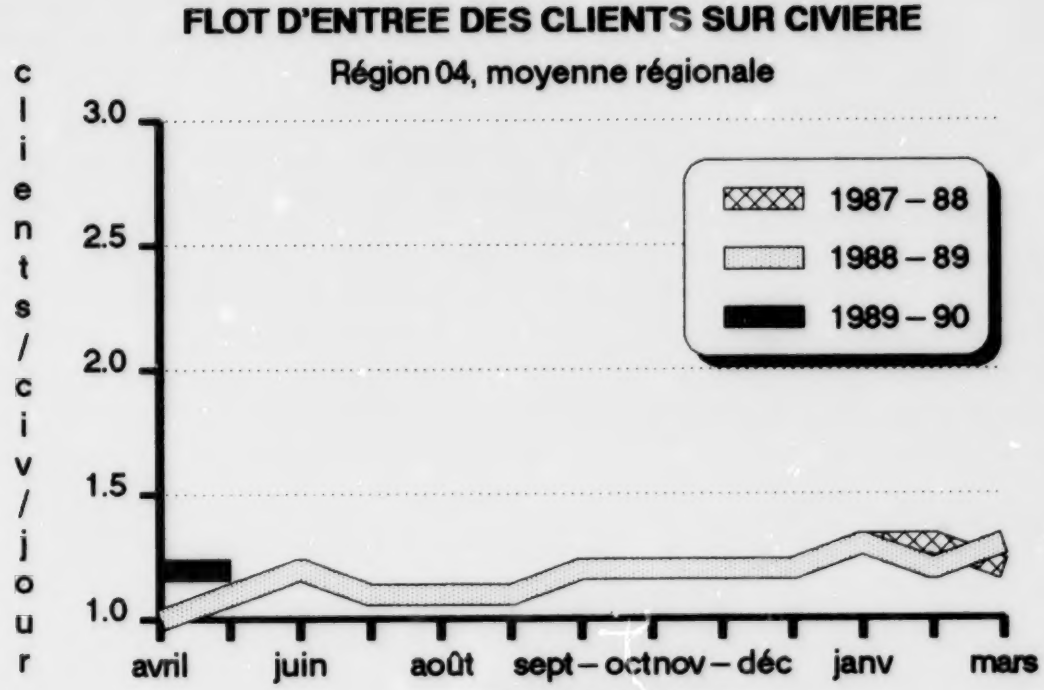

Graphique 04 – 5

Tableau 04-1: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120% et plus
Région de Trois-Rivières, septembre 1987 à mai 1989

ANNEE 1987-88

Période C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan88	12 fév	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	-	-	-	-	-	-	16.7	13.2	13.4	9.2	41.1	32.7	11.5	12.2
Ste-Marie	16	-	-	-	-	-	-	4.6	16.4	12.5	8.3	19.8	27.7	11.2	18.1
Cloutier	8	-	-	-	-	-	-	5.5	5.1	2.7	6.5	27.5	51.6	12.6	24.7
moyenne/CH	35	-	-	-	-	-	-	8.9	11.6	9.5	7.9	29.5	37.4	11.8	31.5
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	8.6	12.8	10.5	8.2	28.3	34.7	11.6	38.3

ANNEE 1988-89

Période C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan 89	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	6.3	16.2	8.2	39.3	27.2	30.5	23.7	31.0	40.8	39.9	41.8	35.4	28.3	28.4
Ste-Marie	16	16.1	11.2	6.7	22.5	12.8	8.5	7.0	15.3	5.2	33.0	36.2	22.6	31.7	17.6
Cloutier	8	8.2	10.7	18.6	5.4	14.9	12.4	2.7	10.0	13.1	43.0	29.0	6.0	15.9	14.6
moyenne/CH	35	10.2	12.7	11.2	22.4	18.3	17.1	11.1	18.8	19.7	38.6	35.7	21.3	25.3	20.2
moyenne pondérée		11.2	12.7	9.9	23.9	17.8	16.3	11.3	19.0	18.2	37.5	36.3	22.8	27.0	20.3

ANNEE 1989-90

Période C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	37.9	19.3	-*	-									
Ste-Marie	16	44.9	52.1	-*	-									
Cloutier	8	14.2	5.2	8.5	-*									
moyenne/CH	35	32.3	25.5	-	-									
moyenne pondérée		35.7	31.1	-	-									

*Les C.H. ont cessé de fournir leurs données en raison des mesures de pression des infirmières

Tableau 04-2: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100% et plus
Région de Trois-Rivières, janvier 1988 à mai 1989

ANNEE 1987-88

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan88	fév	mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80.7	67.8	42.2	63.6
Ste-Marie	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53.0	50.5	43.0	48.8
Cloutier	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49.5	79.4	48.2	59.0
moyenne/CH	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	61.1	66.0	44.5	57.2
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60.9	62.5	43.9	55.8

ANNEE 1988-89

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan89	fev	mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	35.5	42.5	31.4	74.9	58.6	63.8	56.3	63.9	75.3	79.3	74.5	73.6	63.1	61.0
Ste-Marie	16	36.6	30.4	26.0	46.8	43.2	15.2	32.0	25.7	28.1	57.4	61.1	53.1	57.2	39.4
Cloutier	8	30.1	28.6	42.6	27.9	30.8	38.3	20.0	20.1	34.2	73.5	69.5	24.9	34.3	36.5
moyenne/CH	35	34.1	33.8	33.4	49.8	44.2	39.1	36.1	36.6	45.9	70.0	68.4	50.5	51.5	45.6
moyenne pondérée		34.8	33.8	31.5	51.3	45.2	35.8	36.9	36.4	44.3	68.0	67.2	53.1	53.8	45.5

ANNEE 1989-90

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan90	fev	mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	60.4	56.1	-*	-	-								
Ste-Marie	16	65.0	74.6	-*	-	-								
Cloutier	8	44.1	19.9	35.3	-*	-								
moyenne/CH	35	56.5	50.2	-	-	-								
moyenne pondérée		58.8	56.3	-	-	-								

*Les C.H. ont cessé de fournir leurs données en raison des mesures de pression des infirmières

Tableau 04-3: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence
Région de Trois-Rivières, septembre 1987 à mai 1989

ANNEE 1987-88

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	oct	nov	déc	dec	jan88	fév	mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	-	-	-	-	-	-	2.2	3.7	4.3	4.0	3.3	5.2	6.2	4.1
Ste-Marie	16	-	-	-	-	-	-	7.2	10.4	9.1	7.3	10.9	12.4	14.1	10.2
Cloutier	8	-	-	-	-	-	-	13.1	9.7	10.3	11.0	23.9	14.5	27.3	15.7
moyenne/CH	35	-	-	-	-	-	-	5.8	7.5	7.5	6.5	9.5	9.7	12.8	8.5
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	7.0	8.1	7.9	7.1	11.5	10.6	14.6	9.5

ANNEE 1988-89

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	oct	nov	déc	déc	jan89	fev	mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	3.6	3.5	2.9	6.9	4.7	6.7	4.1	4.2	6.6	6.0	4.8	4.7	5.1	4.9
Ste-Marie	16	9.7	10.1	8.3	14.2	11.3	8.2	11.0	9.7	10.7	12.3	11.0	10.0	11.9	10.6
Cloutier	8	8.3	19.0	13.5	20.0	19.0	20.5	17.6	15.7	19.6	23.3	15.2	20.3	18.4	17.7
moyenne/CH	35	6.9	8.7	6.8	11.6	9.4	9.0	8.8	8.1	10.3	11.1	9.3	9.0	9.9	9.1
moyenne pondérée		7.5	10.1	7.8	13.2	11.0	10.5	10.3	9.3	11.4	12.8	10.0	10.7	11.2	10.5

ANNEE 1989-90

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	oct	nov	déc	déc	jan90	fev	mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	6.9	4.6	-*	-	-								
Ste-Marie	16	11.6	15.2	-*	-	-								
Cloutier	8	19.0	16.7	22.5	-*	-								
moyenne/CH	35	10.7	11.7	-	-	-								
moyenne pondérée		11.8	12.2	-	-	-								

*Les C.H. ont cessé de fournir leurs données en raison des mesures de pression des infirmières

Tableau 04-4: Taux d'occupation moyen des civières
Région de Trois-Rivières, septembre 1987 à mai 1989

ANNEE 1987-88

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	dec	jan88	fév	mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	-	-	-	-	-	-	81.4	83.8	91.4	82.5	116.4	107.4	88.8	93.1
Ste-Marie	16	-	-	-	-	-	-	84.0	87.1	83.2	71.5	99.7	99.6	91.4	88.1
Cloutier	8	-	-	-	-	-	-	56.2	64.6	65.6	58.9	98.7	120.2	85.0	78.5
taux moyen/CH	35	-	-	-	-	-	-	73.8	78.5	80.1	71.0	104.9	109.1	88.4	86.5
taux moyen pondéré		-	-	-	-	-	-	76.8	80.9	81.7	72.1	104.7	106.8	89.1	87.5

ANNEE 1988-89

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-dec	dec	jan89	fev	mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	84.3	89.2	80.9	115.4	101.7	106.6	99.2	104.9	115.4	116.5	113.8	111.9	105.0	103.4
Ste-Marie	16	88.0	84.6	83.0	97.7	89.4	70.8	84.0	79.0	78.1	105.7	106.5	99.4	108.1	90.3
Cloutier	8	72.1	80.6	89.0	75.8	77.6	86.6	71.9	63.4	85.5	114.6	106.2	79.3	84.2	83.6
taux moyen/CH	35	81.5	84.8	84.3	96.3	89.6	88.0	85.1	82.4	93.0	112.3	108.8	96.9	99.1	92.5
taux moyen pondéré		83.2	85.1	83.7	98.3	90.6	85.7	86.0	83.6	91.5	111.1	108.7	98.7	101.7	92.9

ANNEE 1989-90

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan90	fev	mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Joseph	11	110.0	98.8	-*	-	-								
Ste-Marie	16	116.3	121.5	-*	-	-								
Cloutier	8	89.0	64.6	83.2	-*	-								
taux moyen/CH	35	105.1	95.0	-	-	-								
taux moyen pondéré		108.1	101.4	-	-	-								

*Les C.H. ont cessé de fournir leurs données en raison des mesures de pression des infirmières

Tableau 04-5: Flot d'entrée des clients sur civière
Région de Trois-Rivières, septembre 1987 à mai 1989
CLIENT/CIVIERE/JOUR

ANNEE 1987-88

Période capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc.	11 jan88	12 fév	13 mars	moyenne
35	-	-	-	-	-	-	1.2	-	1.2	1.2	1.3	1.3	1.2	1.2

ANNEE 1988-89

Période capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-dec	10 dec	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
35	1.0	1.1	1.2	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.3	1.2	1.3	1.2

ANNEE 1989-90

Période capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-dec	10 dec	11 jan90	12 fev	13 mars
35	1.2	1.2	-*	-	-								

*Les C.H. ont cessé de fournir leurs données en raison des mesures de pression des infirmières

MONTREAL

06A

RÉGION DE MONTRÉAL (06A)

Mise en garde

Le tableau de l'évolution de la situation dans Montréal peut être tracé à partir de deux systèmes d'information. Le premier, celui du conseil régional de Montréal (C.S.S.S.-M.M.), recueille quotidiennement depuis septembre 1986, des données sur les patients présents à minuit dans les salles d'urgence.

Parallèlement à ce système, les centres hospitaliers de la région de Montréal ont adopté le Registre depuis avril 1988. Dans ce dernier cas, les informations recueillies portent sur chacun des patients sur civière à l'urgence, pour une période donnée.

L'examen des informations obtenues par les deux systèmes permet une plus longue période d'observation. Un décalage entre les deux sources est inévitable. En effet, le calcul des indicateurs se fait à partir de points d'observation différents (à minuit par rapport à toutes les heures), et par conséquent, les valeurs obtenues pour chacun des indicateurs sont différentes. Toutefois, les variations pour un même indicateur devraient se faire en parallèle dans un système et dans l'autre.

Les données du C.S.S.S.-M.M. regroupent la totalité des hôpitaux pour l'ensemble des périodes. Sont exclus, pour des raisons de non-disponibilité ou de problème de validité de l'information, les centres hospitaliers suivants: Notre-Dame, H.-Lafontaine, Douglas, Sainte-Justine et Général Lachine.

Le nombre de C.H. qui utilisent le Registre varie de 19 à 29 centres hospitaliers entre avril 1988 et janvier 1989. Le système étant dans sa première année d'implantation, les données de plusieurs centres hospitaliers ont dû être validées et des ajustements faits au cours des premiers mois d'utilisation du Registre dans les salles d'urgence. Seul le centre hospitalier Sacré-Coeur ne participe pas encore au Registre.

Enfin, ce chapitre présente les points saillants de l'évolution de l'engorgement des salles d'urgence du Grand Montréal en deux sections. La première porte sur la période de 1986 à 1988, période couverte par le système d'information du C.S.S.S.-M.M. La seconde partie décrit les tendances récentes observées d'après les données du Registre.

Points saillants

1. Les données du C.S.S.S.-M.M. couvrent septembre 1986 à juillet 1988, soit les deux premières années du plan de désengorgement des urgences.

2. En comparant d'une part la période de septembre 1986 à juillet 1987 avec, d'autre part, celle de septembre 1987 à juillet 1988, on observe une importante baisse de l'encombrement sévère (au delà de 120 % de la capacité d'accueil), passant de 31 % à 24 % des soirs (Roy et Jacob, 1989). Cette diminution importante de la suroccupation sévère des civières dans Montréal est évidente dans le graphique 06A-1.

3. L'indicateur de l'encombrement révèle le pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100 % ou plus, c'est-à-dire la proportion du temps où les salles d'urgence doivent fonctionner à pleine capacité ou au delà. Le graphique 06A-2 démontre la fluctuation de cet indicateur de mois en mois et une certaine périodicité. Les mois d'hiver de chaque année sont caractérisés par un pic qui s'élève à près de 60 % du temps en janvier-février 1987 et 1988. Le printemps montre un certain relâchement dans l'encombrement, sans pour autant baisser en deça de 45 % des soirs où les salles d'urgence de Montréal sont à pleine capacité ou plus.

   Dans le cas de l'encombrement (≥ 100 %), il n'y a pas, comme pour l'encombrement sévère, d'évidence de résorption du problème d'engorgement entre 1986-87 et 1987-88. Par ailleurs, dans un autre document traitant des données par hôpital pour la même période de 1986-88, il ressort que les situations extrêmes ont été contenues, du moins pendant la deuxième année de l'application des mesures, mais que le problème de l'encombrement des salles d'urgence est toujours présent à Montréal tout en étant mieux réparti entre les centres hospitaliers de la région (Roy et Jacob, 1989).

   L'étude du G.R.I.S. portant sur dix hôpitaux dont cinq de Montréal, démontre une diminution substantielle de l'encombrement entre 1985 et 1987-88 soit de 76,7 % à 58,2 % du temps où les salles d'urgence sont occupées à 100 % ou plus. Dans le cas des cinq centres hospitaliers sélectionnés dans la région de Montréal, le pourcentage du temps où les urgences sont encombrées à 100 % ou plus passe de 78,6 % en 1985 à 62,4 % en 1987-88. Ces données portent cependant sur des semaines d'observations prises dans des périodes de pointe et auprès des centres hospitaliers reconnus comme les plus encombrés au départ (Roberge et al, 1989).

4. Le graphique 06A-3 montre l'évolution des séjours excessifs de 1986 à 1989. La période 1986-88 est caractérisée par une légère baisse des séjours excessifs, passant de 15 à 14 % de la clientèle sur civière à minuit. Les observations faites par le G.R.I.S. dans Montréal pour ce même indicateur montrent une diminution, passant de 19,2 % à 13,5 % de séjours excessifs entre 1985 et 1987-88.

5. Le taux moyen d'occupation des civières montre une certaine baisse de l'achalandage à minuit et surtout, les fluctuations tendent à diminuer considérablement d'amplitude plus on avance dans la période d'observation. Le taux moyen d'occupation à minuit passe de 102 à 100 % en moyenne, de 1986-87 à 1987-88.

Les observations du G.R.I.S., pour les mêmes cinq centres hospitaliers de Montréal, mettent davantage en évidence cette diminution de l'achalandage pour les salles d'urgence les plus engorgées. Le taux moyen d'occupation passe de 122,9 % en 1985 à 107,6 % en 1987-88.

6. Au moment du passage du système d'information du C.S.S.S.-M.M. au Registre, la double collecte de données pendant les mois d'avril à juillet 1988, permet de constater pour tous les indicateurs, une évolution parallèle des courbes. Dans tous les cas, cette période correspond à une tendance à la hausse du problème. Le parallélisme des courbes se vérifie, sauf pour l'encombrement qui reste stable selon les données du Registre, mais qui tend plutôt à s'accroître selon les données du système d'information du C.S.S.S.-M.M. Les indicateurs calculés à partir de ce système d'information fournissent toujours une estimation plus élevée du problème d'engorgement que les données du Registre.

Encombrement sévère, 120% et +
Région 06A

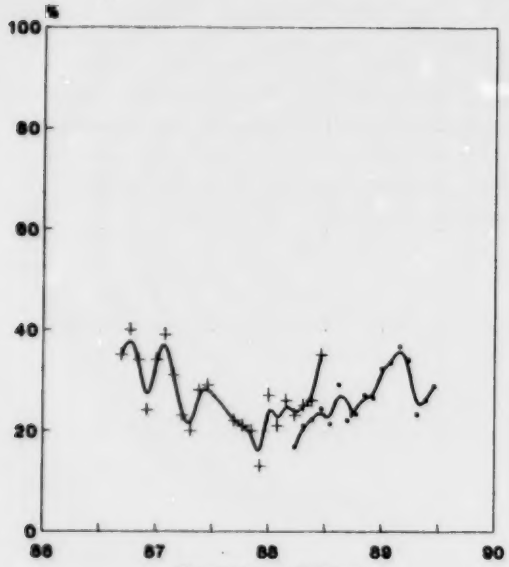

Graphique 06A-1

Encombrement des civières (100% et +)
région 06A

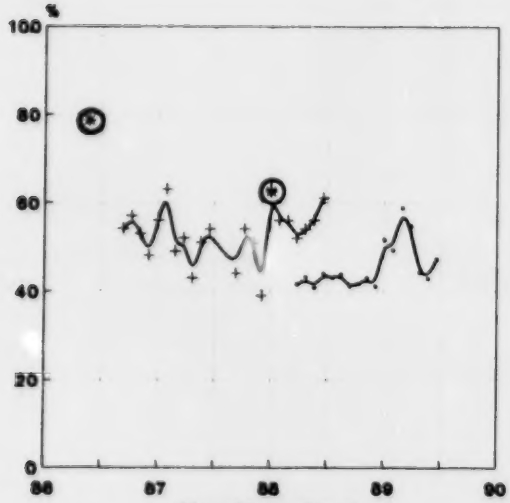

Graphique 6A-2

Registre — CR888 — GRI8

48heures ou plus à l'urgence
Région 06A

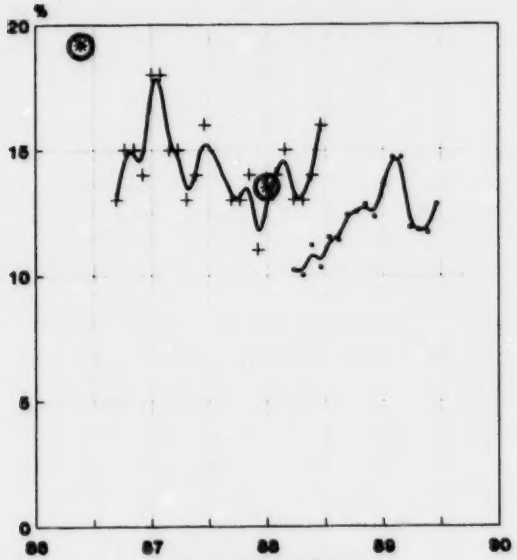

Graphique 06A-3

Taux moyen d'occupation des civières
Région 06A

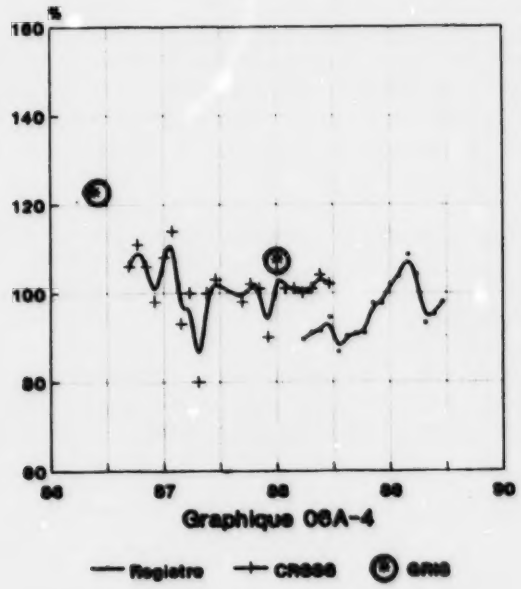

Graphique 06A-4

Points saillants

1. Les données issues du Registre portent sur tous les centres hospitaliers avec salle d'urgence de la région de Montréal sauf Sacré-Coeur. Dix-neuf C.H. font partie des statistiques régionales dès le début. Les dix autres, pour un total de 29 C.H., ont été introduits dans les calculs au fur et à mesure que leurs données se sont avérées assez fiables.

   Cet ajout peut avoir eu une influence sur les résultats obtenus, quand on compare les mois pour lesquels deux années de comparaison sont disponibles. Dans ce cas, les dix centres hospitaliers qui se sont rajoutés en cours de route font jouer les indicateurs à la baisse dans une proportion de 0 % à 5 %, selon les indicateurs.

2. Dans l'ensemble, la situation régionale montre une augmentation de l'engorgement des salles d'urgence pour tous les indicateurs, d'avril 1988 à juillet 1989. L'encombrement sévère des salles d'urgence passe de 21 % d'avril à juillet 1988 à 28 % pour la même période en 1989. L'ajout progressif des salles d'urgence dans les statistiques ne change pas de façon significative ces résultats (29 % en 1989 pour les 19 C.H. initiaux).

3. L'encombrement dans les salles d'urgence connaît, lui aussi une hausse progressive tout au long de la période d'observation. Entre 1988 et 1989 (avril et juillet), le niveau d'encombrement augmente, passant de 42.2 % la première année à 47,1 % pendant la dernière. En ne retenant que les 19 centres hospitaliers du départ, la moyenne pour ces quatre mois de 1989 est de 48.6 %. De janvier à avril 1989, il y a eu une aggravation plus importante de la situation.

4. Environ 12 % de la clientèle sur civière séjourne 48 heures ou plus à l'urgence. Malgré une tendance constante à la hausse, on remarque encore une fois une montée du problème entre janvier et avril 1989. La comparaison entre les deux années 1988 et 1989 révèle une augmentation de la proportion de séjours excessifs de 10,4 % à 12 % (pour 19 ou 29 C.H.).

5. Le taux d'occupation de civières varie de 91.6 % à 97.5 % (99.6 % pour les 19 C.H. initiaux), entre la première et la seconde année, pour les mêmes mois. La hausse est progressive tout au long de la période d'observation.

6. Le flot d'entrée des clients sur civière est assez constant et oscille autour de 1,5 clients par civière par jour. Il y a eu baisse momentanée du flot d'entrée en août 1988.

7. En 1988-89, les quatre C.H. affichant la pire performance, tant au chapitre du pourcentage des clients au corridor que de la proportion des séjours excessifs, sont Prévost (93 % et 47,3 %), Lafontaine (77,2 % et 38,6 %), l'Institut de cardiologie (79,7 % et 28,9 %) et le C.H. de Lachine (88,4 % et 22,6 %). Notre-Dame présente aussi un grave problème avec 97,5 % d'encombrement et 16,8 % de séjours excessifs.

ENCOMBREMENT SEVERE DES URGENCES 120% +

Région 06A, moyenne pondérée

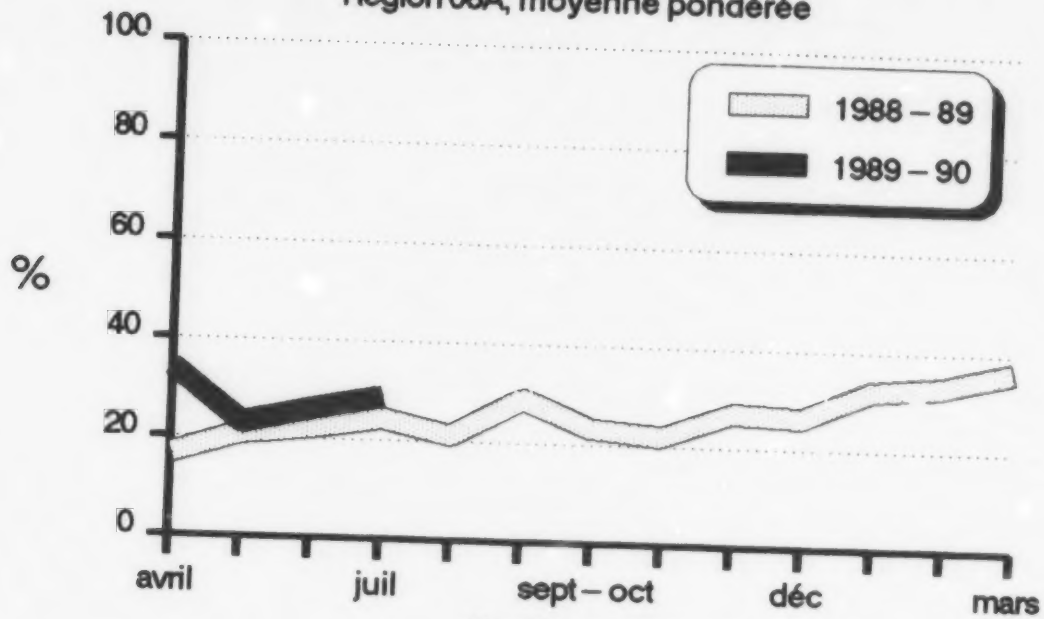

Graphique 06A – 5

ENCOMBREMENT DES URGENCES (100% et +)

Région 06A, moyenne pondérée

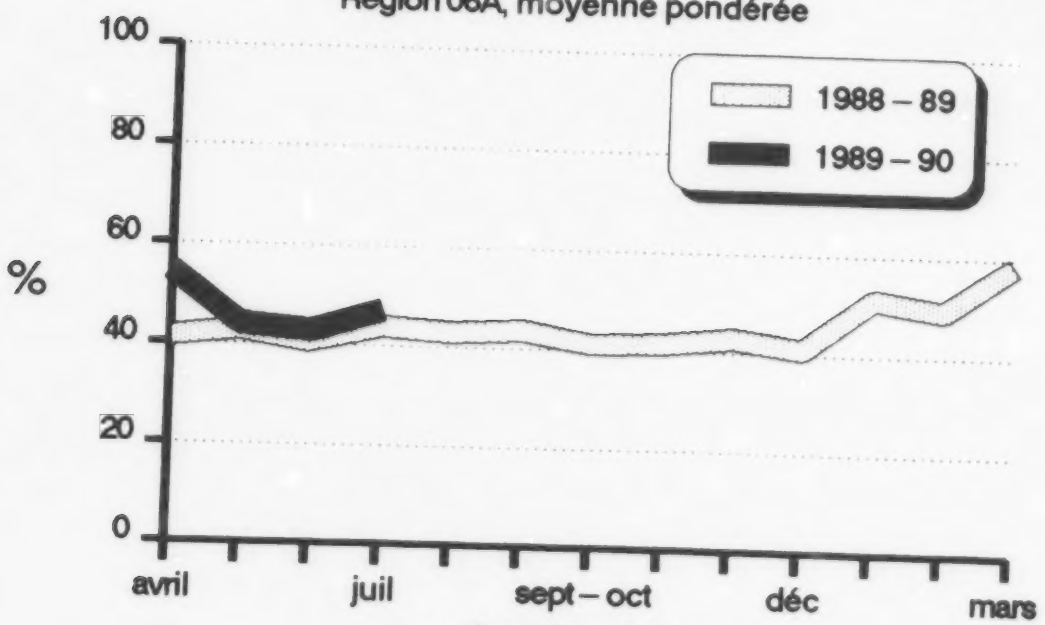

Graphique 06A – 6

48 HEURES OU PLUS A L'URGENCE

Région 06A, moyenne pondérée

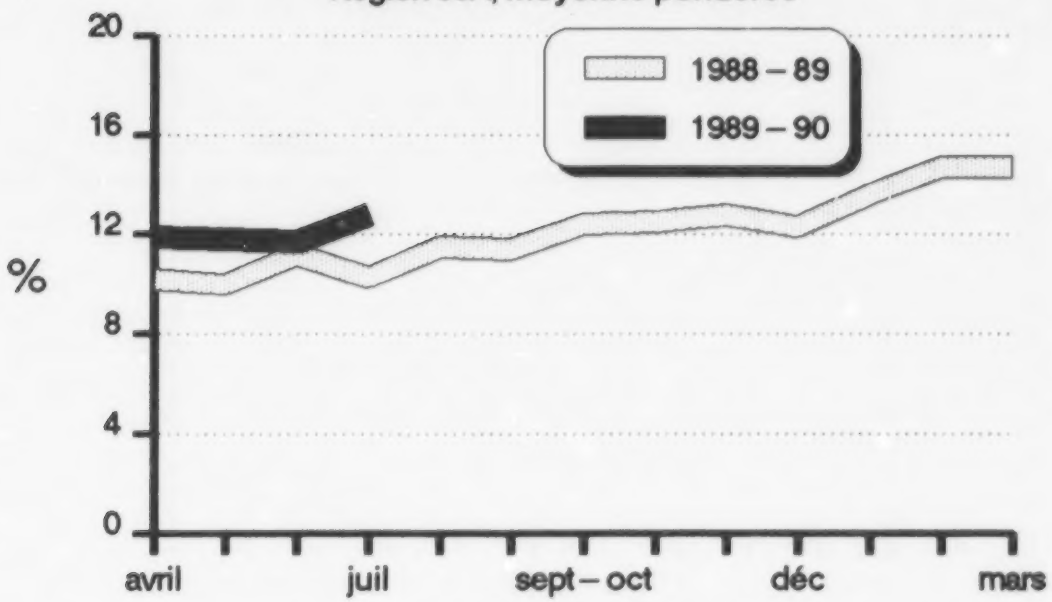

Graphique 06A – 7

TAUX MOYEN D'OCCUPATION DES CIVIERES

Région 06A, moyenne pondérée

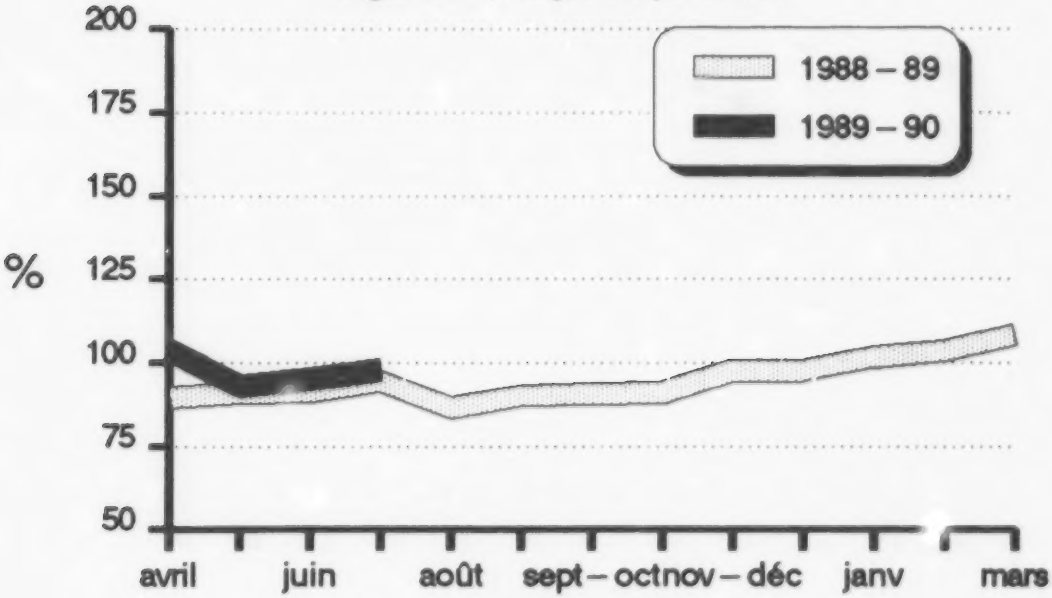

Graphique 06A – 8

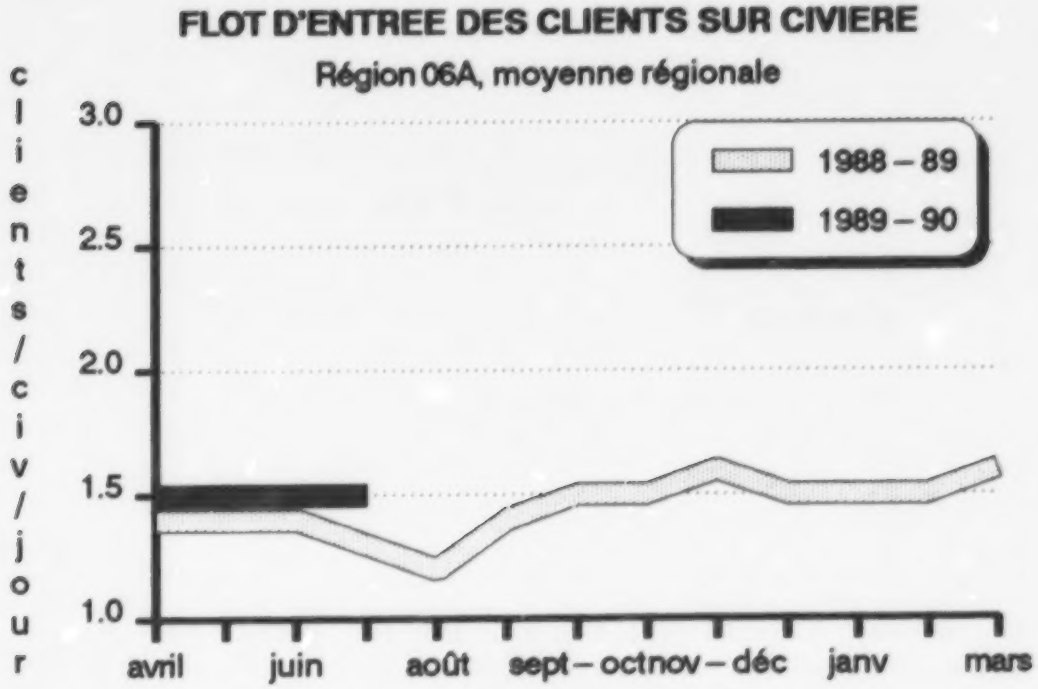

Graphique 06A – 9

Tableau 06A-1: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120% et plus
Région de Montréal, avril 1988 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan89	fev	mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lafontaine	19	-	-	-	-	27.5	27.5	67.4	48.5	94.5	87.5	74.0	81.0	79.2	65.2
G. Lakeshore	19	44.4	11.0	22.3	.3	4.3	10.4	71.1	72.5	72.9	68.8	76.5	64.0	77.7	45.9
Reddy Memorial	7	.2	.3	.0	20.7	2.1	.0	.0	.0	.6	1.5	3.3	1.0	5.9	2.7
Ste-J. D'Arc	12	-	-	-	-	-	-	-	-	3.0	.4	5.5	.0	.2	1.8
Santa-Cabrini	17	12.5	22.9	4.2	33.6	17.7	10.4	20.2	14.7	6.0	1.0	.1	.3	5.6	11.5
I. Cardiologie	14	-	-	-	-	10.6	37.9	73.2	78.0	69.3	84.2	86.2	87.4	81.9	67.6
H. Enfants	10	-	-	-	-	.0	22.9	26.2	25.1	25.6	19.9	27.4	21.0	27.2	21.7
C.H. Verdun	25	34.1	24.9	59.5	54.3	58.9	18.9	15.2	29.8	4.5	.1	16.2	37.5	43.6	30.6
Sacré-Coeur	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Notre-Dame	21	-	-	-	-	-	-	-	-	87.9	99.3	92.9	89.9	93.3	92.7
H.D. Montréal	39	-	-	-	-	26.2	39.9	7.3	.6	4.2	5.4	17.1	34.7	26.8	18.0
Saint-Laurent	7	.4	5.4	5.1	10.4	12.8	4.2	1.6	5.2	12.5	7.7	6.7	3.0	3.1	6.0
G. Montréal	22	3.4	2.4	4.5	3.9	.4	.6	1.2	3.6	5.2	10.9	21.7	30.1	12.4	7.7
Saint-Michel	15	20.1	36.8	35.1	35.7	25.9	225.0	61.5	25.1	59.7	29.9	39.3	29.3	46.0	51.5
Fleury	15	30.8	39.0	52.4	68.5	57.4	60.4	40.9	22.9	71.6	41.4	62.1	71.0	78.6	53.6
Jean-Talon	25	7.6	40.0	25.6	14.3	6.7	3.6	2.8	5.7	1.6	1.8	3.0	5.8	19.4	10.6
Général Juif	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C.H. Lachine	6	65.6	71.7	79.0	70.7	60.7	67.0	58.2	66.7	85.4	98.5	86.9	82.4	100.0	76.4
Ste-Justine	18	-	-	-	-	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0
G. Lachine	5	-	-	-	-	58.3	43.2	64.3	35.0	35.7	59.2	59.7	42.7	55.5	50.4
G. Lasalle	15	32.1	19.2	14.6	31.3	42.3	39.0	26.5	36.3	8.0	32.6	56.4	63.7	50.6	34.8
Cité Santé	32	11.4	32.1	30.4	40.5	39.0	36.8	33.5	42.6	47.6	29.6	47.2	29.6	58.7	36.8
Saint-Luc	23	1.3	.0	.4	.9	1.0	3.9	.3	.3	.1	1.2	6.5	14.4	17.2	3.7
Sainte-Mary	15	61.1	79.3	69.9	69.8	75.1	82.9	59.1	61.5	55.2	81.8	84.5	64.9	15.1	66.2
Maisonneuve	38/29*	.7	.0	1.3	4.5	1.0	7.0	1.0	1.8	2.1	2.4	2.7	.0	9.4	2.6
Douglas	6	2.7	1.3	3.3	.0	.0	4.3	2.7	7.3	2.5	.0	.0	.0	18.6	3.3
Royal Victoria	17	3.4	10.1	7.1	4.6	5.4	6.4	8.8	6.5	7.0	11.2	.9	.7	10.2	6.3
R. Elisabeth	7	.4	3.0	.1	.1	.4	.1	.3	1.6	.7	1.0	8.9	.6	.1	1.3
Bellechasse	6	11.1	7.7	6.0	7.1	5.5	2.7	4.0	2.5	5.4	12.2	4.5	15.6	15.3	7.7
Prévost	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79.2	100.0	78.1	85.8
moyenne/CH	530/521	18.1	21.4	22.1	24.8	21.6	30.2	25.9	23.8	28.5	29.2	34.6	34.7	36.8	27.0
moyenne pondérée		16.7	20.9	22.1	24.3	21.2	29.0	23.3	22.0	27.0	26.4	32.2	33.3	36.6	25.8

*Modification au nombre de civières autorisées: Maisonneuve-Rosemont passe de 38 à 29 le 15 janvier 1989. Corrigé au fichier inform.: 26 février 1989

Tableau 06A-1 (suite): Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120% et plus
Région de Montréal, avril 1988 à juillet 1989

ANNEE 1989-90

Période / C.H.	capacité fonctionn	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan90 %	12 fev %	13 mars %	moyenne %
Lafontaine	19	46.0	6.0	6.5	2.2										
G. Lakeshore	19	68.8	50.4	70.2	62.5										
Reddy Memorial	7	1.3	2.7	1.0	.1										
Ste-J. D'Arc	12	.2	.0	.0	.3										
Santa-Cabrini	17	1.9	1.3	1.0	15.0										
I. Cardiologie	14	84.5	68.2	55.2	39.9										
M. Enfants	10	23.5	21.0	24.4	10.9										
C.H. Verdun	25	56.8	14.7	33.0	52.7										
Sacré-Coeur	42	-	-	-	-										
Notre-Dame	21	91.1	58.3	75.1	87.5										
H.D. Montréal	39	21.0	16.5	.4	6.7										
Saint-Laurent	7	8.7	2.4	7.7	23.1										
G. Montréal	22	29.5	5.7	11.9	7.0										
Saint-Michel	15	61.6	33.2	22.5	40.2										
Fleury	15	70.3	57.7	75.4	76.9										
Jean-Talon	25	.8	.0	6.8	14.4										
Général Juif	27	2.5	6.5	.6	4.3										
C.H. Lachine	6	94.1	64.3	90.5	85.0										
Ste-Justine	18	.0	.0	.0	.0										
G. Lachine	5	70.6	58.3	61.0	53.9										
G. Lasalle	15	46.4	30.7	25.3	13.7										
Cité Santé	32	53.8	48.2	42.4	72.9										
Saint-Luc	23	51.9	38.5	64.0	60.9										
Sainte-Mary	15	9.3	20.7	28.0	10.9										
Maisonneuve	29	7.8	1.0	.0	.0										
Douglas	6	5.1	3.9	10.1	1.9										
Royal Victoria	17	14.4	8.0	12.5	11.3										
R. Elisabeth	7	.0	-	-	-										
Bellechasse	6	26.1	27.5	29.9	6.0										
Prévost	6	67.8	76.5	78.1	57.3										
moyenne/CH	521	35.0	25.8	29.8	29.2										
moyenne pondérée		34.0	23.1	26.0	28.8										

Tableau 06A-2: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100% et plus
Région de Montréal, avril 1988 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

C.H.	Période capacité fonctionn	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lafontaine	19	-	-	-	-	51.5	38.5	76.2	65.2	97.8	94.8	88.7	96.8	85.0	77.2
G. Lakeshore	19	78.5	36.0	48.6	12.2	33.1	36.0	91.0	88.0	89.9	87.6	90.3	85.1	94.7	67.0
Reddy Memorial	7	2.9	1.2	.3	.1	8.8	.3	1.8	1.3	22.9	12.1	9.7	11.3	19.6	7.1
Ste-J. D'Arc	12	-	-	-	-	-	-	-	-	9.1	5.2	15.9	6.0	3.6	8.0
Santa-Cabrini	17	50.2	45.2	29.1	64.9	42.4	36.6	41.5	41.2	14.3	7.4	2.9	2.5	27.8	31.2
I. Cardiologie	14	-	-	-	-	25.3	62.6	90.6	92.3	85.7	92.4	87.7	92.0	88.5	79.7
M. Enfants	10	-	-	-	-	.1	37.9	39.0	39.2	38.4	31.4	39.9	31.0	37.9	32.8
C.H. Verdun	25	75.9	61.1	81.1	75.0	79.4	41.7	48.7	55.7	15.9	8.0	51.2	67.6	74.1	56.6
Sacré-Coeur	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Notre-Dame	21	-	-	-	-	-	-	-	-	96.7	100.0	94.8	95.9	100.0	97.5
H.D. Montréal	39	-	-	-	-	79.6	80.4	27.5	18.3	29.2	26.7	60.0	61.5	68.0	50.1
Saint-Laurent	7	7.1	14.9	16.7	36.1	37.5	40.1	10.1	17.8	23.1	23.2	18.5	8.7	10.0	20.3
G. Montréal	22	8.7	14.2	25.0	17.9	6.9	6.4	10.9	19.8	18.0	27.7	55.2	52.4	34.7	22.9
Saint-Michel	15	48.7	57.2	62.8	53.1	42.6	49.7	85.9	50.5	72.6	54.3	65.0	56.8	74.3	59.5
Fleury	15	62.7	64.0	72.6	83.8	79.7	85.3	68.1	51.6	88.7	71.5	82.0	86.6	94.9	76.3
Jean-Talon	25	42.0	76.5	43.9	36.9	15.3	20.7	18.7	21.2	15.1	11.6	10.0	30.5	49.7	30.2
Général Juif	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
C.H. Lachine	6	75.9	89.9	92.2	83.5	82.1	83.4	74.3	89.2	96.1	100.0	94.3	88.8	100.0	88.4
Ste-Justine	18	-	-	-	-	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0	.0
G. Lachine	5	-	-	-	-	74.1	57.0	79.0	54.6	51.3	76.1	77.3	59.2	77.1	67.3
G. Lasalle	15	62.7	59.5	34.2	59.7	70.7	65.9	60.0	61.8	36.1	61.0	89.9	88.0	81.4	63.9
Cité Santé	32	60.3	85.5	72.5	79.6	86.8	75.8	73.1	81.9	81.8	65.5	89.5	62.3	86.5	77.0
Saint-Luc	23	6.7	.3	3.1	7.4	5.6	15.1	3.1	2.8	4.0	7.2	22.4	39.4	37.4	11.9
Sainte-Mary	15	77.6	95.5	88.7	85.9	88.0	93.0	70.7	77.7	77.8	93.1	91.0	70.0	38.8	80.6
Maisonneuve	38/29*	17.5	6.3	7.3	30.8	25.4	39.7	15.6	35.0	28.3	21.2	25.8	2.1	60.3	24.3
Douglas	6	12.5	16.8	9.8	6.0	15.3	27.1	29.3	22.3	16.8	5.5	1.5	4.3	44.8	16.3
Royal Victoria	17	15.5	21.7	22.1	14.3	16.0	13.5	17.9	16.5	15.6	20.7	3.7	4.6	22.5	15.7
R. Elisabeth	7	3.8	4.6	1.9	2.6	4.9	2.3	1.9	7.1	3.2	2.6	25.4	2.8	1.8	5.0
Bellechasse	6	37.9	23.0	16.4	31.1	24.0	19.4	18.6	16.0	35.5	33.8	25.2	41.6	42.8	28.1
Prévost	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	88.6	100.0	90.5	93.0
moyenne/CH	530/521	39.3	40.7	38.3	41.1	39.8	41.1	42.1	41.1	43.1	42.2	50.2	48.1	55.2	43.3
moyenne pondérée		41.4	43.0	40.6	43.8	42.9	43.6	41.1	41.5	42.9	40.9	51.4	49.1	58.7	44.7

*Modification au nombre de civières autorisées: Maisonneuve-Rosemont passe de 38 à 29 le 15 janvier 1989. Corrigé au fichier inform.: 26 février 1989

Tableau 06A-2 (suite): Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100% et plus
Région de Montréal, avril 1988 à juillet 1989

ANNEE 1989-90

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan90	fev	mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lafontaine	19	79.7	30.9	24.4	11.6										
G. Lakeshore	19	83.2	86.1	80.8	88.2										
Reddy Memorial	7	12.1	11.0	6.5	1.1										
Ste-J. D'Arc	12	4.2	.0	.0	1.9										
Santa-Cabrini	17	24.4	8.9	11.6	40.3										
I. Cardiologie	14	96.6	89.0	72.9	66.2										
H. Enfants	10	37.1	32.6	36.5	20.4										
C.H. Verdun	25	79.3	28.7	59.0	78.3										
Sacré-Coeur	42	-	-	-	-										
Notre-Dame	21	94.7	83.3	87.7	94.6										
H.D. Montréal	39	52.1	49.2	14.5	35.0										
Saint-Laurent	7	27.1	18.5	25.4	45.0										
G. Montréal	22	53.6	22.1	30.8	22.8										
Saint-Michel	15	82.8	63.7	54.5	64.8										
Fleury	15	83.7	79.0	87.5	89.5										
Jean-Talon	25	17.5	4.5	33.4	39.0										
Général Juif	27	18.4	28.2	13.2	33.0										
C.H. Lachine	6	94.5	79.8	92.9	88.4										
Ste-Justine	18	.0	.0	.0	.0										
G. Lachine	5	81.2	72.6	75.1	68.6										
G. Lasalle	15	84.5	67.6	45.5	38.7										
Cité Santé	32	87.9	81.5	66.5	90.0										
Saint-Luc	23	82.2	73.0	86.9	83.8										
Sainte-Mary	15	21.8	40.5	57.9	31.9										
Maisonneuve	29	42.3	21.7	10.3	8.8										
Douglas	6	16.3	17.7	25.7	20.2										
Royal Victoria	17	31.6	22.9	31.1	25.0										
R. Elisabeth	7	.9	-	-	-										
Bellechasse	6	53.4	55.3	54.8	26.8										
Prévost	6	80.1	85.9	87.3	82.2										
moyenne/CH	521	52.5	44.8	45.5	46.3										
moyenne pondérée		54.5	44.0	42.7	47.1										

Tableau 06A-3: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence
Région de Montréal, avril 1988 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

C.H.	Période capacité fonctionn	1 avril %	2 mai %	3 juin %	4 juil %	5 août %	6 août-sept %	7 sept-oct %	8 oct-nov %	9 nov-déc %	10 déc %	11 jan89 %	12 fev %	13 mars %	moyenne %
Lafontaine	19	-	-	-	-	23.0	31.9	37.0	38.9	44.3	41.8	39.0	48.2	43.0	38.6
G. Lakeshore	19	15.8	10.3	11.9	6.8	9.4	10.4	13.7	16.3	14.1	13.5	14.7	15.6	12.8	12.7
Reddy Memorial	7	3.4	2.7	4.1	15.3	6.9	3.2	7.5	5.1	8.0	6.8	4.5	9.8	8.2	6.6
Ste-J. D'Arc	12	-	-	-	-	-	-	-	-	3.8	3.5	4.3	3.9	5.9	4.3
Santa-Cabrini	17	5.7	7.6	6.4	7.7	10.3	6.0	7.5	6.6	4.8	2.7	1.9	1.3	5.2	5.7
I. Cardiologie	14	-	-	-	-	12.1	22.1	32.7	28.6	26.8	30.3	39.1	36.1	32.3	28.9
H. Enfants	10	-	-	-	-	.6	.1	.1	.2	.3	.4	.5	.2	.0	.3
C.H. Verdun	25	20.2	17.2	19.7	22.6	20.3	13.2	14.7	17.9	14.7	11.0	17.6	21.8	19.7	17.7
Sacré-Coeur	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Notre-Dame	21	-	-	-	-	-	-	-	-	12.8	16.5	16.0	20.3	18.6	16.8
H.D. Montréal	39	-	-	-	-	20.4	16.9	13.0	11.3	11.9	10.0	16.2	15.7	14.6	14.4
Saint-Laurent	7	3.7	7.4	4.4	10.4	13.0	12.8	4.5	7.8	12.7	8.1	7.8	3.0	7.3	7.9
G. Montréal	22	3.7	5.0	3.3	4.8	4.6	4.9	4.7	4.7	5.4	6.3	6.3	7.1	6.2	5.2
Saint-Michel	15	7.5	5.6	9.0	7.6	5.6	8.8	15.3	9.5	11.8	8.9	7.5	8.5	10.1	8.9
Fleury	15	7.1	8.8	12.2	15.2	17.5	14.9	9.5	10.9	15.4	10.1	13.7	19.3	20.5	13.5
Jean-Talon	25	17.9	17.9	17.6	17.8	13.9	15.9	15.6	15.2	15.1	14.7	10.6	12.3	16.5	15.5
Général Juif	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3.3	4.1	4.2	3.9
C.H. Lachine	6	17.3	21.0	21.3	19.5	18.6	24.0	12.4	17.3	19.9	30.1	25.9	34.3	31.8	22.6
Ste-Justine	18	-	-	-	-	.0	.3	.0	.0	.0	.1	.1	.3	.0	.1
G. Lachine	5	-	-	-	-	4.0	4.1	4.6	2.3	1.1	3.1	2.8	3.0	4.2	3.2
G. Lasalle	15	20.5	17.5	18.4	17.3	25.6	21.7	23.7	21.8	20.7	25.9	25.6	22.6	23.3	21.9
Cité Santé	32	14.9	19.1	19.7	15.2	18.9	16.3	19.9	19.3	21.2	19.2	20.7	21.9	26.1	19.4
Saint-Luc	23	4.0	3.7	8.0	5.5	4.8	4.4	4.5	4.9	4.5	4.2	6.1	7.3	7.9	5.4
Sainte-Mary	15	7.4	7.6	8.5	9.6	9.6	12.2	10.4	13.4	11.0	11.4	10.2	12.3	5.2	9.9
Maisonneuve	38/29*	9.0	6.5	9.4	3.8	3.7	5.1	10.3	11.0	12.9	11.7	13.5	12.2	10.8	9.2
Douglas	6	12.9	18.8	15.7	10.9	17.8	23.3	15.7	20.9	25.0	26.3	16.4	7.1	25.5	18.2
Royal Victoria	17	1.1	.5	.9	1.0	.9	.7	1.3	.4	.8	1.7	.4	.3	.9	.8
R. Elisabeth	7	.3	.0	.4	.0	.7	.0	.0	1.1	.4	.0	1.5	.0	.3	.4
Bellechasse	6	.0	.0	.4	.7	.4	.9	.0	.8	.8	1.2	.4	.4	.9	.5
Prévost	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	45.0	53.1	43.8	47.3
moyenne/CH	530/521	9.1	9.3	10.1	10.1	10.5	11.0	11.1	11.4	11.9	11.8	13.3	14.4	14.5	11.4
moyenne pondérée		10.2	10.0	11.2	10.3	11.5	11.4	12.4	12.5	12.8	12.3	13.6	14.7	14.7	12.1

*Modification au nombre de civières autorisées: Maisonneuve-Rosemont
passe de 38 à 29 le 15 janvier 1989. Corrigé au fichier inform.: 26 février 1989

Tableau 06A-3 (suite): Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence
Région de Montréal, avril 1988 à juillet 1989

ANNEE 1989-90

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
C.H.	capacité fonctionn	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan90	fev	mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lafontaine	19	23.5	32.9	17.5	19.3									
G. Lakeshore	19	12.7	11.9	10.9	14.7									
Reddy Memorial	7	9.0	8.5	5.8	2.6									
Ste-J. D'Arc	12	3.7	2.8	2.3	2.2									
Santa-Cabrini	17	4.1	1.7	3.3	7.6									
I. Cardiologie	14	34.7	32.6	35.9	29.0									
H. Enfants	10	.1	.0	.2	.3									
C.H. Verdun	25	21.2	11.7	21.3	22.4									
Sacré-Coeur	42	-	-	-	-									
Notre-Dame	21	9.1	7.5	7.9	12.8									
H.D. Montréal	39	14.3	15.2	11.8	11.2									
Saint-Laurent	7	6.4	7.0	6.0	12.9									
G. Montréal	22	7.2	6.7	5.8	5.7									
Saint-Michel	15	8.4	6.2	6.8	8.3									
Fleury	15	13.8	13.2	16.9	19.3									
Jean-Talon	25	10.4	12.8	16.3	17.8									
Général Juif	27	1.6	4.2	2.8	3.5									
C.H. Lachine	6	25.3	17.9	26.1	33.5									
Ste-Justine	18	.0	.4	.0	.0									
G. Lachine	5	7.7	5.4	5.9	4.2									
G. Lasalle	15	22.0	21.9	16.6	20.8									
Cité Santé	32	22.0	24.1	20.3	25.5									
Saint-Luc	23	11.4	10.5	12.5	9.9									
Sainte-Mary	15	3.2	4.0	5.9	5.6									
Maisonneuve	29	9.5	6.7	7.0	7.7									
Douglas	6	21.4	15.6	26.2	26.3									
Royal Victoria	17	2.0	2.7	1.6	1.2									
R. Elisabeth	7	.0	-	-	-									
Bellechasse	6	.9	2.0	1.5	2.4									
Prévost	6	45.1	46.3	51.1	50.6									
moyenne rég.	521	12.1	11.9	12.4	13.5									
moyenne pondérée		11.9	11.8	11.7	12.8									

Tableau 06A-4: Taux d'occupation moyen des civières
Région de Montréal, avril 1988 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

Période C.H.	capacité fonctionn	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Lafontaine	19	-	-	-	-	89.6	96.6	118.8	110.6	174.9	145.5	137.1	174.3	151.5	133.2
G. Lakeshore	19	115.8	88.8	100.0	77.6	86.7	89.6	129.8	131.9	132.8	133.0	133.9	125.1	137.4	114.0
Reddy Memorial	7	44.1	39.6	42.6	90.5	41.0	34.6	43.1	40.7	74.1	63.0	53.5	56.8	63.4	52.8
Ste-J. D'Arc	12	-	-	-	-	-	-	-	-	62.5	46.9	68.5	58.2	57.9	58.8
Santa-Cabrini	17	95.0	99.5	84.3	110.1	94.8	82.7	90.1	91.3	75.5	63.5	65.9	62.2	84.7	84.6
I. Cardiologie	14	-	-	-	-	74.8	105.8	138.3	136.8	138.4	160.6	159.8	166.7	150.2	136.8
H. Enfants	10	-	-	-	-	10.6	79.6	82.2	82.2	85.8	72.6	84.1	73.2	82.1	72.5
C.H. Verdun	25	111.4	105.0	121.3	119.6	119.8	93.8	96.7	104.4	78.9	74.8	95.7	109.4	112.9	103.4
Sacré-Coeur	42	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Notre-Dame	21	-	-	-	-	-	-	-	-	190.5	212.3	196.7	200.0	193.1	198.5
H.D. Montréal	39	-	-	-	-	109.1	116.0	88.7	80.0	86.7	85.2	102.3	106.5	107.4	98.0
Saint-Laurent	7	50.2	58.0	61.3	81.9	81.0	81.7	54.1	64.9	74.3	64.8	66.1	49.2	52.3	64.6
G. Montréal	22	69.3	73.4	83.0	75.8	67.4	64.0	75.0	76.2	73.4	83.0	100.5	100.6	91.5	79.5
Saint-Michel	15	96.1	103.5	104.3	100.2	92.6	94.7	124.0	99.4	124.1	98.6	108.0	102.9	115.7	104.9
Fleury	15	105.4	115.9	121.2	134.0	123.5	127.2	111.6	94.3	135.0	113.1	124.9	130.2	146.2	121.7
Jean-Talon	25	94.0	111.7	94.8	92.4	77.4	80.6	76.7	83.4	75.0	74.2	66.0	82.7	96.9	85.1
Général Juif	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	79.2	82.6	89.0	83.6
C.H. Lachine	6	154.7	160.8	161.2	167.8	146.9	150.2	137.1	169.2	199.7	259.3	203.5	224.0	230.5	181.9
Ste-Justine	18	-	-	-	-	17.0	20.7	27.8	24.7	27.5	28.7	24.8	26.6	32.0	25.5
G. Lachine	5	-	-	-	-	118.7	105.7	129.0	99.1	94.6	128.2	124.7	109.7	123.4	114.8
G. Lasalle	15	104.0	100.4	88.1	100.3	105.8	108.0	102.2	103.9	82.8	103.2	125.0	125.5	118.0	105.2
Cité Santé	32	100.9	114.0	109.2	114.3	116.6	110.0	109.0	115.3	116.0	108.2	119.9	107.4	123.1	112.6
Saint-Luc	23	55.8	45.2	64.2	53.8	48.5	68.4	56.4	57.3	63.1	66.2	80.8	86.8	93.1	64.6
Sainte-Mary	15	125.4	141.2	130.3	133.5	135.3	142.6	128.5	133.0	120.9	153.2	151.0	126.7	89.6	131.6
Maisonneuve	38/29*	82.5	76.3	75.4	89.8	88.1	94.8	85.4	91.9	87.8	84.9	77.7	72.6	101.1	85.3
Douglas	6	56.3	65.1	53.1	40.2	54.7	66.9	64.4	67.0	64.9	40.4	38.1	46.4	78.6	56.6
Royal Victoria	17	65.7	73.0	76.2	67.2	64.0	59.9	68.1	67.9	64.9	75.9	47.1	44.0	70.5	65.0
R. Elisabeth	7	37.5	36.4	35.5	30.7	38.9	42.9	33.7	50.3	38.9	35.3	66.6	35.5	40.7	40.2
Bellechasse	6	79.7	66.4	62.3	77.9	65.6	64.5	59.9	59.1	73.5	80.0	70.1	85.4	86.8	71.6
Prévost	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	176.7	259.7	174.5	203.6
taux moyen/CH	530/521	86.5	88.1	87.8	92.5	82.7	87.3	89.2	89.4	96.9	98.3	105.3	108.2	110.5	94.1
taux moyen pondéré		89.5	91.0	91.4	94.4	86.6	90.1	90.7	90.8	97.5	97.5	101.8	103.7	108.4	94.9

*Modification au nombre de civières autorisées: Maisonneuve-Rosemont
passe de 38 à 29 le 15 janvier 1989. Corrigé au fichier inform.: 26 février 1989

Tableau 06A-4 (suite): Taux d'occupation moyen des civières
Région de Montréal, avril 1988 à juillet 1989

ANNEE 1989-90

C.H.	Période capacité fonctionn	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars	moyenne
Lafontaine	19	112.3	81.3	66.9	59.4										
G. Lakeshore	19	134.1	118.6	130.3	122.6										
Reddy Memorial	7	53.4	55.2	54.4	32.8										
Ste-J. D'Arc	12	52.5	38.8	46.2	43.3										
Santa-Cabrini	17	77.8	68.2	71.1	87.5										
I. Cardiologie	14	164.4	129.3	122.6	115.1										
M. Enfants	10	79.7	73.9	81.5	60.0										
C.H. Verdun	25	118.9	83.4	104.4	118.3										
Sacré-Coeur	42	-	-	-	-										
Notre-Dame	21	163.6	135.8	149.1	172.3										
H.D. Montréal	39	103.0	100.6	76.1	94.0										
Saint-Laurent	7	65.0	65.3	72.7	84.5										
G. Montréal	22	108.5	81.2	87.7	83.4										
Saint-Michel	15	122.8	105.1	100.2	109.0										
Fleury	15	132.0	123.6	137.2	140.1										
Jean-Talon	25	78.1	69.5	87.5	90.0										
Général Juif	27	81.3	85.1	76.8	88.8										
C.H. Lachine	6	236.0	156.9	199.7	233.9										
Ste-Justine	18	31.1	25.4	23.6	16.7										
G. Lachine	5	142.4	125.3	124.8	116.4										
G. Lasalle	15	117.9	103.0	92.8	86.4										
Cité Santé	32	118.8	117.3	110.6	129.5										
Saint-Luc	23	121.2	113.1	131.1	129.6										
Sainte-Mary	15	78.7	90.8	100.7	82.6										
Maisonneuve	29	93.3	83.6	82.5	70.6										
Douglas	6	65.3	52.8	59.5	68.0										
Royal Victoria	17	85.5	75.1	86.0	76.6										
R. Elisabeth	7	28.3	-	-	-										
Bellechasse	6	98.3	102.3	99.1	76.0										
Prévost	6	142.5	172.0	162.6	174.1										
taux moyen/CH	521	103.7	94.0	97.8	98.6										
taux moyen pondéré		103.9	93.0	95.1	97.8										

Tableau 06A-5: Flot d'entrée des clients sur civière
Région de Montréal, janvier 1989 à juillet 1989
CLIENT/CIVIERE/JOUR

ANNEE 1988-89

Période capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
530/521	1.4	1.4	1.4	1.3	1.2	1.4	1.5	1.5	1.6	1.5	1.5	1.5	1.6	1.4

ANNEE 1989-90

Période capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars	moyenne
521	1.5	1.5	1.5	1.5										

LANAUDIERE ET DES LAURENTIDES

06B

RÉGION DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES (06B)

Mise en garde

Les données des quatre C.H. visés par le plan de désengorgement sont compilées depuis janvier 1988. Deux phénomènes ont influencé le tableau régional depuis janvier 1989. D'abord, l'incendie de la salle d'urgence du C.H. de Saint-Jérôme, le 31 janvier 1989, a entraîné la réduction de la capacité fonctionnelle de 17 à 8 civières. En second lieu, le C.H. de Saint-Eustache a porté sa capacité fonctionnelle de 8 à 14 civières en avril 1989. Ces deux facteurs touchent deux C.H. très encombrés, et affectent considérablement la situation régionale en diminuant l'encombrement et le taux d'occupation moyen des civières. Ils ne semblent pas avoir eu d'effet sur les séjours excessifs.

Points saillants

1. Pour les C.H. étudiés, l'encombrement est la règle, non l'exception. L'augmentation de la proportion des séjours excessifs est nette, alors que les autres indicateurs présentent une allure plus stable, sauf pour la fin de la période d'observation. De fait, les modifications au nombre de civières pour deux des quatre centres hospitaliers, influencent fortement les indicateurs qui ont la capacité fonctionnelle des salles d'urgence comme dénominateurs.

2. L'encombrement à 120 % et plus, dans Lanaudière et des Laurentides, est très élevé, soit pendant la moitié du temps. La situation, de janvier à mars 89, montre une hausse de l'encombrement sévère par rapport à l'année précédente alors que c'est le contraire d'avril à juillet 89. La modification du nombre de civières à l'urgence de Saint-Eustache est très importante pour bien interpréter les courbes. Ces dernières démontrent une amélioration sensible de l'indicateur des patients dans le corridor, à la suite, principalement, de l'augmentation du nombre de civières à l'urgence de Saint-Eustache.

3. La proportion du temps où les civières autorisées sont occupées à 100 % et plus reste stable. La baisse artificielle des derniers mois est encore une fois reliée aux changements dans la capacité fonctionnelle des urgences de Saint-Jérôme et de Saint-Eustache. Si on compare les deux années 88 et 89 pour les mois de janvier à juillet, on observe une stabilité de l'indicateur à 77,9 % et 78 % respectivement.

4. L'augmentation de la proportion des personnes séjournant 48 heures ou plus à l'urgence est marquée. Elle passe de 12,9 % entre janvier et juillet 1988, à 15,9 % pour la même période en 1989.

5. Malgré l'aspect chaotique des courbes du schéma 06B-4, le taux moyen d'occupation des civières est élevé quoique légèrement à la baisse. Il n'est jamais inférieur à 94 % quels que soient le C.H. et la période.

   Entre janvier et juillet 1988, le taux moyen d'occupation était de 141,5 % alors qu'il est de 135,1 % pour les mêmes mois en 1989.

6. Le flot d'entrée des clients sur civière est stable à près de 1,9 clients par civière par jour jusqu'en février 1989, où il descend à 1,7, pour remonter progressivement à 2,2 en juillet 1989.

7. Le C.H. de Saint-Eustache était jusqu'en avril 1989, le C.H. le plus encombré (99 %) de la région. Depuis l'augmentation de sa capacité fonctionnelle, il est encombré pendant moins de 70 % du temps. Le centre hospitalier Le Gardeur quant à lui, a vu sa situation à l'urgence se détériorer constamment depuis janvier 1988. Il est devenu le C.H. présentant les plus hauts indicateurs d'occupation de civières dans la région.

   Le C.H. le moins encombré est le C.H.R.D.L. avec une urgence remplie à 100 % ou plus pendant 71 % du temps en 1988-89.

8. Le C.H. de Saint-Eustache connait aussi d'autres problèmes, avec le tiers de ses clients sur civière séjournant 48 heures ou plus à l'urgence. A l'opposé, le C.H. le Gardeur est celui qui compte en moyenne la plus faible proportion de clients séjournant 48 heures ou plus à l'urgence, soit 6,3 % en 1988-89. Il est dépassé en fin de course par le C.H. de Saint-Jérôme, où cette proportion a chuté dramatiquement après l'incendie, passant de 12 % à environ 2,5 %.

ENCOMBREMENT SEVERE DES URGENCES 120% +

Région 06B, moyenne pondérée

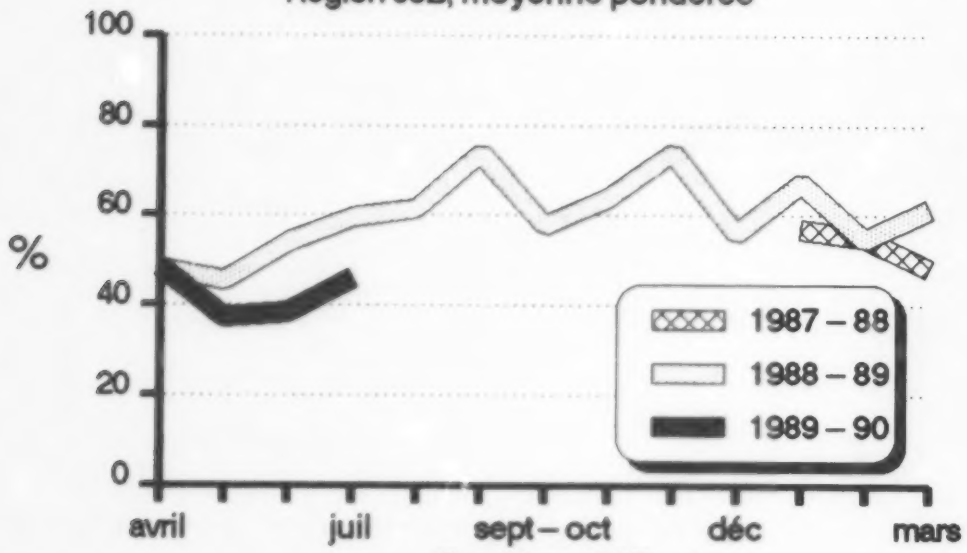

Graphique 06B – 1

ENCOMBREMENT DES URGENCES (100% et +)

Région 06B, moyenne pondérée

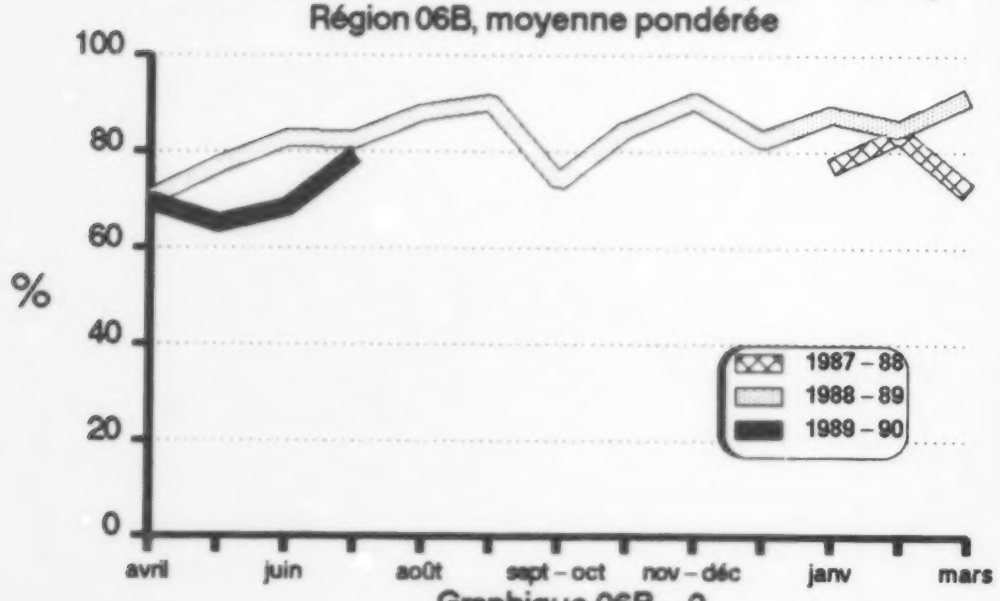

Graphique 06B – 2

48 HEURES OU PLUS A L'URGENCE

Région 06B, moyenne pondérée

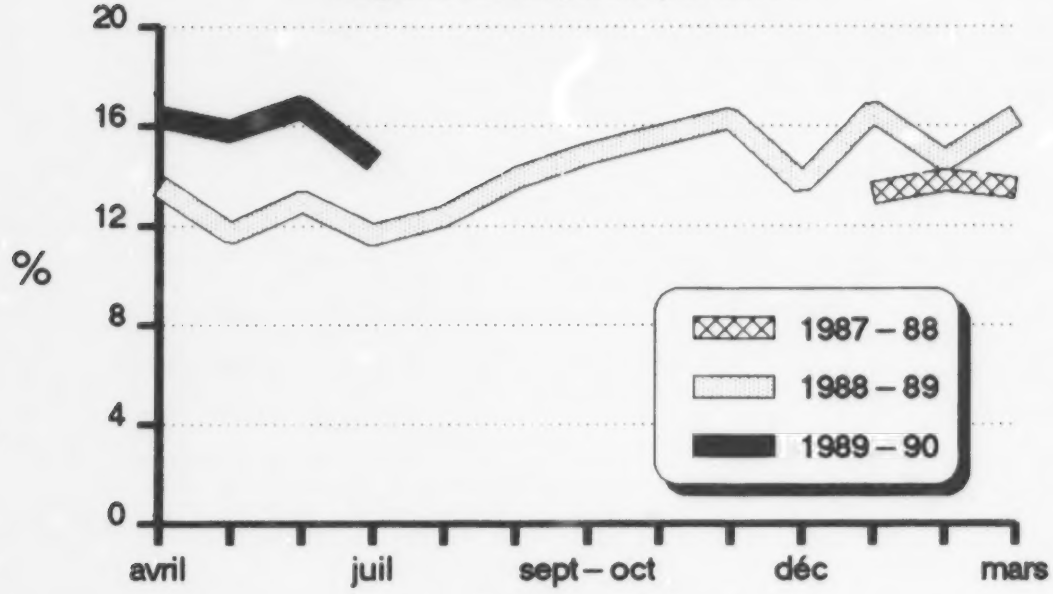

Graphique 06B – 3

TAUX MOYEN D'OCCUPATION DES CIVIERES

Région 06B, moyenne pondérée

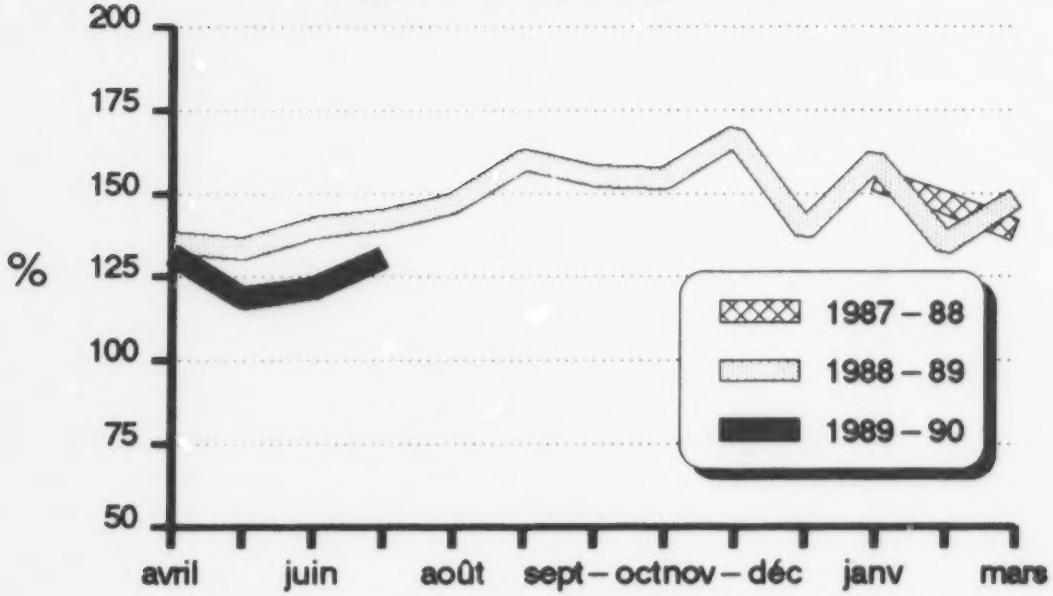

Graphique 06B – 4

FLOT D'ENTREE DES CLIENTS SUR CIVIERE

Région 06B, moyenne régionale

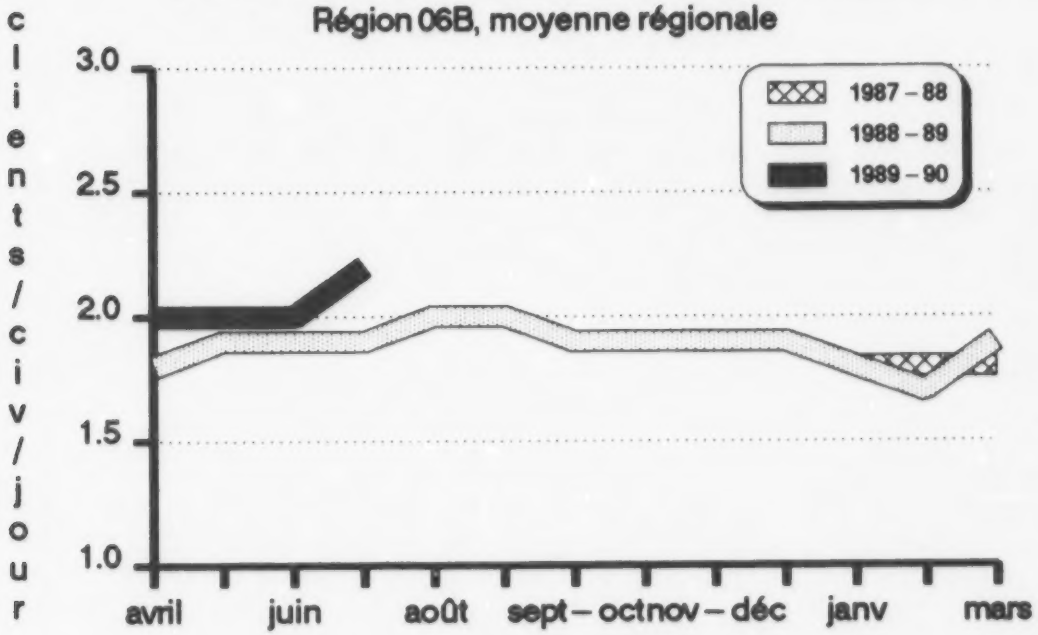

Graphique 06B – 5

Tableau 06B-1: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120% et plus
Région de Lanaudière et des Laurentides, janvier 1988 à juillet 1989

ANNEE 1987-88

Période / C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan88	12 fév	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Jérôme	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	90.3	96.1	92.7	93.0
Le Gardeur	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	67.4	41.7	43.6	50.9
St-Eustache	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94.2	100.0	99.7	98.0
C.H.R.D.L.	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20.8	24.4	9.3	18.2
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
moyenne/CH	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	68.2	65.6	61.3	65.0
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56.9	55.2	48.4	53.5

ANNEE 1988-89

Période / C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Jérôme	17 ou 8*	80.6	63.8	83.9	90.6	95.8	100.0	99.0	98.7	100.0	80.1	100.0	-	-	90.2
Le Gardeur	14	44.4	41.2	49.6	65.6	69.5	67.9	82.3	77.4	88.2	79.2	79.2	66.8	92.4	69.5
St-Eustache	8	100.0	100.0	98.5	96.9	98.8	99.0	100.0	98.2	95.8	89.0	100.0	100.0	96.6	97.9
C.H.R.D.L.	28	15.4	20.7	25.3	26.9	26.0	53.9	8.8	26.2	44.9	20.5	32.4	35.7	35.9	28.7
moyenne/CH	67 ou 58	60.1	56.4	64.3	70.0	72.5	80.2	72.5	75.1	82.2	67.2	77.9	67.5	75.0	70.8
moyenne pondérée		48.1	45.4	54.0	59.5	61.5	73.9	57.9	63.9	74.0	56.1	67.4	54.7	61.4	59.8

ANNEE 1989-90

Période / C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Jérôme	8	-	-	-	-									
Le Gardeur	14	75.2	89.9	89.6	94.8									
St-Eustache	14**	87.1	39.9	33.9	39.3									
C.H.R.D.L.	28	15.7	9.7	15.3	24.9									
moyenne/CH	64	59.3	46.5	46.3	53.0									
moyenne pondérée		48.4	37.3	38.5	46.0									

* A la suite d' un incendie dans la salle d'urgence, la capacité fonctionnelle du C.H. de Saint-Jérôme passe de 17 à 8 civières à compter du 31 janvier 1989 (pér. 12). Les modifications dans le système d'information ont été faites à partir du 16 juillet 1989 (pér. 5). Les calculs ne pouvant être reconstitués pour cet indicateur, certaines données ne sont pas disponibles.

** La capacité fonctionnelle à Saint-Eustache passe de 8 à 14 civières après les rénovations

Tableau 06B-2: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100% et plus
Région de Lanaudière et des Laurentides, janvier 1988 à juillet 1989

ANNEE 1987-88

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan88	12 fév	13 mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Jérôme	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92.1	99.8	98.4
Le Gardeur	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	85.6	71.9	71.1
St-Eustache	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	94.9	100.0	100.0
C.H.R.D.L.	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58.4	75.1	48.3
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
moyenne/CH	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	82.8	86.7	79.5
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	77.0	83.7	71.9

ANNEE 1988-89

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Jérôme	17 ou 8*	93.6	86.3	93.9	98.3	99.5	100.0	99.9	99.9	100.0	96.0	100.0	-	-	97.0
Le Gardeur	14	65.2	75.7	72.7	87.0	82.0	84.9	92.0	88.9	95.6	93.6	89.9	86.4	99.6	85.7
St-Eustache	8	100.0	100.0	99.1	98.1	100.0	100.0	100.0	100.0	98.5	93.5	100.0	100.0	98.2	99.0
C.H.R.D.L.	28	50.5	65.9	76.3	66.0	80.9	84.0	41.6	68.9	80.0	65.6	76.0	79.9	85.3	70.8
moyenne/CH	67	77.3	82.0	85.5	87.4	90.6	92.2	83.4	89.4	93.5	87.2	91.5	88.8	94.4	87.9
moyenne pondérée		70.4	77.2	82.7	82.4	88.1	90.2	73.9	84.7	90.5	82.5	87.9	84.9	91.4	83.6

ANNEE 1989-90

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
St-Jérôme	8	-	-	-	-									
Le Gardeur	14	84.3	94.8	92.9	98.7									
St-Eustache	14**	94.7	67.7	65.4	68.3									
C.H.R.D.L.	28	49.4	48.8	57.5	74.9									
moyenne/CH	64	76.1	70.4	71.9	80.6									
moyenne pondérée		69.5	65.0	68.3	79.2									

* A la suite d' un incendie dans la salle d'urgence, la capacité fonctionnelle du C.H. de Saint-Jérôme passe de 17 à 8 civières à compter du 31 janvier 1989 (pér. 12). Les modifications dans le système d'information ont été faites à partir du 16 juillet 1989 (pér. 5). Les calculs ne pouvant être reconstitués pour cet indicateur, certaines données ne sont pas disponibles.

** La capacité fonctionnelle à Saint-Eustache passe de 8 à 14 civières après les rénovations

Tableau 06B-3: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence
Région de Lanaudière et des Laurentides, janvier 1988 à juillet 1989

ANNEE 1987-88

Période C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan88	12 fév	13 mars	moyenne
St-Jérôme	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12.4	13.7	11.6	12.6
Le Gardeur	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.3	3.9	5.1	4.4
St-Eustache	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25.1	23.6	29.8	26.2
C.H.R.D.L.	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14.9	15.9	14.1	15.0
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
moyenne/CH	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14.2	14.3	15.2	14.5
moyenne pondérée		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13.3	13.8	13.5	13.5

ANNEE 1988-89

Période C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
St-Jérôme	17 ou 8*	11.5	9.0	12.5	10.2	12.3	14.7	16.0	17.0	17.6	10.9	14.4	4.1	3.1	11.8
Le Gardeur	14	3.5	3.4	3.3	4.7	5.6	3.8	5.1	6.1	8.9	6.8	9.2	7.7	13.4	6.3
St-Eustache	8	24.6	26.1	22.5	22.8	24.2	26.0	32.8	30.7	27.2	29.6	33.4	28.1	30.7	27.6
C.H.R.D.L.	28	16.9	13.4	15.5	12.8	12.5	15.1	14.0	15.2	16.2	14.2	16.8	17.1	17.7	15.2
moyenne/CH	67 ou 58	14.1	13.0	13.5	12.6	13.7	14.9	17.0	17.3	17.5	15.4	18.5	14.3	16.2	15.2
moyenne pondérée		13.6	11.7	13.0	11.6	12.4	13.9	14.9	15.6	16.3	13.7	16.6	14.6	16.4	14.2

ANNEE 1989-90

Période C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars
St-Jérôme	8	3.0	1.8	2.7	2.0									
Le Gardeur	14	8.9	9.1	10.6	7.5									
St-Eustache	14**	31.7	33.3	34.4	30.4									
C.H.R.D.L.	28	16.3	14.4	15.1	13.9									
moyenne/CH	64	15.0	14.7	15.7	13.5									
moyenne pondérée		16.4	15.8	16.8	14.6									

* A la suite d'un incendie dans la salle d'urgence, la capacité fonctionnelle du C.H. de Saint-Jérôme passe de 17 à 8 civières à partir du 31 janvier 1989 (pér. 12)

** La capacité fonctionnelle à Saint-Eustache passe de 8 à 14 civières après les rénovations

Tableau 06B-4: Taux d'occupation moyen des civières
Région de Lanaudière et des Laurentides, janvier 1988 à juillet 1989

ANNEE 1987-88

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan88	12 fév	13 mars	moyenne
St-Jérôme	17	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	208.5	182.3	163.0	184.6
Le Gardeur	14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	133.2	112.7	114.9	120.3
St-Eustache	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	267.8	266.6	272.9	269.1
C.H.R.D.L.	28	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99.1	108.9	97.8	101.9
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
taux moyen/CH	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	177.2	167.6	162.2	169.0
taux moyen pondéré		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	154.1	147.1	138.8	146.7

ANNEE 1988-89

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
St-Jérôme	17 ou 8*	157.4	133.9	167.6	170.4	178.2	207.5	221.6	217.8	225.8	153.3	193.7	103.1	137.1	174.4
Le Gardeur	14	113.2	115.7	115.9	132.5	133.0	136.7	144.4	142.5	170.5	151.1	152.3	135.5	180.7	140.3
St-Eustache	8	259.4	269.6	228.4	226.7	232.2	252.7	247.4	211.0	221.7	210.8	272.9	245.3	225.0	238.7
C.H.R.D.L.	28	97.6	103.3	109.4	105.2	110.7	116.6	94.2	105.9	114.4	103.8	111.1	111.9	113.3	107.5
taux moyen/CH	67 ou 58	156.9	155.6	155.3	158.7	163.5	178.4	176.9	169.3	183.1	154.8	182.5	148.9	164.0	165.2
taux moyen pondéré		135.4	133.5	139.7	142.0	147.0	160.1	155.3	154.5	167.2	139.0	160.0	134.8	148.3	147.4

ANNEE 1989-90

C.H.	capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars	moyenne
St-Jérôme	8	156.8	112.8	128.4	149.8										
Le Gardeur	14	162.5	171.7	176.7	186.7										
St-Eustache	14**	154.7	110.2	104.1	109.3										
C.H.R.D.L.	28	97.5	98.3	100.8	108.5										
taux moyen/CH	64	142.9	123.3	127.5	138.6										
taux moyen pondéré		131.6	118.8	121.6	130.9										

* A la suite d'un incendie dans la salle d'urgence, la capacité fonctionnelle du C.H. de Saint-Jérôme passe de 17 à 8 civières à partir du 31 janvier 1989 (pér. 12)

** La capacité fonctionnelle à Saint-Eustache passe de 8 à 14 civières après les rénovations

Tableau 06B-5: Flot d'entrée des clients sur civière
Région de Lanaudière et des Laurentides, janvier 1988 à juillet 1989
CLIENT/CIVIERE/JOUR

ANNEE 1987-88

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan88	fév	mars	moyenne
67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.8	1.8	1.8	

ANNEE 1988-89

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan89	fev	mars	moyenne
67 ou 58	1.8	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	1.8	1.7	1.9	1.9

ANNEE 1989-90

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan90	fev	mars	moyenne
64	2.0	2.0	2.0	2.2										

MONTEREGIE

06C

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE (06C)

Mise en garde

Deux centres hospitaliers sont absents des statistiques de la Montérégie: Charles Lemoyne et Pierre Boucher.

Deux sources d'information sont disponibles pour décrire la situation des salles d'urgence en Montérégie. La première, issue du C.S.S.S.-M., présente le tableau le matin à huit heures. Le Registre quant à lui, décrit la situation de la salle d'urgence en tout temps. Le premier permet de retracer deux des quatre indicateurs retenus soit: les séjours excessifs et l'achalandage. La jonction entre les deux systèmes pour ces deux indicateurs, permet de brosser un tableau plus complet de l'évolution de l'engorgement des salles d'urgence dans la région montérégienne.

Les deux systèmes d'information se succèdent dans le temps et le mode de calcul des indicateurs n'est pas toujours compatible. Le Registre permet de calculer les taux d'occupation à huit heures, de la même façon que le fait le conseil régional. Pour le pourcentage de 48 heures ou plus, les indicateurs sont calculés de façon différente dans les deux systèmes. Malgré ces variations qui interdisent de comparer les pourcentages eux-mêmes, il reste que le même indicateur doit montrer un même sens de variation dans le temps selon l'un ou l'autre des modes de calcul. Par exemple, une diminution des séjours excessifs observée à huit heures devrait être constatée à toute heure.

Pour analyser l'évolution de l'engorgement dans la Montérégie, les observations sont séparées en deux temps. La première partie porte principalement sur les années 1986 à 1988, à partir des informations du Conseil régional. La deuxième section met l'accent sur l'évolution récente, telle que captée par le Registre.

Points saillants: 1986-88

1. Les données du C.R.S.S.S. couvrent les deux premières années du plan de désengorgement, soit d'octobre 1986 à avril 1988. Pendant cette période, le pourcentage de patients sur civière, qui ont séjourné 48 heures ou plus à l'urgence est resté relativement stable, à environ 12 %.

   Dans les données du Registre, la proportion de séjours excessifs est supérieure à celle de l'autre système d'information en raison d'un mode de calcul différent. A partir de juin 1988, les taux varient autour de 14-15 % et croissent jusqu'à 24.4 % en avril 1989 (moyenne par C.H.).

2. L'achalandage que mesure le taux moyen d'occupation des civières à huit heures, montre, d'année en année, une tendance à la hausse. Ainsi, le taux moyen d'occupation des civières dans la région, part de 145 % entre octobre et avril 1986-87, pour atteindre 158 % pour la même période en 1987-88. Cette tendance à la hausse se poursuit avec le Registre avec 169,3 % de taux d'occupation moyen des civières à huit heures pour la même période.

48 HEURES OU PLUS A L'URGENCE

Région 06C, moyenne par C.H.

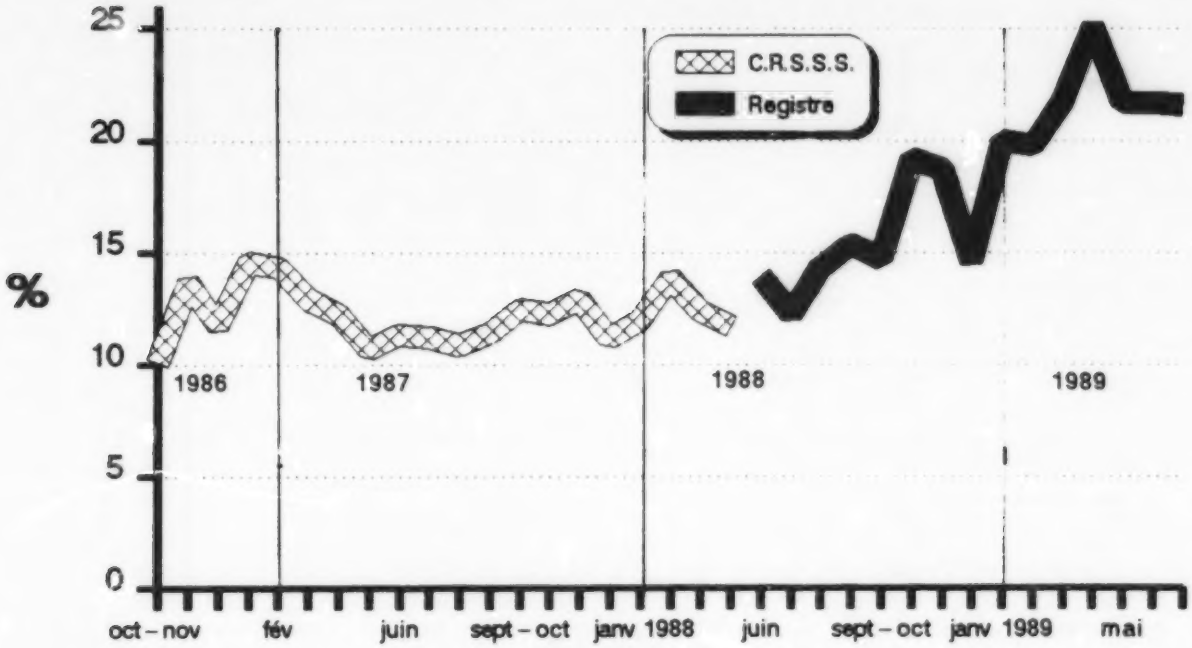

Graphique 06C – 1

TAUX D'OCCUPATION DES CIVIERES A 08:00 H

Région 06C, moyenne pondérée

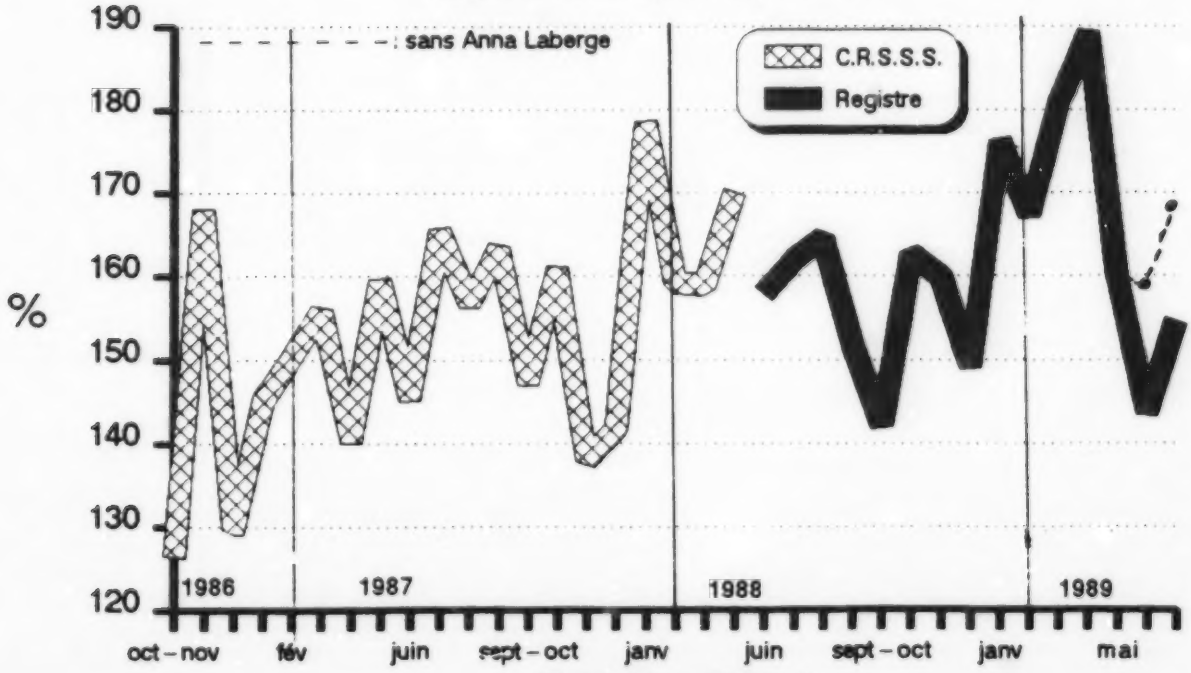

Graphique 06C – 2

TABLEAU 06C-1
POURCENTAGE DE SEJOURS EXCESSIFS A L'URGENCE: MOYENNE/C.H.
Oct-nov 1986 à déc. 1988
Région de la Montérégie

	DONNEES DU CONSEIL REGIONAL				DONNEES DU REGISTRE	
mois	1986-87	1987-88	% de variation	III III	1987-88	1988-89
oct-nov	10.1	12.3	21.6	III		19.2
nov-déc	13.7	12.9	-5.6	III		18.7
décembre	11.8	11.2	-5.0	III		14.6
janvier	14.6	12.0	-17.8	III		20
février	14.3	13.9	-3.3	III		19.8
mars	12.9	12.4	-4.2	III		21.7
avril	12.3	11.7	-4.7	III		22.8
moyenne oct-avril	12.8	12.3	-3.8	III III		19.5
mai	10.7			III		19.7
juin	11.3			III	13.9	20
juillet	11.2			III	12.3	21
août	10.8			III	14.3	
août-sept	11.4			III	15.3	
sept-oct	12.5			III III	14.7	

TABLEAU 06C-2
TAUX MOYEN D'OCCUPATION DES CIVIERES A 08:00 HEURES
Moyenne pondérée pour le nombre de civières
Oct-nov 1986 à juillet 1988
Région de la Montérégie

	DONNEES DU CONSEIL REGIONAL				DONNEES DU REGISTRE	
mois	1986-87	1987-88	% de variation	III	1987-88	1988-89
oct-nov	126.4	160.9	27.3	III		162.7
nov-déc	168.0	137.9	-17.9	III		159.9
décembre	129.3	141.6	9.5	III		149.1
janvier	145.0	178.4	23.0	III		176.2
février	150.3	159.2	5.9	III		167.3
mars	155.8	158.9	2.0	III		180.9
avril	140.3	170.0	21.2	III		189.2
moyenne oct-avril	145.0	158.1	9.0	III		169.3
mai	159.4			III		
juin	145.3			III	157.9	138.3
juillet	165.4			III	161.9	143.6
août	156.7			III	164.4	154.5
août-sept	163.3			III	151.8	
sept-oct	147.2			III	142.1	

* la capacité fonctionnelle de l'urgence du C.H. Haut-Richelieu a été augmentée de 17 à 23 civières à partir de mai 1988.

Points saillants: 1988-89

1. Avec le Registre, quatre C.H. ont produit, dès juin 1988, des données suffisamment valides pour être analysées, suivis d'un cinquième le mois suivant. L'introduction de l'Hôtel-Dieu de Sorel en octobre-novembre 1988 affecte à la hausse le tableau régional des séjours excessifs, mais à la baisse, la moyenne régionale de l'encombrement et le taux d'occupation. Les deux dernières périodes, soit d'avril à juillet 1989, connaissent une baisse des taux d'occupation et d'encombrement par suite de l'ouverture du C.H. Anna-Laberge et à son introduction dans les statistiques régionales.

2. Comme pour la région de Lanaudière et des Laurentides, le débordement de la clientèle sur civière dans les corridors des salles d'urgence de la Montérégie est régulier. L'encombrement, soit le pourcentage du temps où l'urgence fonctionne à capacité maximale ou avec des clients sur civière dans le corridor, est resté relativement stable. La proportion des clients séjournant 48 heures ou plus à l'urgence s'est accrue considérablement.

3. Dans l'ensemble, l'évolution récente des deux indicateurs d'encombrement montre une certaine stabilité de la situation, mais à des niveaux très supérieurs à ceux de l'ensemble des autres régions. Le pourcentage du temps où les urgences sont encombrées sévèrement (120 % et plus d'occupation des civières) est de 73 % en moyenne pour l'ensemble des périodes, variant entre 59,4 % et 85,5 %. Si on diminue le seuil de l'encombrement à 100 %, les salles d'urgence ont alors en moyenne des patients sur toutes les civières autorisées et même dans le corridor pendant 86,4 % du temps.

4. L'augmentation de la proportion des personnes séjournant sur civière 48 heures ou plus à l'urgence est nette, passant de 15 % des clients à presque un client sur cinq (18,3 %) avec une crête à 25,1 % en avril 1989 (moyenne pondérée).

5. Le taux moyen d'occupation des civières est assez stable, avec une moyenne de 155,3 % pour l'ensemble des périodes, une crête à 181,9 % en avril 1989, et un plancher à 135,4 % en septembre-octobre 1988.

6. Le flot d'entrée des clients par civière par jour est stable à 1,7. Le plus haut niveau est atteint en août 1988 avec 2,1, et le plus bas à 1,3 pour les deux dernières périodes.

7. Trois C.H. sont virtuellement toujours encombrés. Grosso modo, les salles d'urgence des C.H. Honoré-Mercier, Haut-Richelieu et Valleyfield sont, pendant plus de 90 % du temps, occupées à 100 % et plus. C'est l'Hôtel-Dieu de Sorel qui affiche les plus haut pourcentages de séjours excessifs, avec plus de 40 % de ses patients qui restent 48 heures ou plus à l'urgence, depuis avril 1989.

8. La fin de la période d'observation est caractérisée par une inflexion des courbes. Cette dernière est due à l'introduction du C.H. Anna Laberge dans les statistiques régionales. Ce nouveau centre hospitalier a ouvert ses portes au printemps 1989. Il n'est donc pas surprenant que sa salle d'urgence ne connaisse pas de réel encombrement dès son ouverture.

   Il faut tout de même mentionner que, s'il contribue à faire baisser les taux moyens d'occupation et le flot d'entrée des clients sur civière dans la région, il n'en est rien pour l'indicateur des séjours excessifs. En effet, dès le premier mois d'opération, on retrouve plus de 20 % des patients sur civière qui y séjournent 48 heures ou plus.

ENCOMBREMENT SEVERE DES URGENCES 120% +

Région 06C, moyenne pondérée

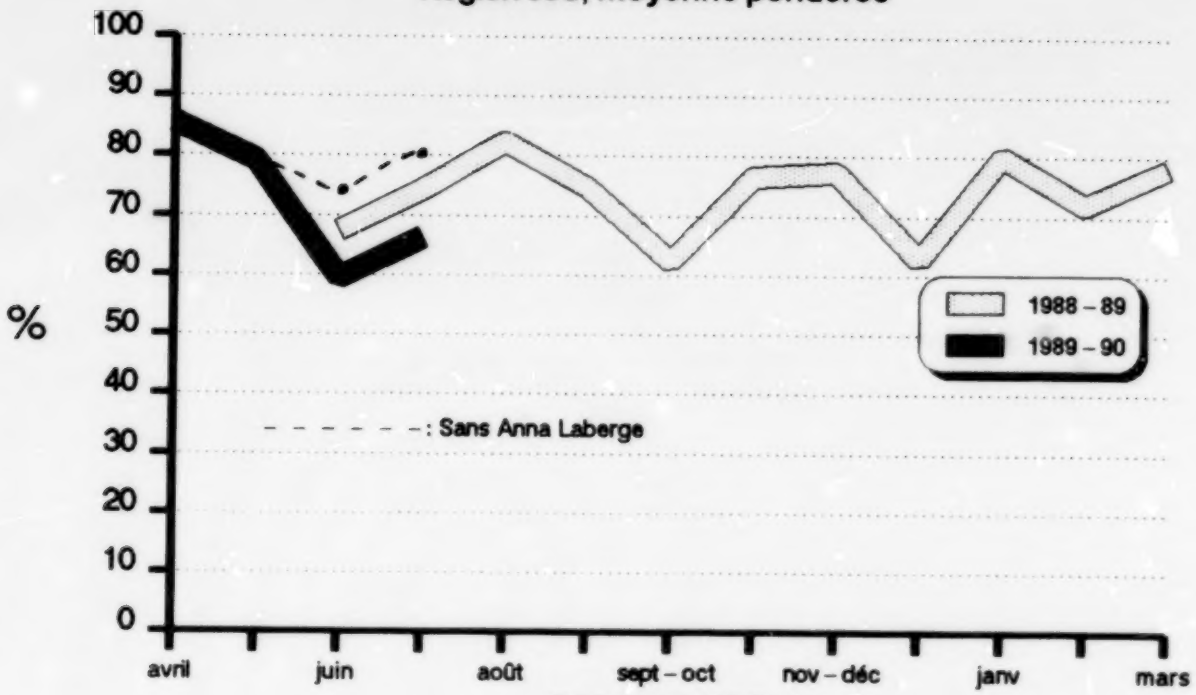

Graphique 06C – 3

ENCOMBREMENT DES URGENCES (100% et +)

Région 06C, moyenne pondérée

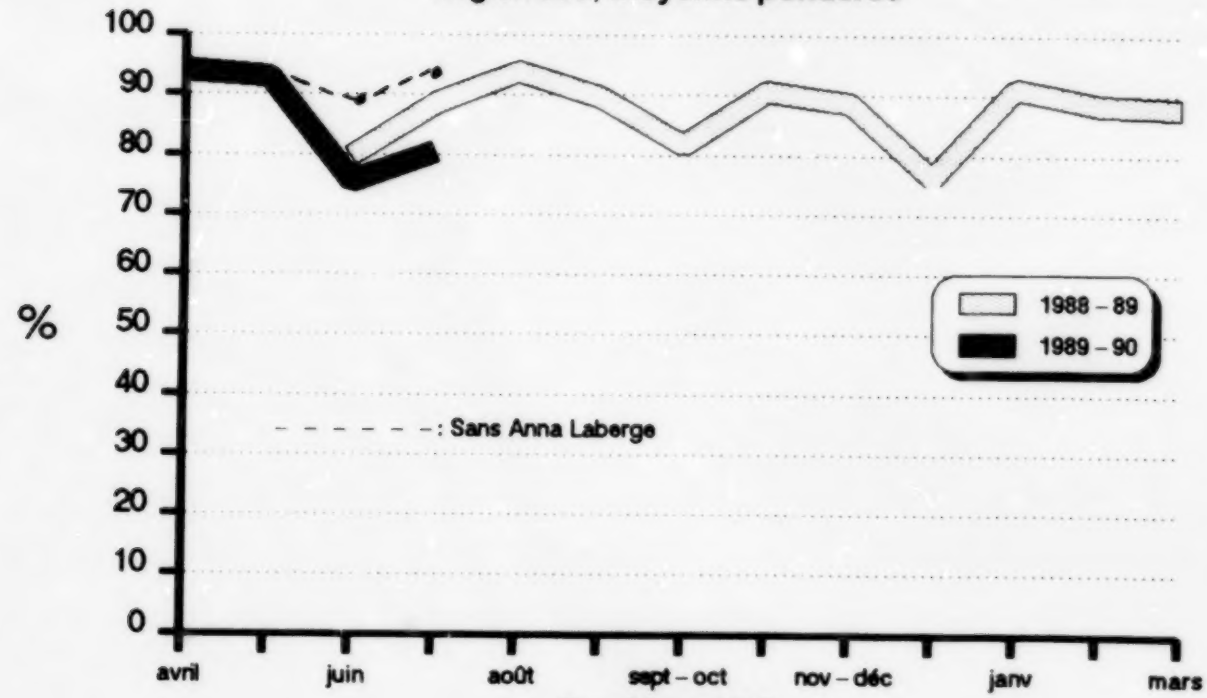

Graphique 06C – 4

48 HEURES OU PLUS A L'URGENCE

Région 06C, moyenne pondérée

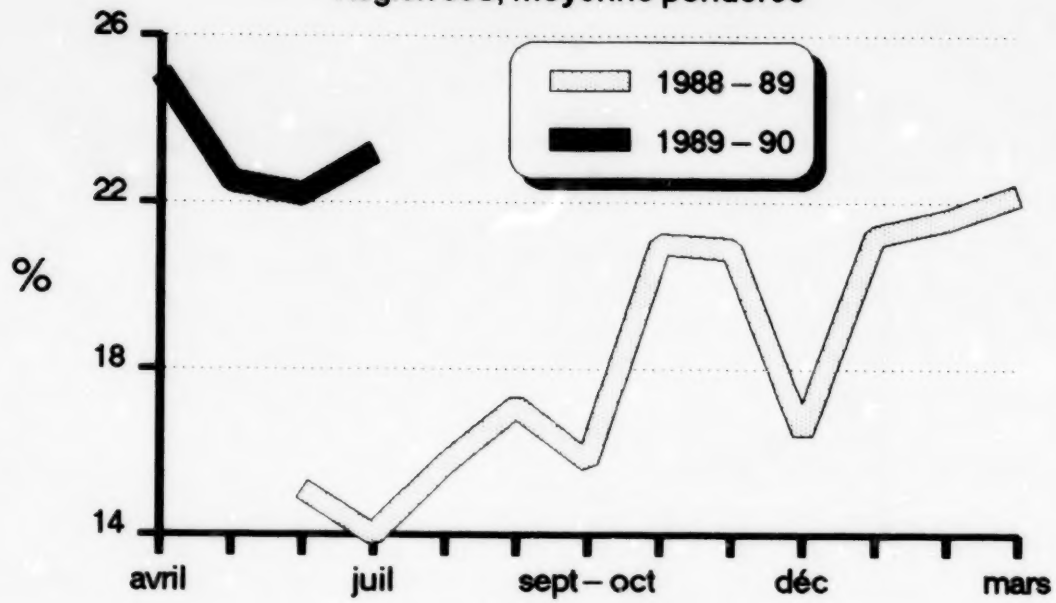

Graphique 06C – 5

TAUX MOYEN D'OCCUPATION DES CIVIERES

Région 06C, moyenne pondérée

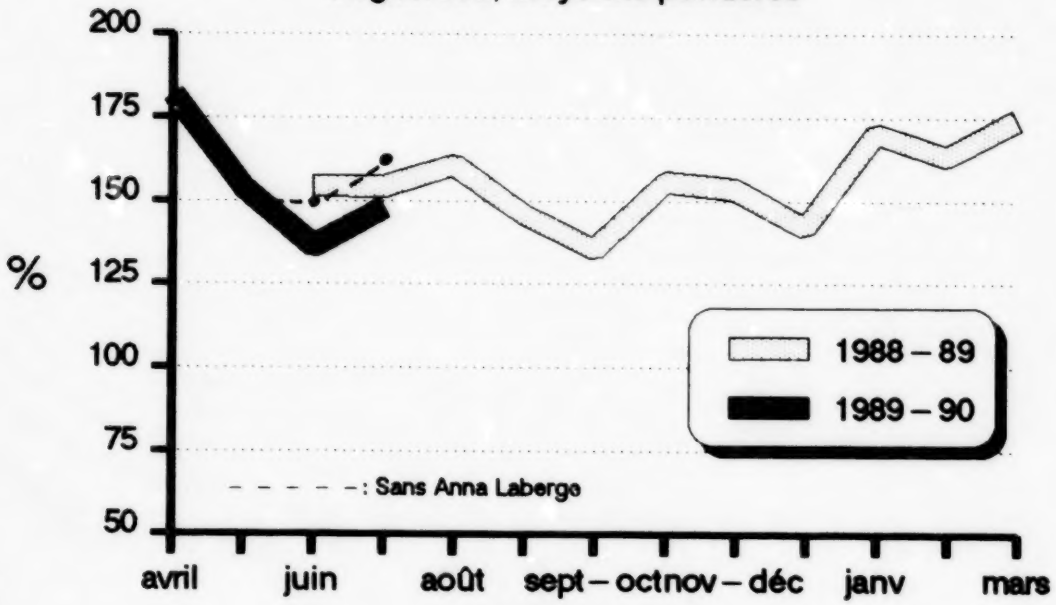

Graphique 06C – 6

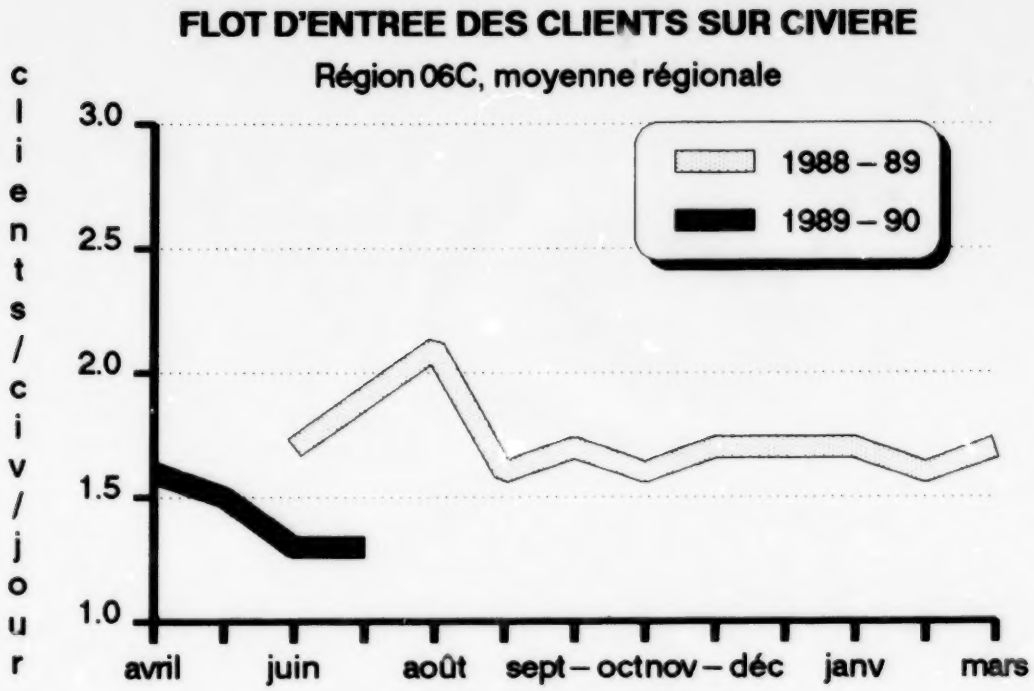

Graphique 06C – 7

Tableau 06C-3: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 120% et plus
Région de La Montérégie, juin 1988 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

C.H.	Période capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
Brome-Missisquoi	4	-	-	68.6	59.5	71.1	79.8	87.1	88.2	44.3	70.1	98.2	64.6	99.9	75.6
Barrie Memorial	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Granby	11	-	-	15.5	53.6	55.1	45.5	27.7	31.1	47.3	26.0	31.0	49.9	83.5	42.4
Honoré Mercier	16	-	-	90.9	87.1	87.4	92.9	75.7	93.9	93.9	89.1	94.2	95.0	100.0	90.9
Hotel-Dieu de Sorel	13	-	-	-	-	-	-	-	47.8	54.2	4.5	72.8	47.2	22.7	41.5
Pierre Boucher	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haut-Richelieu	23	-	-	75.7	72.9	93.0	75.4	65.6	98.8	91.1	83.9	87.5	69.5	80.5	81.3
Valleyfield	10	-	-	-	85.3	84.8	74.7	61.5	79.6	94.9	85.4	96.4	100.0	95.7	85.8
moyenne / CH	101			62.7	71.7	78.3	73.7	63.5	73.2	71.0	59.8	80.0	71.0	80.4	71.4
moyenne pondérée				67.4	74.2	82.4	74.8	62.3	76.5	77.3	62.8	80.1	71.9	78.2	73.4

ANNEE 1989-90

C.H.	Période capacité fonctionn.	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars	moyenne
Brome-Missisquoi	4	98.1	92.4	97.0	94.6										
Barrie Memorial	1	-	-	-	-										
Granby	11	74.2	54.9	61.3	72.0										
Honoré Mercier	16	95.6	75.1	62.2	92.6										
Hotel-Dieu de Sorel	13	52.7	79.2	59.7	54.6										
Pierre Boucher	23	-	-	-	-										
Haut-Richelieu	23	94.1	84.1	80.8	78.3										
Valleyfield	10	99.4	95.7	86.3	96.9										
Anna Laberge	17	-	-	1.9	5.7										
moyenne / CH	118	85.7	80.2	64.2	70.7										
moyenne pondérée		85.5	79.2	59.4	66.3										

Tableau 06C-4: Pourcentage du temps où le taux d'occupation des civières est de 100% et plus
Région de La Montérégie, janvier 1988 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

C.H.	Période capacité fonctionnelle	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Brome-Missisquoi	4	-	-	78.0	72.6	79.6	91.0	92.2	96.5	64.8	82.2	100.0	61.6	100.0	83.5
Barrie Memorial	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Granby	11	-	-	37.2	77.4	85.2	76.8	61.8	66.7	75.4	57.5	64.6	77.0	94.3	70.4
Honoré Mercier	16	-	-	94.8	94.1	94.2	97.5	91.8	96.0	95.1	95.4	94.9	95.0	100.0	95.3
Hotel-Dieu de Sorel	13	-	-	-	-	-	-	-	82.8	73.4	22.2	86.2	74.4	44.9	64.0
Pierre Boucher	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haut-Richelieu	23	-	-	89.7	90.8	99.3	93.1	83.2	100.0	99.6	94.3	99.4	97.2	94.3	94.6
Valleyfield	10	-	-	-	93.2	96.3	82.9	79.7	94.9	97.3	93.4	98.5	100.0	98.8	93.5
moyenne /CH	101			74.9	85.6	90.9	88.3	81.7	89.5	84.3	74.2	90.6	84.2	88.7	84.8
moyenne pondérée				79.7	88.6	93.9	89.7	81.7	90.7	88.7	76.4	91.2	88.5	88.0	87.0

ANNEE 1989-90

C.H.	Période capacité fonctionnelle	1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Brome-Missisquoi	4	99.6	96.4	98.0	97.1										
Barrie Memorial	1	-	-	-	-										
Granby	11	96.0	87.5	89.9	88.5										
Honoré Mercier	16	97.7	86.9	78.3	95.1										
Hotel-Dieu de Sorel	13	72.0	92.1	70.7	71.9										
Pierre Boucher	23	-	-	-	-										
Haut-Richelieu	23	99.8	97.1	98.2	97.3										
Valleyfield	10	100.0	99.4	97.8	99.9										
Anna Laberge	17	-	-	18.4	30.1										
moyenne /CH	118	94.2	93.2	78.8	82.8										
moyenne pondérée		94.1	93.0	75.6	80.5										

Tableau 06C-5: Pourcentage des patients qui séjournent 48 heures ou plus à l'urgence
Région de La Montérégie, juin 1988 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan89	fev	mars	moyenne
Brome-Missisquoi	4	-	-	10.1	2.9	8.9	8.8	9.9	10.1	4.8	6.8	14.2	6.8	18.7	9.3
Barrie Memorial	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Granby	11	-	-	9.3	11.8	15.3	10.0	9.3	10.8	15.7	8.5	10.5	13.3	17.8	12.0
Honoré Mercier	16	-	-	20.5	18.7	17.6	19.3	16.4	21.7	23.5	18.8	21.9	24.3	26.9	20.9
Hotel-Dieu de Sorel	13	-	-	-	-	-	-	-	30.3	26.4	20.7	32.1	32.2	31.1	28.8
Pierre Boucher	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Haut-Richelieu	23	-	-	15.3	13.4	17.2	19.8	17.7	23.0	21.5	19.2	21.7	19.9	18.7	18.9
Valleyfield	10	-	-	14.4	14.5	12.5	18.8	20.2	19.1	20.4	13.5	19.7	22.5	17.1	17.5
moyenne /CH	101	-	-	13.9	12.3	14.	15.3	14.7	19.2	18.7	14.6	20.0	19.8	21.7	16.8
moyenne pondérée		-	-	15.1	14.0	15.7	17.1	15.8	21.0	20.9	16.5	21.2	21.6	22.2	18.3

ANNEE 1989-90

Période		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C.H.	capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-déc	déc	jan90	fev	mars	moyenne
Brome-Missisquoi	4	18.3	14.8	14.0	20.8										
Barrie Memorial	1	-	-	-											
Granby	11	17.5	16.0	18.7	18.0										
Honoré Mercier	16	22.3	15.0	13.5	18.7										
Hotel-Dieu de Sorel	13	43.7	46.3	47.6	45.8										
Pierre Boucher	23	-	-	-	-										
Haut-Richelieu	23	23.0	20.9	19.8	19.5										
Valleyfield	10	21.5	17.4	16.0	14.7										
Anna Laberge	17	-	-	21.8	23.9										
moyenne /CH	118	24.4	21.7	21.6	23.1										
moyenne pondérée		25.1	22.5	22.2	23.2										

Tableau 06C-6: Taux d'occupation moyen des civières
Région de La Montérégie, juin 1988 à juillet 1989

ANNEE 1988-89

C.H.	capacité fonctionn.	Période 1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan89	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Brome-Missisquoi	4	-	-	160.5	133.4	171.0	165.2	201.5	197.9	114.4	153.1	243.8	141.2	360.0	185.6
Barrie Memorial	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Granby	11	-	-	89.5	122.8	130.1	119.3	107.7	106.9	118.6	104.7	108.1	124.9	157.6	117.3
Honoré Mercier	16	-	-	193.8	187.5	170.7	168.6	152.7	199.6	194.1	192.1	214.4	214.7	232.1	192.8
Hotel-Dieu de Sor	13	-	-	-	-	-	-	-	119.8	113.8	74.7	145.2	134.1	92.8	113.4
Pierre Boucher	23	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
Haut-Richelieu	23	-	-	156.9	144.5	167.5	142.4	129.2	161.6	154.0	147.1	147.8	139.0	148.0	148.9
Valleyfield	10	-	-	-	166.1	158.2	138.8	126.3	153.6	192.6	175.3	224.2	226.9	193.5	175.6
taux moyen/CH		-	-	150.2	150.9	159.5	146.9	143.5	156.6	147.9	141.2	180.6	163.5	197.3	158.0
taux moyen pondéré		-	-	154.4	154.2	160.6	145.8	135.4	155.5	153.4	142.1	170.4	163.4	174.4	155.4

ANNEE 1989-90

C.H.	capacité fonctionn.	Période 1 avril	2 mai	3 juin	4 juil	5 août	6 août-sept	7 sept-oct	8 oct-nov	9 nov-déc	10 déc	11 jan90	12 fev	13 mars	moyenne
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Brome-Missisquoi	4	268.5	229.9	267.1	283.9										
Barrie Memorial	1	-	-	-	-										
Granby	11	142.6	126.2	129.5	142.6										
Honoré Mercier	16	229.7	156.8	141.7	187.1										
Hotel-Dieu de Sor	13	118.7	143.3	131.6	123.6										
Pierre Boucher	23	-	-	-	-										
Haut-Richelieu	23	172.4	142.9	140.5	142.8										
Valleyfield	10	218.3	190.1	175.0	184.1										
Anna Laberge	17	-	-	79.4	86.0										
taux moyen/CH		191.7	164.9	152.1	164.3										
taux moyen pondéré		181.9	154.1	136.2	147.8										

Tableau 06C-7: Flot d'entrée des clients sur civière
Région de La Montérégie, juin 1988 à juillet 1989
CLIENT/CIVIERE/JOUR

ANNEE 1988-89

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-dec	dec	jan89	fev	mars	moyenne
100*	-	-	1.7	1.9	2.1	1.6	1.7	1.6	1.7	1.7	1.7	1.6	1.7	1.7

ANNEE 1989-90

Période	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
capacité fonctionn.	avril	mai	juin	juil	août	août-sept	sept-oct	oct-nov	nov-dec	dec	jan90	fev	mars	moyenne
117**	1.6	1.5	1.3	1.3										

* Les données du centre hospitalier Barrie Memorial sont éliminées des calculs.

** Le nombre de civières dans la région s'est accru de 17 avec l'ouverture du CH Anna Laberge.

COMPARAISONS INTERREGIONALES

Comparaisons interrégionales

Mise en garde

Tel que mentionné précédemment dans l'analyse par région, les dates d'entrée successives et le retrait temporaire de différents hôpitaux affectent le portrait régional. Plusieurs facteurs expliquent la baisse de l'encombrement et du taux d'occupation des civières observée pendant les six derniers mois dans Lanaudière et des Laurentides et depuis deux mois dans la Montérégie.

Dans le premier cas, l'incendie de l'urgence à Saint-Jérôme et l'ajout de six civières à Saint-Eustache expliquent la meilleure performance des indicateurs d'occupation de civières. Dans la Montérégie, l'ouverture du C.H. Anna-Laberge provoque aussi une chute des taux d'encombrement et d'occupation des civières.

L'introduction dans le tableau de la région de Québec d'un C.H. moins engorgé que la moyenne, soit l'Hôtel-Dieu de Québec, entraîne une légère baisse des indicateurs pour les douze dernières périodes. Ceci n'aurait cependant pas affecté la position de la région par rapport aux autres.

Points saillants

1. Parmi les cinq régions visées par les décrets, la Montérégie ainsi que Lanaudière et des Laurentides apparaissent clairement comme étant les plus engorgées. On y retrouve les plus fortes proportions de clients devant séjourner 48 heures ou plus sur civière à l'urgence. C'est aussi dans ces régions que les urgences sont le plus souvent occupées à pleine capacité ou à plus de 100 %, ce qui entraîne un refoulement de la clientèle sur civière dans les corridors. Ces régions ont en outre les taux d'occupation de civières les plus élevés.

   A l'opposé, la région de Québec (03) a les plus bas niveaux d'encombrement et de séjours excessifs. Montréal et Trois-Rivières occupent une position intermédiaire. Dans le temps, ces positions ne varient guère les unes par rapport aux autres.

2. Montréal présente un ensemble relativement stable d'une période financière à l'autre, contrairement à la région de Trois-Rivières qui affiche des variations importantes. Ceci est probablement relié au fait que les statistiques de la région 04 couvrent un faible nombre d'hôpitaux et de civières alors que ces nombres sont très grands pour la région 06A.

3. Dans la région de Montréal, les données portant sur les deux premières années du plan de désengorgement (1986-88), laissaient voir une amélioration quant à l'encombrement sévère et aux séjours excessifs.

D'après les données plus récentes, la troisième année du plan de désengorgement des urgences ne montre plus de signes d'amélioration. Au contraire, il y a stabilisation ou détérioration de la situation.

4. Tant au niveau de la gravité de ses problèmes que de son succès à les contenir, la région de Québec se distingue des autres régions. Cette région a les taux les plus enviables, et est la seule à avoir stabilisé à la fois son taux d'occupation et ses indicateurs d'engorgement.

   Les autres régions ont vu leurs problèmes croître ou se stabiliser partiellement. La détérioration est surtout perceptible au chapitre des séjours excessifs.

5. Une certaine saisonnalité des problèmes est apparente, entre autres dans la région de Québec où la période d'observation est longue. L'été, la situation s'améliore pour atteindre son meilleur niveau en août. Dès septembre, la situation se détériore progressivement jusqu'au printemps, avec une accalmie en décembre vite repayée en janvier.

   Ce cycle est moins évident dans les autres régions, particulièrement dans la région de Trois-Rivières où les périodes difficiles correspondent quelquefois aux périodes calmes ailleurs.

6. Pour chaque indicateur, le tableau régional est bâti à partir de la moyenne observée dans chaque C.H. visé par les mesures de désengorgement. Cette moyenne hospitalière est pondérée selon l'importance du nombre de civières dans ce C.H. Le compromis de la moyenne régionale pondérée cache cependant des réalités différentes d'une région à l'autre. Ainsi, les trois C.H. de la région de Trois-Rivières sont relativement homogènes dans l'ensemble des indicateurs.

   Les C.H. de la région de Québec se divisent en deux groupes distincts quant à l'indicateur des séjours excessifs. A une exception près, les C.H. affichant les plus faibles niveaux de séjours excessifs, sont aussi ceux qui réussissent mieux que les autres à éviter à leur clientèle le séjour dans le corridor.

   C'est dans la région de Montréal que les plus grandes variations dans la situation de l'engorgement sont observés entre les C.H., probablement en raison du grand nombre de C.H. visés par les mesures. Entre ces extrêmes se situent les autres C.H.

   Les régions de Lanaudière et des Laurentides, ainsi que de la Montérégie se caractérisent par leurs haut niveaux de problèmes d'encombrement, quel que soit le C.H. visé par les mesures.

ENCOMBREMENT SÉVÈRE DES URGENCES 120%+

Comparaisons interrégionales

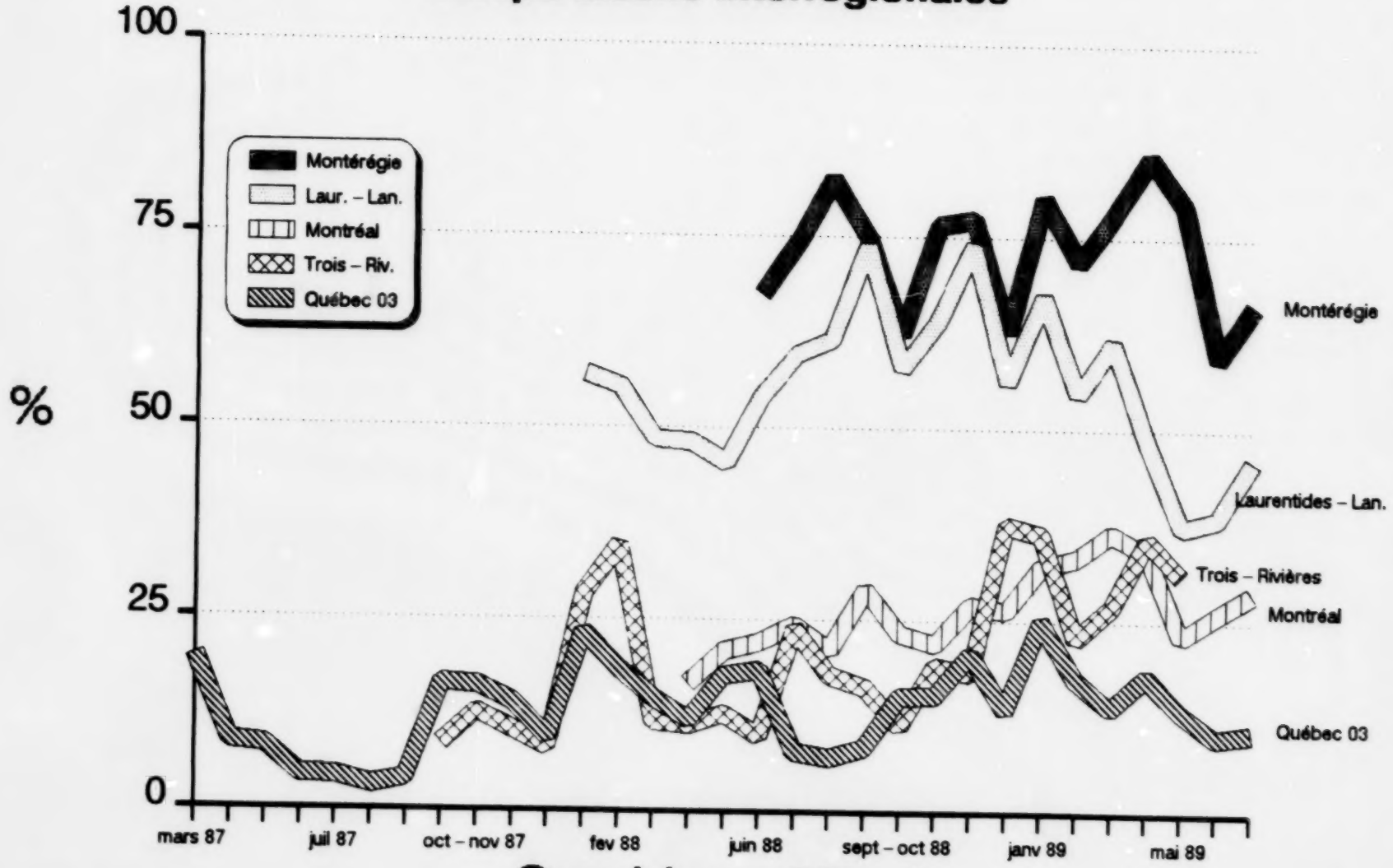

Graphique 00 – 1

ENCOMBREMENT DES URGENCES (100% et +)

Comparaisons interrégionales

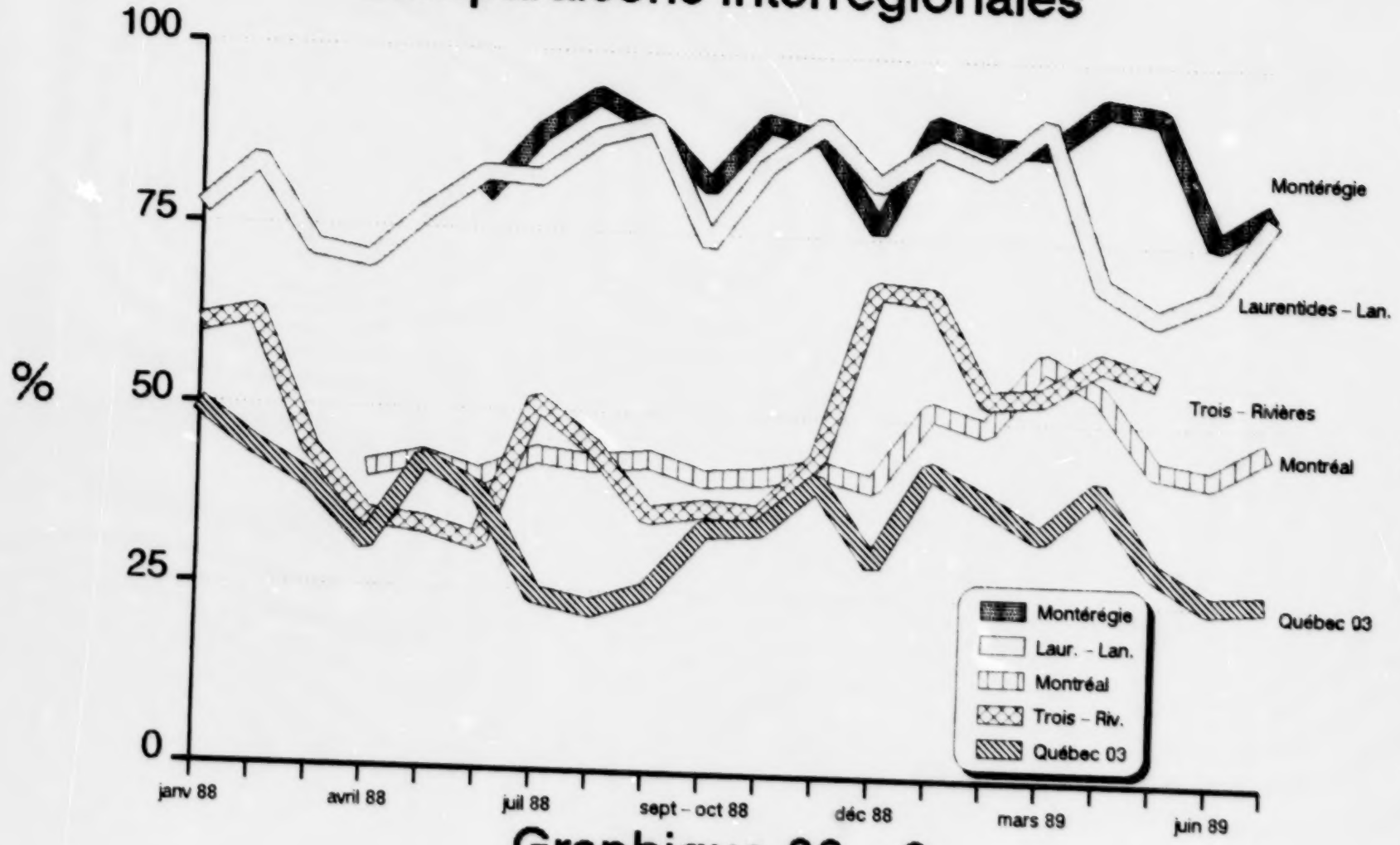

Graphique 00 – 2

48 HEURES OU PLUS A L'URGENCE

Comparaisons interrégionales

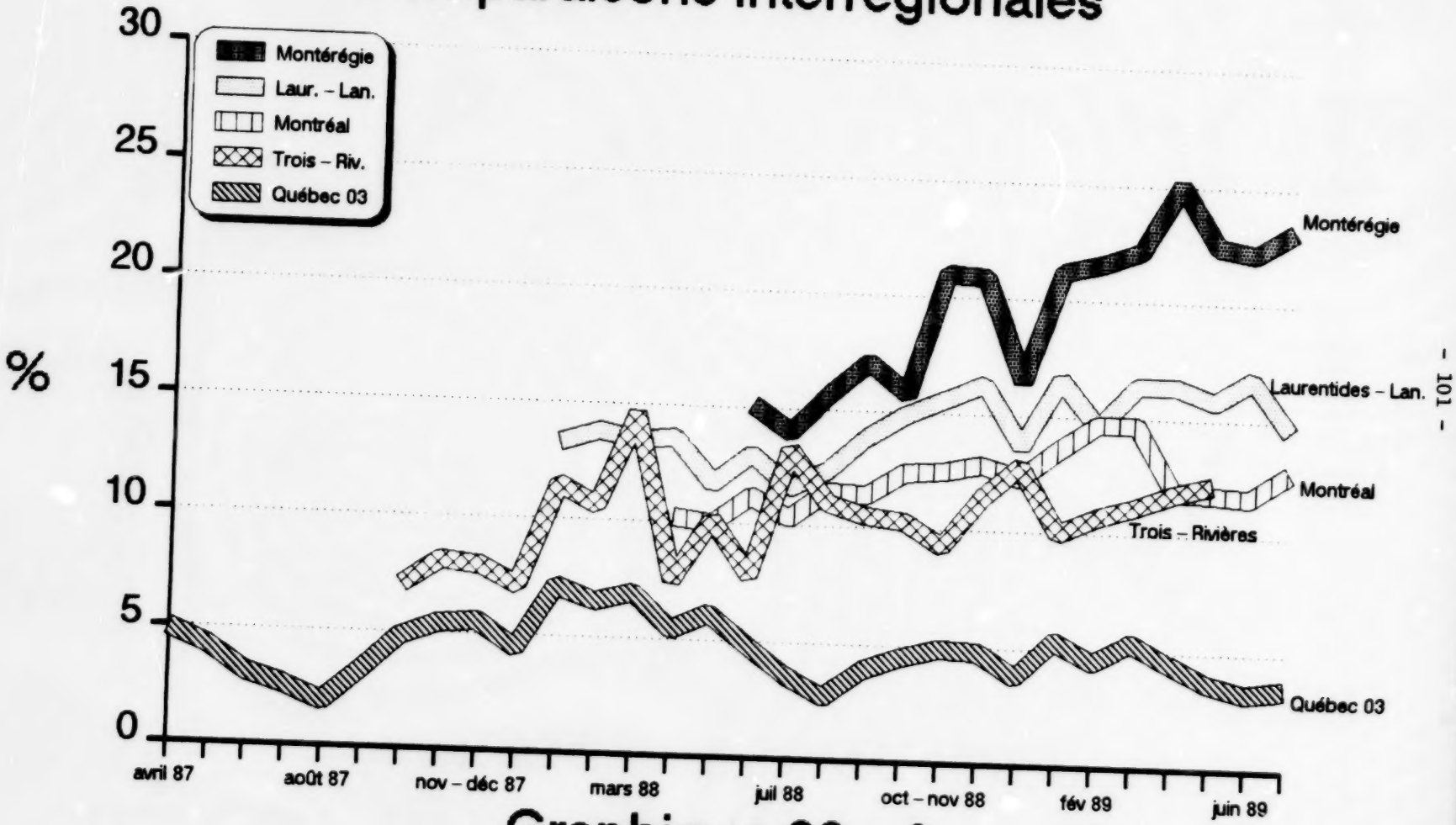

Graphique 00 – 3

TAUX MOYEN D'OCCUPATION DES CIVIERES

Comparaisons interrégionales

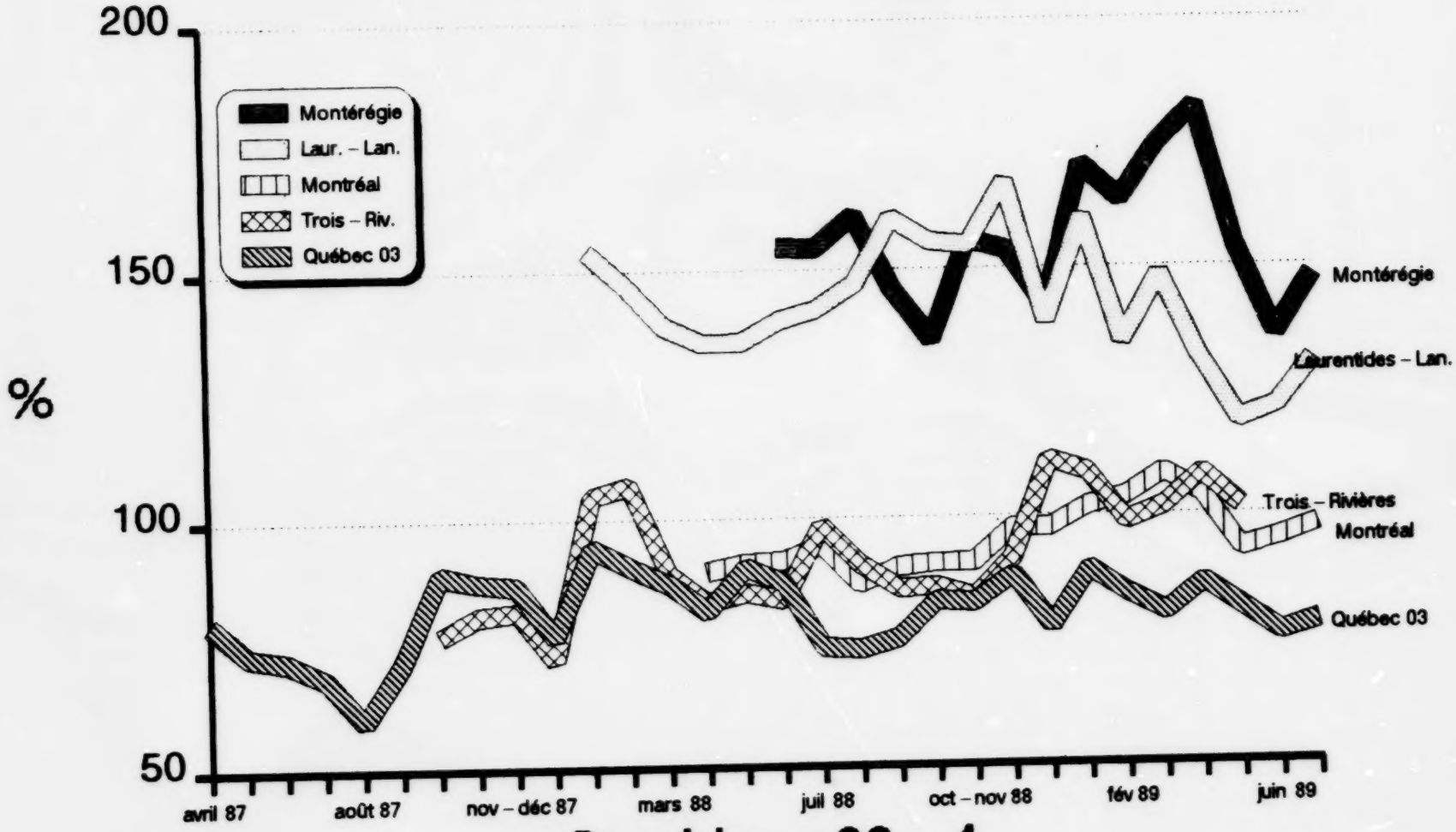

Graphique 00 – 4

FLOT D'ENTREE DES CLIENTS SUR CIVIERE

Comparaisons interrégionales

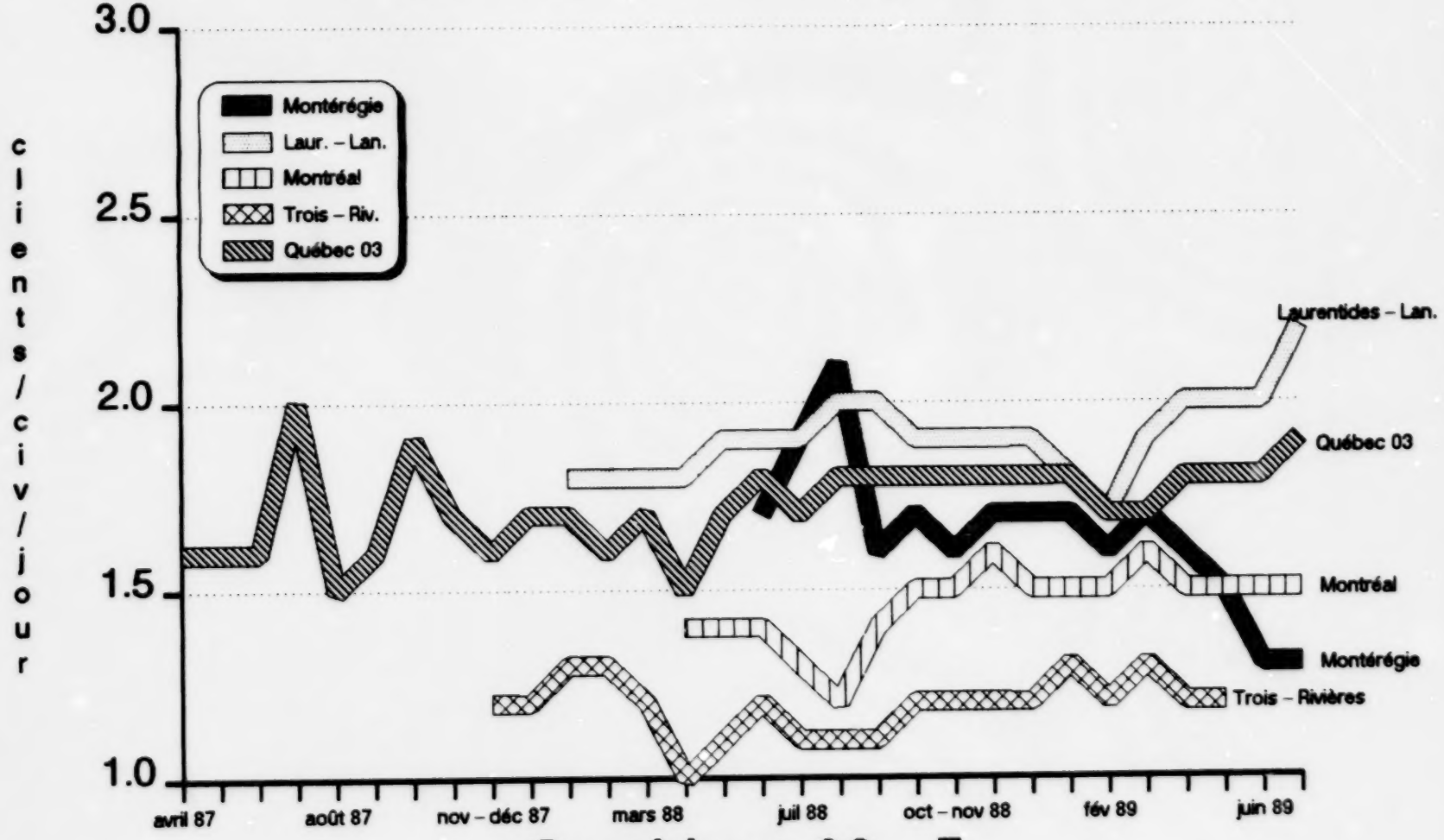

Graphique 00 – 5

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ROBERGE, D., PINEAULT, R. ET AL., (GRIS), Évaluation de l'efficacité et de l'efficience des mesures gouvernementales visant à réduire l'engorgement des salles d'urgence. Montréal, Université de Montréal (GRIS), 1989, 242 pages.

ROY, M. ET JACOB, R., (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC), Évolution de la situation des urgences: jusqu'à l'automne 1988. Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de l'Évaluation, 1989, 85 pages.

COLLECTION DONNÉES STATISTIQUES ET INDICATEURS

DERNIERS TITRES PARUS

(DGPE* #2) **Statistiques évolutives des dépenses gouvernementales pour la mission sociale de 1979-80 à 1988-89.**
(R. CÔTÉ, Direction de l'évaluation, 1989)

(DGPE) **Rapport annuel des nouveaux cas de cancer déclarés au fichier des tumeurs du Québec - Année 1986.**
(M. BEAUPRÉ, Direction de l'évaluation, 1989)

(DGPE) **Rapport annuel des nouveaux cas de cancer déclarés au fichier des tumeurs du Québec - Année 1985.**
(M. BEAUPRÉ, Direction de l'évaluation, 1989)

(DGPE #1) **Statistiques évolutives des dépenses gouvernementales pour la mission sociale de 1978-79 à 1987-88.**
(R. CÔTÉ, Direction de l'évaluation, 1988)

(DGPE) **Rapport annuel des nouveaux cas de cancer déclarés au fichier des tumeurs du Québec - Année 1984.**
(M. BEAUPRÉ, Direction de l'évaluation, 1988)

(DE**) **Statistique MED-ECHO 1982-83 à 1986-87.**
(S. HAINCE, Direction de l'évaluation, 1989)

(DE) **Évolution de la situation des urgences: rapport semestriel d'avril 1988.**
(M.-R. ROY et R. JACOB, Direction de l'évaluation, 1988)

(DE) **La population du Québec selon le recensement canadien de 1986 par groupe d'âges quinquennal et par sexe selon les territoires de CLSC, DSC et CSS.**
(M. MECTEAU, M. BLONDEAU et S. HAINCE, Direction de l'évaluation, 1988)

(DE) **Évolution des dépenses consacrées à la santé et aux services sociaux, selon la structure des activités, 1979-1980 à 1985-1986.**
(M.-A. ST-PIERRE, Direction de l'évaluation, 1987)

(DE) **Statistiques 1980-81 à 1984-85, MED-ECHO.**
(S. HAINCE et al., Direction de l'évaluation, 1987)

La collection Données statistiques et Indicateurs, publiée par la Direction générale de la planification et de l'évaluation, prend la suite de la série Données statistiques, produite par la Direction de l'évaluation de 1982 à 1988.

La liste complète des documents déjà publiés par la Direction de l'évaluation est disponible à l'adresse suivante: MSSS, Direction de l'évaluation, 1075, Chemin Ste-Foy, 3è étage, Québec, G1S 2M1 Tél.: (418) 643-2260

* DGPE: Direction générale de la planification et de l'évaluation
** DE: Direction de l'évaluation

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction générale de la planification et de l'évaluation

89-834